Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13236 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — – MERCREDI 19 AOUT 1987

Quinze blessés, dont deux ministres

Attentat à la grenade au Parlement de Sri-Lanka

Une quinzaine de membres du parti au pouvoir à Sri-Lanka, dont au moins deux ministres, ont été blessés, mardi matin 18 août, par l'explosion de deux grenades lancées lors d'une réunion au Parlement de Colombo.

Le chef de l'Etat, M. Junius Jayewardene, qui présidait une rencontre du groupe parlementaire de son parti dans une salle du Parlement, n'a pas été blessé. En revanche, le ministre de la sécurité nationale a été touché « assez grièvement », et celui de la fonction publique « moins grièvement ». Les grenades ont été lancées d'une pièce donnant sur la salle de réunion. Selon un journaliste présent, l'auteur de l'attentat a profité de la confusion pour prendre la fuite, et aucun suspect n'avait été arrêté en fin de matinée. L'attentat a eu lieu une heure avant une séance du Parlement qui devait être consacrée à l'accord de paix signé le 29 juillet par M. Jayewardene et par le premier ministre indien.

La « paix indienne » en question

L'attentat perpétré contre des membres du gouvernement de Colombo souligne l'extrême fragilité de l'accord de paix imposé, le 29 juillet, par M. Rajiv Gandhi aux deux communautés de Sri-Lanka, les Tamouls et les Cinghalais. Il semble évident, en effet, que la principale cible du lanceur de grenades ait été le président Jayewardene lui-même, auquel une fraction importante de l'opinion cinghalaise reproche d'avoir « trahi » en acceptant les conditions du premier ministre indien.

Déjà, lors de la signature de l'accord, des affrontements entre forces de l'ordre et opposants cinghalais avaient fait une soixantaine de victimes. Le lendemain, à Colombo, M. Gandhi avait été agressé par un soldat de la garde sri-lankaise, qui lui rendait les honneurs. Depuis, le débarquement des « forces de paix » indiennes dans le nord de l'île et la remise de leurs armes par les rebelles tamouls avaient quelque peu occulté une évidence : encore faut-il, pour apaiser les esprits dans un pays ravagé par quatre années de guerre civile, que les Cinghalais acceptent le plan indien.

Or M. Jayewardene doit se battre sur plusieurs fronts, à l'intérieur même de sa communauté. Les bonzes, qui se disent gardiens de l'héritage de l'île, n'ont pas caché leur émoi face à un plan qui offre une large autonomie aux régions à majorité tamoule. Des militants « marxistes », appartenant à un « Front de libération du peuple » interdit, se disent déjà en état d'insurrection, volant des armes et attaquant des cibles gouvernementales. Quelque huit cent cinquante suspects ont même été arrêtés la semaine dernière dans le sud du pays.

Enfin, les militaires cinghalais ne sont pas les moins hostiles au plan de paix indien. C'est, sans doute, la menace la plus grave qui pèse sur le pouvoir civil, encore que rien ne prouve, pour l'instant, que des soldats soient responsables de l'attentat de mardi.

De leur côté, les rebelles tamouls n'ont pas caché que, en déposant les armes, ils s'inclinaient devant plus forts qu'eux. En d'autres termes, qu'ils ne pouvait pas s'opposer à la volonté de l'Inde, leur « protecteur » de toujours. Même si la minorité civile tamoule a semblé, dès le début, encline à accepter cet accord, l'amertume des combattants séparatistes ne peut guère être considéré comme une garantie pour l'avenir.

M. Gandhi, en quête d'un succès diplomatique après une série de déboires sur le plan intérieur, ne peut plus, désormais, ignorer l'impopularité, en milieu cinghalais, de la « paix indienne ». Peut-être n'y avait-il pas d'autre choix, mais le régime sri-lankais se retrouve, désormais, à la merci d'un coup d'Etat militaire. D'autre part, ne serait-ce que pour calmer les appréhensions de la minorité tamoule et éviter que les rebelles ne reprennent le maquis, l'armée indienne semble condamnée à camper dans le nord de l'île, au risque de couper en deux, à la longue, l'ancienne Ceylan.

Elargissement déguisé en évasion ?

Un otage américain au Liban a recouvré la liberté

M. Charles Glass, le journaliste américain enlevé le 17 juin dernier à Beyrouth-Ouest, a recouvré la liberté le mardi matin 18 août. Il a été immédiatement conduit par des officiers syriens à Damas, où les autorités avaient maintes fois affirmé leur détermination de tout mettre en œuvre pour obtenir sa libération.

M. Charles Glass s'est, en principe, « évadé ». Cependant, tout porte à croire qu'il a bel et bien été libéré par ses ravisseurs.

BEYROUTH
de notre correspondant

Le journalisme américain Charles Glass a recouvré la liberté, deux mois après avoir été enlevé à l'entrée sud de Beyrouth-Ouest, à 500 mètres d'un barrage de l'armée syrienne. En principe, M. Glass s'est évadé : il aurait réussi à passer de son lieu de détention, dans la banlieue sud chiite, à l'immeuble voisin ; et, de là, à sortir dans la rue, héler un taxi et se faire déposer à l'hôtel Summerland, le tout à 2 h 30 du matin. Cet hôtel étant très fréquenté par des officiers syriens, le journaliste était en de bonnes mains... Il a presque aussitôt été transféré à Damas, où interviendra probablement sa libération officielle.

Bien que rien ne puisse être exclu, à Beyrouth plus qu'ailleurs, la version de l'évasion de Glass paraît d'une haute invraisemblance lorsqu'on connaît les conditions de détention de tous les otages au Liban, particulièrement des étrangers, les plus précieux d'entre eux aux yeux de leurs ravisseurs, et le rythme de la circulation des taxis à 2 heures du matin dans le secteur musulman de Beyrouth...

On pense plutôt à une mise en scène et à une libération camouflée en évasion. D'autant plus que M. Glass a été accusé, – aveux à l'appui – d'être un « super »-agent de la CIA.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 4.)

La majorité exploite les propos de M. Michel Rocard



PAGE 7

La mort de Rudolf Hess

Le dauphin halluciné de Hitler

Rudolf Hess est mort, le lundi 17 août, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, peu après son transfert de la prison de Spandau à l'hôpital britannique de Berlin. Les Soviétiques ont accepté que sa dépouille mortelle soit remise à sa famille.

Curieux et interminable destin que celui de l'ancien compagnon et « dauphin » du Führer. Ce Mathusalem du nazisme avait quitté à jamais, jeune encore, bien avant la fin de l'aventure, l'Allemagne de son maître, pour une « mission de paix » abracadabrante en Grande-Bretagne, dont on n'a jamais su le fin mot. Hitler l'avait alors copieusement abreuvé d'insultes pour sa « trahison ». Cet abbé Faria seul à rester enfoui jusqu'à la mort dans son château d'If de Spandau n'avait pas participé au génocide, par nature imprescriptible.

Si l'on pesait une idéale justice selon les crimes commis ou les complaisances consenties, on s'apercevrait qu'entre les éclatantes carrières de certains autres et la prison à vie de celui-là, la balance est devenue folle.

Enfermé à Spandau dans la gigantesque prison gérée conjointement par les quatre puissances victorieuses du Reich, il y était devenu le gardien de l'ultime débris d'une alliance rompue. Au milieu d'un ballet international de soldats relevant sa garde, le détenu le plus coûteux du monde habitait, justifiait et perpétuait à lui seul l'ultime institution quadripartite de Berlin, celle que les Soviétiques, pour des raisons évidemment politiques, ne voulaient pas voir effacer par une mesure de grâce.

Aucun talent particulier ne destinait ce fils de négociant, après ses laborieuses études commerciales, à devenir l'un des maîtres de l'Allemagne. Mais il n'allait pas déparer l'incroyable médiocrité du personnel politique nazi.

Engagé volontaire de 1914, guerrier sans prouesses ni médailles, il accueille la défaite avec amertume. En 1920, sa rencontre avec Hitler lui permet enfin de donner un sens à sa vie. Il est ébloui, conquis, subjugué. Le soir même il rentre dans sa pension de Munich en hurlant : « *C'est lui, je l'ai trouvé, voici l'homme.* » Le voici chantre attitré, apôtre de l'obéissance inconditionnelle, écrivant en juin 1934, peu avant la « Nuit des longs couteaux » qui devait châtier Roehm et ses SA désobéissants. « *Nous le constatons avec fierté, un seul être demeure à l'abri de toute critique, et c'est Adolf Hitler...* » Dans le groupe des premiers nazis, il se veut le saint Jean sur l'épaule de qui sommeille le maître. Hitler n'a pas suscité dévouement plus éperdu, admiration plus émerveillée, asservissement plus extatique.

Le Führer est sensible à ces vertus d'un disciple qui, contrairement à tant d'autres, n'a jamais songé à faire carrière. Le 21 avril 1933, il nomme Rudolf Hess son « *suppléant* ». Cette fonction de dauphin en titre est accompagnée d'un poste de ministre sans portefeuille et de quelques obligations politico-mondaines, dont la plus appréciée est de précéder le Führer à la tribune dans les grandes manifestations. Dans un discours prononcé le 1er septembre 1939, c'est à ce « *successeur désigné* » que Hitler demande de marquer une « *fidélité aveugle* ».

P.-J. F.

(Lire la suite page 6.)

Un article du secrétaire général de la CFDT

Le pari obligé de la formation

Pour cette « rentrée » sociale pré-électorale – élections prud'homales en décembre 1987, puis élection présidentielle, – M. Edmond Maire se tient éloigné des sentiers de la politique. Dans l'article que nous publions, le secrétaire général de la CFDT voit dans le développement de la formation un moyen de revitaliser l'action syndicale et de favoriser la mutation du syndicalisme.

par Edmond Maire

Regardons autour de nous : la logique impitoyable d'une modernisation conduite à coups de hache dissocie toujours plus notre société duale. Sous l'emblème officiel du libéralisme économique, synonyme en langage courant de la loi du plus fort et du chacun pour soi, partout se multiplient les situations d'exclusion et de précarité. Comment y répondre ? Comment contre-attaquer concrètement en rassemblant des énergies multiples pour moderniser mieux et plus solidairement ? Les orientations générales et généreuses n'y suffisent pas. Rien ne peut remplacer la définition fine d'objectifs et de moyens d'action dans chaque domaine. La formation est un de ces tout premiers enjeux.

Demandez à un responsable du Nord ou de la Lorraine les handicaps à surmonter pour donner à sa région toutes ses chances : vous l'entendrez, presque à coup sûr, évoquer le niveau général de formation comme l'un des héritages régionaux les plus lourds.

De fait, la tradition industrielle française si marquée par le taylorisme s'est accommodée fort longtemps des insuffisances de notre système éducatif. L'échec scolaire, massif, n'était guère un problème pour un type de production reposant sur le recours, également massif, aux ouvriers spécialisés. A quoi bon investir dans la qualification de celui – ou de celle – dont on attend simplement qu'il puisse accomplir des gestes répétitifs ? Tel était naguère le comportement implicite de beaucoup de responsables économiques ou politiques.

Le choc du licenciement de milliers d'OS dans l'automobile, et ailleurs, sans guère d'espoir de reclassement car ils étaient démunis de qualification adaptée, a fait voler en éclats ce modèle dépassé. La nécessité d'un effort important de formation n'est plus mise en doute.

C'est alors que se cristallise un débat bien français autour de la place de l'entreprise dans un système de formation rénové ; un débat où l'idéologie préconçue prend le pas sur les faits.

D'un côté se trouvent les tenants de l'école comme seule institution réellement formatrice. Pour ceux-là, au mieux la légitimité de l'entreprise et de ses acteurs en matière de formation n'est pas établie, au pire l'entreprise n'est qu'un lieu d'exploitation où les objectifs de production s'opposent à la prise en compte d'objectifs de formation.

De l'autre côté, se regroupent des chefs d'entreprise exprimant une vision très étriquée de la formation et affirmant comme une évidence que le travail en entreprise est formateur par nature. Pour eux, le 1,2 % légal n'est qu'une « charge sociale » dont ils s'acquittent par obligation, qu'ils gâchent même parfois dans des réalisations douteuses, au lieu d'y voir un investissement pour l'entreprise et ses salariés. Ils ne se sont pas encore rendu compte qu'une cause importante de notre retard économique tient au trop faible niveau d'investissement des entreprises dans l'entretien et le développement des savoirs et du savoir-faire de leurs salariés.

En fait, les tenants de ces points de vue respectifs se sont jusqu'ici bien accommodés d'une organisation de notre système de formation professionnelle traditionnellement marquée par l'exclusion de toute responsabilité de l'entreprise dans la qualification professionnelle des jeunes. Il y avait collusion d'intérêts pour l'immobilisme.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

Le médicament qui fait trembler Wall Street

L'interdiction de commercialiser aux Etats-Unis le TPA, un des premiers médicaments produits par génie génétique, est un coup dur pour la firme Genentech. Une décision qui a d'importantes répercussions scientifiques et financières.

- La Terre lue du ciel
- Les leçons de l'océan

Pages 9 et 10

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

La nationalisation des Chemins de fer de l'Ouest

Les débats sur les nationalisations de 1981 avaient un précédent ; non en 1945, où personne ne les contestait vraiment, mais au début du siècle, quand la gauche guédiste refusait de renforcer le pouvoir de l'Etat.

par Jean-Noël Jeanneney

ON a accoutumé de comparer, non sans de justes motifs, les nationalisations de 1981 avec la première grande vague, celle de 1945. Mais peut-être trouvera-t-on un intérêt plus neuf, donc plus vif, à considérer la première occurrence où l'enjeu d'une nationalisation surgit au premier rang de l'attention publique : quand le rachat par l'Etat de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest (ceux de Bretagne et de Normandie) fut arraché par le gouvernement radical de Georges Clemenceau à une Chambre incertaine et à un Sénat rétif.

Depuis 1878, l'Etat gérait déjà – « provisoirement », avait dit la loi de l'époque – quelques lignes chétives en Vendée et dans les Charentes, si peu rentables et si mal entretenues que les milieux d'affaires les avaient abandonnées à la puissance publique avec soulagement. A présent, l'affaire est d'autre portée ! Ce qui est en cause, c'est l'une des six grandes compagnies héritées du Second Empire : la Chambre des députés consent à sa nationalisation le 7 décembre 1906 et le Sénat le 25 juin 1908, à trois voix de majorité seulement (1).

Pour qui relit les débats de la presse et du Parlement, ce n'est pas, au regard d'aujourd'hui, l'attitude de la droite qui est la plus riche d'enseignements. Car elle est sans surprise. On y est hostile au projet pour des raisons doctrinales : tout vaut mieux que de faire sortir l'Etat de ses missions traditionnelles les plus étroites. Paul Leroy-Beaulieu, grand prêtre du libéralisme fin de siècle, s'en explique sans détour : « *Les entreprises privées, en vertu de la flexibilité dont elles jouissent, de la rapidité aux adaptations successives, de la part plus grande qu'elles font à l'intérêt personnel, à l'innovation, de leurs responsabilités mieux définies à l'égard de leur clientèle, de la concurrence aussi qu'elles subissent et qui les stimule, doivent être préférées à l'Etat pour tous les services qui sont susceptibles d'être défrayés par elles* (2). »

L'hostilité de la gauche

Toute exception est insupportable, car elle emporte le risque d'une effrayante contagion. Et si quelques publicistes ou parlementaires modérés finissent par consentir au rachat, c'est à condition qu'il soit très clair que cette entorse aux principes n'est acceptable que parce que décidée pour des raisons strictement financières : les garanties d'intérêt consenties par l'Etat risquent de coûter si cher à celui-ci qu'une simple gestion de bon père de famille impose qu'on y porte le fer. C'est pour rallier ces esprits-là que le ministre des travaux publics, Louis Barthou, prend soin de marquer haut et fort qu'il ne s'agit strictement que d'une mesure d'opportunité. Rassurez-vous, dit-il, nul ne sera fondé parmi les doctrinaires à voir là un précédent justifiant qu'on l'imite !

A GAUCHE, en revanche, les divisions sont profondes et de longue portée. Tout un courant de la SFIO se réclamant du syndicalisme révolutionnaire et dominé par Jules Guesde est violemment hostile aux nationalisations. La concentration du capital entre les mains de l'Etat serait un grand danger. Car l'Etat, c'est l'ennemi, c'est l'arsenal et la forteresse de la bourgeoisie. Doubler l'« Etat gendarme » par l'« Etat patron » serait pour la classe ouvrière « *un véritable suicide* ». Ce serait joindre, pour les ouvriers, l'oppression politique à l'oppression économique (3). Donc, il faut attendre le « grand soir », le moment où la révolution aura donné le pouvoir entier au prolétariat, qui se confondra alors avec la nation.

« *Le Parti socialiste*, explique Guesde au congrès de Saint-Quentin de 1911, *n'est pas le parti du rachat, il est le parti de l'expropriation. Il n'a pas à racheter ; il a à reprendre par et pour le prolétariat ce qui a été volé au prolétariat ; et pour un pareil but, il n'y a qu'un moyen qui s'impose : c'est la prise du pouvoir politique. (...) Quand vous entrez dans la voie des rachats, si fructueux pour les capitalistes, vous faites purement et simplement le jeu de ces requins.* »

Ce n'est pas tout : accepter le rachat serait reconnaître la légitimité de la propriété capitaliste et, en termes plus pratiques, permettre aux « requins » du capitalisme de se reconstituer ailleurs. Marché de dupes pour la classe ouvrière donc ! Stimulant donné au dynamisme de l'adversaire : même s'il crie, il rira sous cape...

La tradition de Jules Guesde est puissante et elle irriguera le Parti communiste français après 1920. On oublie souvent que celui-ci s'est tenu sur des positions très hostiles aux nationalisations jusqu'après l'arrivée au pouvoir du Front populaire, ce qui explique que dans le « programme commun » de 1936 elles n'aient guère eu de place. C'est du bout des lèvres et pour des raisons tactiques que le parti s'y rallia, à compter de 1937. Et dans l'analyse critique développée par l'appareil communiste à propos des nationalisations de 1981 telle qu'elle se déploie plus librement après le départ de ses ministres du gouvernement, on voit resurgir la même thématique en mineure.

Jean Jaurès, en revanche, défend la nationalisation des chemins de fer, expliquant qu'« *il serait impensable qu'un Parti socialiste soit du côté des compagnies, contre la collectivité* ». Mais comme il se veut leader de conciliation et de syncrétisme, il préfère esquiver l'affrontement doctrinal et faire renvoyer au groupe parlementaire la question du rachat (4).

C'est donc l'« aile réformiste » de la SFIO qui se porte en avant. L'inspirateur principal est Edgard Milhaud, économiste, directeur-fondateur des *Annales de la régie directe*, professeur d'économie à Genève, et qui s'en fait le propagandiste dans plusieurs ouvrages et dans une multitude d'articles. L'animateur politique est Albert Thomas (5).

Chez eux, on ne voit pas l'Etat de façon théorique et abstraite, mais plutôt comme un champ de forces complexes, un « *champ de bataille où les classes opposées se rencontrent* », selon l'expression de Thomas lui-même. La question est de s'y assurer de meilleurs appuis et de le faire selon une marche progressive, « *sans coup de baguette magique* » : Millerand y insistait dans son discours-programme de Saint-Mandé en 1896. C'est sur cette droite du socialisme que l'on retrouve les ancêtres véritables du programme commun des années 70 et des décisions de 1981.

La nécessité première est d'affaiblir les « féodalités » – vocabulaire d'époque – que constituent les grandes compagnies de chemin de fer. Car celles-ci ont accumulé une puissance financière qui se déploie largement au-delà du domaine strict de leurs activités et qui pèse sur tout le jeu démocratique.

Edgard Milhaud place sa croisade sous l'égide de Lamartine, qui, dès 1838, à la Chambre des députés, s'inquiétait de la puissance future des grandes compagnies naissantes et interpellait en ces termes le gouvernement orléaniste : « *Le peuple aura beau demander, se plaindre, accuser les tarifs, il sera et vous serez vous-mêmes pour des demi-siècles ou pour des quarts de siècle en la puissance des compagnies... Vous les laisserez, vous, partisans de la liberté et de l'affranchissement des masses, vous qui avez renversé la féodalité, et ses péages, et ses droits de passe, et ses limites, et ses poteaux, vous les laisserez entraver le peuple et murer le territoire pour la féodalité de l'argent. (...) Je vous le prophétise avec certitude, elles seront maîtresses du gouvernement et des Chambres avant dix ans* (6)... »

En 1895, une commission d'enquête parlementaire, à l'initiative du socialiste Alexandre Millerand, se consacra à l'étude des conditions dans lesquelles avaient été signées, douze ans plus tôt, en 1883, les conventions renouvelées entre l'Etat et les compagnies. Le procès-verbal des auditions est riche de renseignements sur la corruption de la presse par le « service de publicité » créé en commun par les six compagnies de chemins de fer – une presse qui ne fut jamais aussi vénale que sous la IIIe République. Carlier, secrétaire général de la Compagnie d'Orléans, qui est chargé de l'« arrosage » destiné à acheter le silence ou la complaisance des plumes, en évoque l'ampleur avec franchise : « *On a dit récemment devant un tribunal qu'il y a deux presses : la presse honnête et l'autre. Je ne peux pas vous dissimuler que nous avons malheureusement affaire à la seconde comme à la première, et je ne peux pas dire que les sommes distribuées aient toujours répondu à des services positifs. Il est malheureusement certain qu'il y a parfois pénétration des deux presses l'une dans l'autre. Tels de nos adversaires que je considère comme sincères et loyaux seraient les premiers à rougir s'ils se doutaient des marchandages auxquels se livrent les administrateurs et les courtiers des journaux où ils écrivent. Ceux-ci cherchent à battre monnaie avec ce que l'on fera dire ou ne pas dire à tel ou tel collaborateur* (7). »

DÈS le gouvernement Gambetta de 1881-1882, le sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics, Lesquillier, qui avait annoncé que les compagnies abaisseraient leurs tarifs ou seraient dissoutes, provoqua un tir de barrage contre lui dans la presse quasi unanime. Et quand le gouvernement, bientôt, tomba (et l'affaire des chemins de fer eut sa part dans cette crise), on vit accéder au ministère des finances Léon Say, le fils de l'économiste Jean-Baptiste Say qui parlait de l'« *Etat-ulcère* », lui-même administrateur de la Compagnie du Nord, et alors tout rentra dans l'ordre (8).

Cela reste négatif : souci de défense et de protection contre l'argent privé, puissant et organisé. Du côté des motivations positives, ce sentiment est fort qu'il est possible de constituer une compagnie-témoin, démonstration d'efficacité et source de moralisation pour le milieu tout entier. Réclamant, dans une proposition de loi de 1895, la nationalisation des Compagnies de l'Ouest et du Midi, les députés Guillemet et Camille Pelletan, qui se situent à la gauche du radicalisme, expliquent que leur but est de « *permettre qu'il soit fait une expérimentation sérieuse et absolument concluante* » des avantages de la nationalisation sur les systèmes en vigueur. Les livres d'Edgard Milhaud accumulent les témoignages d'impéritie des compagnies privées ? Eh bien, ce dont il est question, c'est de prouver que l'Etat peut mieux faire !

Le ressort principal sera l'adhésion psychologique du personnel, grâce aux avantages qu'on peut lui concéder par une législation plus généreuse. Ainsi veut-on retourner comme crêpe l'inquiétude de la droite selon laquelle l'Etat sera toujours conduit à uniformiser les statuts vers le haut.

C'est là le propos de Clemenceau, qui arrache de justesse l'adhésion du Sénat, le 25 juin 1908, avec une démonstration qui a toute la force de la modernité, quand il s'écrie : « *Parce que le collectivisme veut l'Etat partout, je ne crois pas que nous devions ne le mettre nulle part... Le mouvement actuel des esprits les emporte très loin de cette ancienne école* (...), *qui soutenait que le meilleur gouvernement était le gouvernement le plus faible...* » Et il ajoute : « *Nous ne voulons pas une opération contre les grandes compagnies ; nous ne voulons pas les affaiblir ; nous voulons pouvoir les contrôler, de la seule façon qu'il nous soit permis de le faire : par la constitution d'une sorte de compagnie-témoin grâce à laquelle nous serons à même de réaliser les améliorations économiques et sociales que nous ne pouvons pas leur imposer* (9)... » N'est-ce pas déjà la théorie si actuelle du double secteur insistant sur l'efficacité par contagion des entreprises nationalisées ?

RESTE à faire un sort, pour finir, aux propositions d'un personnage marginal : Pierre Biétry, député de Brest. Il dépose et défend à la tribune un contre-projet qui développe le thème suivant : le rachat des Chemins de fer de l'Ouest est une occasion historique d'inventer de nouveaux ressorts pour la société française. Il faut « *empêcher la formation de grands monopoles d'Etat, qui conduirait le peuple vers un régime où tous les hommes seraient fonctionnaires, c'est-à-dire livrés à l'arbitraire du pouvoir exécutif* », et pour cela il faut « *faire passer dans la législation moderne le principe de l'accession des travailleurs à la propriété des entreprises auxquelles ils collaborent* ». Ainsi, « *en intéressant le personnel à la prospérité de l'exploitation, à l'entretien du matériel et à son perfectionnement* », créera-t-on « *une émulation croissante dans toutes les formes de l'activité, au lieu de laisser envahir le corps social par l'inertie inhérente aux sociétés dans lesquelles les individus n'ont aucun intérêt individuel immédiat au bon fonctionnement de tous les rouages* ». D'où découle cette proposition : « *Une nouvelle société sera formée par le personnel à tous les degrés actuellement en service dans la Compagnie de l'Ouest pour l'exploitation de ses réseaux sous le contrôle de l'Etat et avec son concours.* »

Surprise : voici apparaître l'esquisse de la doctrine que le RPF des années 50 appela l'« *association capital-travail* », que les gaullistes de gauche s'efforcèrent d'incarner avec un succès mitigé quand ils imposèrent à Pompidou le célèbre amendement Vallon de 1967, doctrine qui, aujourd'hui, passe encore parfois une tête timide à la porte des congrès du RPR, quand M. Balladur a détourné les yeux...

Le syndicalisme « jaune »

Or il est temps de dire que la personnalité de Biétry confère une portée curieuse à ses propositions : il est le chef du mouvement du syndicalisme « jaune ». Les « jaunes », à peu près oubliés aujourd'hui et longtemps négligés par l'historiographie, connaissent à l'époque un succès provisoire mais très vif. A partir d'une scission des syndicats ouvriers, ils cherchent à se faire une place du côté d'une « droite révolutionnaire » et anticapitaliste, non sans annoncer bien des traits du PSF de Doriot des années 30 (10).

Quelle que fût l'énergie de l'orateur, ses thèses n'eurent aucun écho à la Chambre. C'est à grand-peine qu'il parvint jusqu'au bout de son propos, au milieu d'un violent chahut (11). La droite parlementaire détestait en lui l'agrément de principe donné au rachat du réseau et considérait avec répugnance toute perspective d'un pouvoir ouvrier dans l'entreprise. Quant à la gauche « révolutionnaire », elle s'exprima par cette exclamation du socialiste Jules Coutant interpellant Biétry : « *Les ouvriers qui n'appartiendront pas aux Chemins de fer, qu'auront-ils ? Il n'y a plus de raisons pour que l'on ne dise pas : les montres aux horlogers, les machines aux mécaniciens !* (...) *Vous voulez créer une caste privilégiée* (12)... » Sur ce bord-là, on rejette comme suspecte toute idée émise par un renégat du socialisme et on se méfie ouvertement de toute éventualité que les cheminots soient intégrés dans un système propre à énerver l'élan révolutionnaire dont on souhaite qu'ils soient animés.



KHARBINE/TAPABOR


LA VIE DU RAIL

Cheminots en 1897.

Demain : La fleur et l'utérus

---

(1) J'ai utilisé les thèses de droit de A. Morette, *le Rachat du réseau de l'Ouest*, Valence, 1907, 326 p., et Dupré de Pomarède, *le Rachat du réseau de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest*, Bordeaux, 1910, 244 p. On peut replacer l'événement dans la durée, grâce aux contributions de Stéphane Rials, « Le contrôle de l'Etat sur les Chemins de fer, des origines à 1914 », et de Jean-Pierre Machelon, « L'idée de nationalisation en France de 1840 à 1914 », in *Administration et contrôle de l'économie 1800-1914*, Ecole pratique des hautes études, IVe section, Genève, 1985, p. 73-121 et p. 1-46.

(2) Paul Leroy-Beaulieu, *l'Etat moderne et ses fonctions*, Paris, 1891, p. 88 (cité par Richard F. Kuisel, *le Capitalisme et l'Etat en France. Modernisation et dirigisme au vingtième siècle*, traduit de l'anglais, Paris, Gallimard, 1981, p. 30).

(3) Propos de Jules Guesde au congrès de Lyon en 1912. J'utilise Jean-Louis Robert, « Une idée qui vient de loin : les nationalisations dans l'histoire du mouvement ouvrier français, 1895-1939 », *in* Claire Andrieu, Lucette Le Van et Antoine Prost, *les Nationalisations de la Libération, de l'utopie au compromis*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1987, p. 19-39.

(4) Jean-Louis Robert, art. cit., p. 25.

(5) Cf. son livre *l'Etat et les Compagnies de chemins de fer*, Paris, Dunod, 1914.

(6) 9 mai 1838, *le Moniteur*, cité par Edgard Milhaud, *les Fermiers généraux du rail*, Paris, Grasset, 1920, p. 15-16.

(7) Rapport de la commission d'enquête de 1895, p. 668.

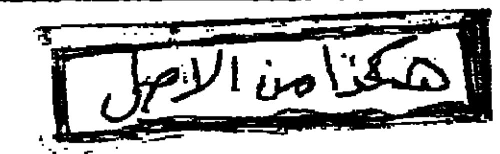
(8) Cf. le discours du radical Auguste Burdeau (il s'agit du fameux « boursier » qui fut le modèle de Bouteiller dans *le Roman de l'énergie nationale*, de Maurice Barrès), reproduit dans *le Globe* du 29 mai 1885 et cité par Milhaud, *le Rachat des Chemins de fer*, Paris, 1904, p. 15-16.

(9) *J.O.*, débats du Sénat, 25 juin 1908, p. 837-841. Le vote décisif a lieu sur la demande d'ajournement présentée par la commission des Chemins de fer et rejetée par 128 voix contre 125.

(10) Cf. le chapitre que Zeev Sternhell consacre aux « jaunes » dans *la Droite révolutionnaire, 1885-1914*, Paris, Le Seuil, 1978, p. 245-283.

(11) *J.O.*, débats de la Chambre, 5 décembre 1906, p. 2928-2935.

(12) *Ibid.*, p. 2928-2929.



AFRIQUE DU SUD : la grève dans les mines

Plus de trois cent mille Noirs en lutte pour une vie décente

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La réunion entre le NUM (National Union of Mineworkers) et le trust minier anglo-américain a été ajournée, lundi soir 17 août, après trois heures de discussions sans résultat. Les pourparlers doivent reprendre mardi. Si le chef de la délégation de l'Anglo American, M. Bobby Godsell, a qualifié les entretiens de *« constructifs »*, M. Cyril Ramaphosa, secrétaire général du NUM, a estimé qu'on pouvait *« difficilement les juger positifs »*. Le dirigeant syndical a ajouté que les quatre propositions avancées par l'Anglo American n'étaient *« pas suffisantes pour rétablir une situation normale »* et en a formulé huit autres. La principale concerne la *« démobilisation »* du personnel de sécurité dont la présence ne doit pas être *« visible »*.

La Chambre des mines, qui regroupe les principales sociétés minières, a, d'autre part, opposé une fin de non-recevoir à toutes, revendications salariales. Dans un communiqué, l'organisation patronale reproche au NUM de *« n'avoir pas été sérieux »* et de *« n'avoir pas agi de bonne foi »* à l'époque des négociations. Elle précise qu'elle a eu *« la très nette impression que le syndicat n'était pas véritablement intéressé à obtenir un accord mutuellement acceptable, mais plutôt à aboutir à une impasse pouvant conduire à une grève légale »*.

Dans la soirée de lundi, la Chambre des mines a publié un second communiqué affirmant qu'un nombre *« significatif »* de mineurs dans quatre centres d'extraction avaient repris le travail et qu'aucun autre ne s'était joint au mouvement. Elle a également signalé que le nombre des grévistes (340 000 selon le NUM) était *« grossièrement exagéré »*.

Le conflit des mineurs noirs est d'abord et avant tout une lutte pour un salaire *« décent »*. La NUM ne cesse de le répéter. Comment vivre avec 238 rands par mois dans les mines d'or pour un débutant et 225 dans celles de charbon ? (un rand vaut 3 F) et cela pour un travail dangereux, épuisant (les profondeurs peuvent atteindre 4 000 mètres). La chaleur est étouffante, le bruit des marteaux-piqueurs assourdissant et le degré d'humidité frise les 100 %. Sur le front de taille, où court le filet aurifère de couleur grisâtre, les mineurs, torse nu, travaillent à genoux ou accroupis. La hauteur de la faille ne dépasse pas 1 mètre.

L'extraction ne s'arrête jamais au fond des puits. Les équipes se relaient toutes les huit heures dans les entrailles de la terre pour arracher au quartz ses particules précieuses. Un travail de titan effectué par des ouvriers migrants venus des homelands ou des pays voisins et dont le seul moyen de communication est une sorte d'espéranto, le fanakalo, sabir rudimentaire composé de six langues.

Trois quarts d'étrangers

Ils viennent pour le plus grand nombre du Transkei, du Lesotho, du Mozambique et vivent dans des baraquements *(hostels)* sur l'enceinte des mines, isolés du monde, coupés pendant une année entière de leur famille. Un univers concentrationnaire où les distractions sont rares et les conflits éthniques fréquents. Un champ clos déshumanisé bien que certains progrès aient été accomplis pour améliorer l'habitat et les conditions de vie. Une société sans femmes où la vie est réglée par le va-et-vient des « trois huit ». Une existence et un travail difficiles à tel point que les Noirs sud-africains répugnent désormais à le faire. Il n'y a en effet qu'un quart de mineurs de nationalité sud-africaine (homelands non compris) qui travaillent à l'extraction du charbon (plus facile) et de l'or.

Au total, 400 000 mineurs noirs vivent dans ces *« hostels »*. Un système que le NUM s'est juré de démanteler car il correspond pour lui à une caricature de la ségrégation. Au cours de son cinquième congrès, ce syndicat l'a qualifié de *« crime contre l'humanité »*. *« Depuis cent ans,* fait remarquer le NUM, *cette forme de colonisation brutale a été imposée aux fins d'expansion du capitalisme »*, et il réclame un programme en vue de sa suppression. Les sociétés minières admettent que le système appartient à un âge révolu mais estiment qu'il ne peut être aboli en un tour de main.

Afin d'améliorer la condition du mineur noir, le NUM pense qu'on pourrait déjà le rétribuer en rapport avec l'effort de travail fourni et lui donner au moins un minimum vital. Mais même sur le montant du salaire moyen, le syndicat et la Chambre des mines ne sont pas d'accord. L'organisation patronale cite le chiffre de 571 rands et le NUM celui de 427. La profession est divisée en huit catégories, et la plus grande partie des mineurs noirs sont à l'échelon 4 ou en dessous. Pour ces quatre premiers niveaux, les salaires oscillent, suivant les sources, pour le plus bas entre 250 ou 300 rands et 450, au maximum 500 rands, pour le gros des employés.

Or le NUM estime que l'industrie minière peut payer. Marcel Golding, secrétaire général adjoint, explique que dans les mines d'or les profits ont augmenté de 37 % en 1985 et de 14 % l'an dernier, alors que les dividendes payés se sont pour leur part accrus respectivement de 38 et de 10 %. Il ajoute : *« En dix ans, les profits ont grimpé de 44 %, les dividendes de 21 % les dépenses en capital de 106 % et les taxes gouvernementales de 38 %. »* Personne ne conteste qu'un effort important a été réalisé au cours des dernières années, même si on continue de se chamailler sur l'évolution des profits en fonction de la base de calcul. Cependant, la Chambre des mines concède qu'en termes réels, le salaire moyen a baissé depuis 1982.

Un travail dangereux

Il est indéniable qu'une majorité de mineurs noirs gagnent à peine l'indispensable pour pouvoir nourrir une famille, même s'il faut ajouter la somme de 164 rands correspondant à la nourriture, au logement et autres avantages. Comparativement, les ouvriers des mines d'Afrique du Sud sont moins bien payés que dans les autres secteurs industriels : 25 % de moins.

S'il est vrai que les profits des sociétés minières ont diminué ces dernières années par rapport à la période faste des années 80, il est important de noter qu'en 1986, les actionnaires des mines d'or ont gagné autant que le total des salaires des mineurs noirs (2,5 milliards de rands). La différence entre les propositions et les revendications correspond au sixième des revenus des porteurs de parts. Ce qui fait dire à Marcel Golding que les demandes sont *« raisonnables »*.

Pour le reste, le NUM pense qu'il n'est pas exagéré de demander trente jours de congé payés par an pour des hommes privés de leur femme et de leurs enfants. Le syndicat réclame en outre l'augmentation, de deux à cinq ans de salaire, du capital alloué en cas de décès accidentel. Chaque année, les mineurs payent un lourd tribut au sous-sol sud-africain. Huit cents victimes en 1986, 539 en 1985 et 600 en 1984. En raison de leur profondeur, les mines sont particulièrement dangereuses à cause de la pression énorme qui augmente considérablement les risques d'éboulement. En septembre 1986, 177 mineurs d'entre eux ont péri à la mine de Kinross à la suite d'un incendie de galerie. Trois cent mille de leurs camarades avaient cessé le travail en signe de deuil et de protestation.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Manifestation de soutien de la CGT.** — Une manifestation de soutien à la grève des mineurs noirs d'Afrique du Sud, à laquelle avaient appelé la CGT, le MRAP et l'Union des travailleurs sénégalais en France, a rassemblé lundi 17 août de 5 000 à 6000 personnes selon les organisateurs, un millier selon la police, devant l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris. A la tête du cortège se trouvaient M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, ainsi qu'une délégation du PC composée notamment de Mme Gisèle Moreau et de MM. Charles Fiterman et Maxime Gremetz. La famille de Pierre-André Albertini, le jeune coopérant français actuellement en prison au Ciskei, s'était jointe à la manifestation. D'importantes forces de police ont bloqué les manifestants à proximité de l'ambassade.

TUNISIE

Aveux télévisés des auteurs des attentats du 2 août

TUNIS
de notre correspondant

La télévision tunisienne a présenté, le lundi 17 août, dans son bulletin d'information du soir, six auteurs des attentats du 2 août dans des hôtels de Sousse et de Monastir, qui avaient été arrêtés dans les jours qui ont suivi.

Agés de vingt à trente ans, tous ont affirmé appartenir au Mouvement de la tendance islamique (MTI), qui s'est désolidarisé de ces actes et le seul d'entre eux à avoir été interrogé longuement, M. Mehrez Boudagga, a nié avoir un quelconque rapport avec l'organisation du Djihad islamique, qui les a revendiqués (1).

Artificier du groupe, M. Boudagga a expliqué comment il s'était procuré trois mois auparavant le matériel nécessaire à la fabrication de cinq engins explosifs — quatre ont été utilisés dans les hôtels, le cinquième découvert dans son jardin devait servir ultérieurement — se livrant même devant les caméras à une démonstration de la manière dont il s'y était pris pour les confectionner.

Reconnaissant qu'il appartenait au MTI depuis un an, après son recrutement dans une mosquée de la région du Sahel, M. Boudagga a indiqué que le Mouvement était strictement compartimenté et que ses rapports avec des dirigeants islamistes étaient donc très réduits. Mais, a-t-il dit, il est *« évident »* que les instructions qu'il recevait émanaient de la hiérarchie du MTI, *« dans le cadre de l'escalade de la confrontation avec le régime, dans le but d'atteindre l'économie de celui-ci, particulièrement dans le secteur touristique, et après les distributions de tracts, les inscriptions de slogans hostiles sur les murs et les manifestations de rues. »*

On ignore pour le moment si les auteurs des attentats et les personnes encore recherchées dans cette affaire seront jugés en même temps que les dirigeants et militants du MTI, dont certains sont arrêtés depuis le mois de mars et qui doivent comparaître prochainement devant la Cour de sûreté de l'Etat.

MICHEL DEURÉ.

(1) L'Agence Tunis-Afrique Presse rapporte, par ailleurs, que les cinq autres membres du groupe ont également nié toute relation avec le Djihad islamique.

La Suisse confirme avoir accepté la demande d'extradition de M. Mzali

BERNE
de notre correspondant

Confirmant les informations du quotidien tunisien *la Presse* (*le Monde* du 18 août), les autorités helvétiques ont reconnu, le lundi 17 août, avoir accepté une demande d'extradition de M. Mohammed Mzali, présentée le 6 juillet par la Tunisie. La décision de Berne, a indiqué le porte-parole du département fédéral de justice de police, a été prise le 7 juillet, mais n'a pas pu être appliquée, l'ancien premier ministre tunisien se trouvant alors en France.

Déchu de ses fonctions en juin 1986, M. Mzali avait quitté son pays deux mois plus tard. Depuis lors, il vivait tantôt en Suisse, près de Lausanne, tantôt en France. En avril dernier, la justice tunisienne l'avait condamné à quinze ans de travaux forcés pour usage de faux et détournement de fonds publics.

Selon le département fédéral de justice et police, les délits retenus contre M. Mzali par le tribunal de Tunis sont tels sur le plan juridique qu'ils permettent sa mise en détention aux fins d'extradition. Mais c'est seulement après son arrestation et après avoir été entendu par la justice helvétique que l'ancien premier ministre pourrait éventuellement faire l'objet d'une mesure d'extradition en bonne et due forme. Le cas échéant, M. Mzali aurait encore la possibilité de déposer un recours auprès du tribunal fédéral habilité à trancher en dernier ressort.

J.-C. B.

A TRAVERS LE MONDE

Côte-d'Ivoire

Mystérieux enlèvement du ministre des transports

Abidjan *(AFP)*. — Un important dispositif policier a été mis en place à Abidjan et aux frontières du pays pour tenter de retrouver le ministre ivoirien des transports et des travaux publics, M. Aoussou Koffi, enlevé le dimanche 16 août à son domicile d'Abidjan par plusieurs hommes armés.

Il était toutefois impossible lundi soir d'obtenir une quelconque information de source officielle sur cette affaire. On indique seulement au ministère de l'intérieur que M. Koffi s'était rendu en début d'après-midi à Yamoussoukro, la capitale politique du pays, pour y rencontrer le chef de l'Etat, M. Félix Houphouët-Boigny. Il devait rentrer à Abidjan mardi.

Les ravisseurs, selon les premiers témoignages, sont deux hommes blancs et un Noir. Il semblerait en outre que M. Koffi les connaissait. C'est en les raccompagnant à la porte de sa maison, dans le quartier résidentiel de Cocody, qu'il aurait été contraint de monter dans leur voiture.

L'annonce du rapt a provoqué une énorme surprise en Côte-d'Ivoire. C'est la première fois, en effet, qu'une personnalité politique ivoirienne est enlevée dans ce pays. M. Aoussou Koffi est âgé de soixante-trois ans. Membre du bureau politique du PDCI-RDA (parti unique, au pouvoir), il a été nommé au ministère des transports et des travaux publics lors du dernier remaniement ministériel, le 9 juillet 1986. Il avait auparavant dirigé la compagnie aérienne multinationale Air Afrique, dont le siège est à Abidjan.

Indonésie

Djakarta annonce l'amnistie de plus de douze mille prisonniers

Plus de douze mille prisonniers indonésiens ont été amnistiés, le 17 août, à l'occasion du 42e anniversaire de l'indépendance du pays, ont annoncé la radio et la télévision d'Etat. Aucun détail sur l'identité des amnistiés n'a été fourni. Des proches de prisonniers politiques ont déclaré n'avoir reçu aucune précision sur le sort des dissidents. Les rémissions de peine ne concernent pas les personnes qui ont été condamnées au cours des six derniers mois.

Ces libérations interviennent alors qu'Amnesty International vient de nouveau de demander au président Suharto la libération de dix-huit « prisonniers de conscience ». Parmi ces prisonniers, dont certains sont détenus depuis plus de vingt ans, figure un professeur musulman handicapé et âgé de soixante-treize ans, M. Usmany Al Hamidy, condamné à huit ans de prison. L'organisation humanitaire réclame également la commutation des peines de mort prononcées contre vingt-quatre prisonniers politiques.

Israël

Normalisation des relations avec la Hongrie

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a annoncé, lundi 17 août, devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, la prochaine ouverture de sections d'intérêts de la Hongrie et d'Israël dans ces deux pays. Par ailleurs, la télévision israélienne a affirmé qu'un conseiller politique du ministère israélien des affaires étrangères, M. Nimrod Nowick, s'était entretenu secrètement, la semaine dernière à Bonn, avec l'adjoint du responsable du département Proche-Orient au ministère soviétique des affaires étrangères, M. Vladimir Sarsson. — *(AFP.)*

Mozambique

Visite de Mgr Etchegaray

Maputo *(AFP)*. — Le cardinal Etchegaray, envoyé spécial du pape Jean-Paul II, est arrivé le lundi 17 août à Maputo. Il doit s'informer sur les conditions de vie des Mozambicains, face à une pénurie de produits alimentaires due au conflit entre le gouvernement et les rebelles de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO) et aussi à la sécheresse touchant une partie du territoire.

Le cardinal a été accueilli par le ministre des affaires étrangères, M. Pascoal Mocumbi. Il devait être reçu ensuite par le chef de l'Etat, M. Joaquim Chissano.

L'arrivée de Mgr Etchegaray, dont le séjour s'achèvera le 25 août, coïncide avec une période de tensions entre les autorités mozambicaines et la hiérarchie catholique locale. Le président Chissano a ainsi publiquement attaqué une prise de position des évêques du pays en faveur de négociations entre le gouvernement et la RENAMO.

Cependant, les relations entre le Vatican et Maputo se sont développées. Lors de sa visite en Italie, en mai, le président Chissano avait été reçu par la pape, qui a été invité à se rendre au Mozambique l'an prochain.

Panama

Succès mitigé de la grève générale

L'appel à la grève générale lancé pour le lundi 17 août, n'a connu qu'un succès mitigé dans la capitale panaméenne. Près de cinq mille personnes ont chanté et dansé en réclamant le départ du général Manuel Antonio Noriéga, l'homme fort du régime, alors que la vie économique n'était pratiquement pas affectée par le mot d'ordre. Le président panaméen, M. Erik Delvalle, a par ailleurs abrogé le décrét interdisant toute manifestation publique. Une autorisation, demandée vingt-quatre heures avant, sera toutefois nécessaire. — *(AFP, Reuter.)*

Vietnam

La presse de Hanoï fait état de tensions entre les dirigeants

Des tensions sont apparues parmi les dirigeants vietnamiens, qui pourraient entraîner des remaniements au plus haut niveau, a rapporté l'hebdomadaire vietnamien *Lao Dong* dans sa dernière édition.

L'hebdomadaire, dont un article a été lu, le lundi 17 août, à la radio de Hanoï, laisse entendre qu'une opposition au plus haut niveau est apparue contre le secrétaire général du PC, M. Nguyen Van Linh.

Lao Dong explique que plusieurs articles parus dans le presse vietnamienne, signés des initiales NVL — vraisemblablement M. Linh, — ont été critiqués par *« certains responsables à des niveaux divers comme étant source de confusion pour le peuple et de difficultés pour les dirigeants »*.

Cette série d'articles, intitulée « Ce qu'il faut faire immédiatement » et publiée depuis le mois de mai, fait état de divers cas de « négativisme » et de corruption parmi les cadres du PC, et appelle le peuple à les dénoncer.

Selon l'hebdomadaire, *« la lutte qui vient d'être engagée contre le négativisme s'est déjà heurtée à des critiques, même au sein des échelons supérieurs de la direction »*.

« Un renouvellement des cadres dirigeants est l'étape la plus importante que le parti doit franchir pour promouvoir les réformes révolutionnaires », poursuit l'hebdomadaire, qui appelle ainsi à une purge au sein du gouvernement et du parti. *« La situation actuelle appelle à une réorganisation rapide de l'appareil du gouvernement et de l'Etat à tous les échelons »*, conclut *Lao Dong*.

Proche-Orient

La tension dans le Golfe et l'attitude des Occidentaux

Bagdad accentue sa pression sur l'économie iranienne

Alors que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France renforcent leur présence navale dans la région du Golfe, l'Irak a mené lundi 17 août pour la deuxième journée consécutive un raid aérien sur des installations pétrolières iraniennes.

Trois chasseurs de mines et un navire de soutien logistique ont quitté lundi en fin d'après-midi le port de Toulon pour l'océan Indien, où ils doivent rejoindre, à l'issue d'un voyage de deux semaines, le groupe aéronaval français du porte-avions *Clemenceau*.

Le *Cantho*, le *Garigliano* et le *Vinh-Long* ont appareillé le jour même où quatre chasseurs de mines britanniques quittaient leur port d'attache écossais pour la même destination, le Golfe, où, depuis dimanche, des hélicoptères américains chasseurs de mines appartenant au *Guadalcanal* effectuent des exercices pour préparer le passage d'un troisième convoi de pétroliers koweïtiens passés sous pavillon américain.

Cette activité navale occidentale a suscité une nouvelle mise en garde iranienne. Le président Ali Khamenei a rappelé lundi que son pays se réservait le droit d'attaquer *« les navires appartenant aux alliés de Bagdad, même s'ils sont sous pavillon des Etats-Unis ou d'un autre pays, au cas où ses propres bateaux seraient agressés par l'Irak »*. M. Khamenei a également menacé de *« riposter »* si les Etats-Unis *« attaquent les ports ou les navires iraniens »*.

Si les Irakiens se sont abstenus ces dernières semaines de s'attaquer à des *« objectifs navals »*, comme ils le firent un temps, ils n'en ont pas moins accentué depuis quelques jours leur pression sur l'économie iranienne en menant à nouveau lundi des attaques contre des installations pétrolières de la région d'Ahwaz, dans le sud-ouest de l'Iran. Ces attaques se sont accompagnées lundi de raids contre des raffineries de sucre.

Expulsions d'Iraniens de La Mecque

Un porte-parole militaire irakien a souligné que ces attaques, survenant après des bombardements iraniens, selon Bagdad, contre Bassorah, s'inscrivaient dans *« la stratégie irakienne, visant à priver l'Iran de ses ressources économiques qui lui permettent de poursuivre la guerre et l'agression contre l'Irak »*.

C'est pour contrer cette stratégie que Téhéran ne cesse de menacer de s'en prendre aux installations pétrolières des pays arabes du Golfe désignés comme les alliés de l'Irak. Dans un premier temps toutefois, l'Iran s'est borné à viser des installations irakiennes. L'agence officielle iranienne IRNA a ainsi annoncé que l'artillerie iranienne avait bombardé deux plates-formes pétrolières irakiennes situées au nord du Golfe.

Une autre source de conflit entre l'Iran et ses voisins arabes a resurgi lundi avec l'expulsion par l'Arabie saoudite des responsables des pèlerins iraniens à La Mecque. Cette expulsion intervient moins de trois semaines après le « vendredi noir », ce 31 août qui fit plusieurs centaines de morts à La Mecque parmi les pèlerins, à la suite des affrontements entre Iraniens et forces de l'ordre saoudiennes.

Chacun des deux pays se renvoit la responsabilité de ces heurts sanglants, qui ont été à l'origine de la mise à sac de l'ambassade d'Arabie saoudite à Téhéran. Blessé lors de ces incidents et hospitalisé dans la capitale iranienne, un diplomate saoudien, M. Mosaid Al Ghamdi, est mort lundi soir, a annoncé l'Agence saoudienne de presse.

La nouvelle initiative de Ryad a fourni l'occasion aux dirigeants iraniens de s'élever contre *« la conduite inconvenante du régime saoudien »* qui a *« déclenché la colère et la haine au sein des musulmans du monde entier »*. Radio-Téhéran a accusé les policiers saoudiens d'avoir *« attaqué »* le quartier général des pèlerins iraniens à La Mecque dimanche soir et d'en avoir arrêté le responsable ainsi qu'un certain nombre de fonctionnaires iraniens avant de les expulser. – *(AFP-AP-Reuter.)*

Téhéran souhaite ressusciter le « plan en huit points » proposé par M. Perez de Cuellar en mars 1985

New-York (Nations unies)
de notre correspondant

Le gouvernement iranien a fait savoir officiellement qu'il était disposé à recevoir le secrétaire général des Nations unies, afin d' *« entamer des discussions sur la sécurité de la région »* du golfe Persique. Selon les déclarations du ministre iranien des affaires étrangères, M. Velayati, ces discussions devraient avoir pour base le « plan en huit points » proposé par le secrétariat général de l'ONU le 21 mars 1985 et accepté à l'époque par les deux parties en guerre. Cette proposition pose de délicats problèmes, notamment à l'Irak et au Conseil de sécurité.

Le « plan en huit points » affirme que *« les deux parties désirent mettre fin au conflit qui les oppose, mais reconnaissent que leurs points de vue sur les moyens de parvenir à la paix sont profondément divergents »*. C'est pourquoi, *« en liaison avec les parties, le secrétaire général entamera des consultations, afin d'aboutir à des solutions globales »*.

Après s'être engagées à cesser les attaques, immédiatement (le 26 mars 1985), sur tous les objectifs civils (populations des deux pays, aéronefs et navires circulant aussi bien dans les espaces soumis à souveraineté que dans ceux, internationaux, du golfe Persique), les deux parties offraient de nommer des négociateurs chargés d'entamer la discussion avec le secrétaire général et de dresser la liste des ports et des installations pétrolières que les belligérants s'engageraient à ne plus attaquer. Le plan prévoyait également l'échange de prisonniers de guerre et l'arrêt de l'utilisation d'armement chimique.

M. Perez de Cuéllar s'était aussitôt rendu à Téhéran et à Bagdad, où il a séjourné du 7 au 9 avril 1985, mais l'application du plan n'est pas allée au-delà de ce premier pas très symbolique.

Consultations privées

L'insistance de l'Iran à ressusciter ce plan se heurte à un obstacle pratique de taille : si les entreprises diplomatiques du secrétaire général sont souvent encouragées, elles ne sauraient se situer en dehors des résolutions existantes et en marge d'un nécessaire accord de la part du Conseil de sécurité. Or la résolution 598, votée à l'unanimité le 20 juillet dernier, reprend – en des termes plus généraux – l'ensemble des dispositions prévues par le plan. Considérée par certains membres du Conseil comme *« définitive »*, elle doit être appliquée *« obligatoirement »*. De surcroît, le premier paragraphe de la résolution *« exige, comme première mesure en vue d'un règlement négocié, que l'Irak et l'Iran observent immédiatement un cessez-le-feu »*. Aussi certains membres du Conseil de sécurité font-ils remarquer qu'*« aucune négociation ne devrait être entamée avant l'arrêt des combats »*.

Si la position de la France semble très ferme sur ce dernier point, Washington et Londres paraissent avoir adopté une attitude plus souple. Le département d'Etat reste officiellement fidèle à la résolution, mais n'exclut pas une approche plus flexible. S'exprimant après la réponse iranienne, en grande partie négative (*le Monde* du 13 août 1985), le porte-parole Charles Redmann a affirmé que les Etats-Unis *« attendaient un signe de la part de l'Iran »*, signe *« qui démontrerait un intérêt de Téhéran à appliquer la résolution 598 »*.

Des diplomates américains précisent, en privé, que Washington espère beaucoup de la visite du vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Laridjani, attendu à New-York le week-end prochain, afin d'arrêter son attitude à l'égard de Téhéran : si M. Laridjani ne propose rien de tangible, le département d'Etat exigera que le Conseil de sécurité aille de l'avant et adopte des dispositions punitives.

Afin de maintenir la pression sur Téhéran, les cinq membres permanents du Conseil se sont rendus auprès du secrétaire général, pour évoquer avec lui *« la suite à donner à la réponse iranienne »*. Les *« cinq »* admettent que des *« consultations privées »* sur d'éventuelles sanctions ont déjà commencé, mais personne ne se fait d'illusions car l'Union soviétique et la Chine ont fait savoir qu'elles n'étaient pas disposées, dans l'immédiat, à punir l'Iran. Leur accord éventuel avec le principe des sanctions paraît d'autant plus improbable qu'une compétition manifeste s'est installée entre Moscou et Pékin, les deux capitales rivalisant d'amabilités à l'égard de Téhéran. La Chine étant devenue, cette année, le premier fournisseur militaire de l'Iran, l'*« axe asiatique »* ainsi créé inquiète visiblement les Soviétiques.

CHARLES LESCAUT.

Les chasseurs de mines britanniques vont gagner la mer d'Oman « à petite vitesse »

LONDRES
de notre correspondant

L'appareillage de la Tupperware Force a été entouré, le lundi 17 août, d'un maximum de discrétion, poussant la volonté de dédramatisation à l'extrême afin d'éviter un déploiement de forces intempestif aux yeux des Iraniens, les quatre chasseurs de mines dépêchés par Mme Thatcher dans le Golfe ont quitté à tour de rôle, dans la grisaille, la base écossaise de Rosyth, un bâtiment de soutien dans leur sillage.

Il était loin le départ en fanfare de l'armada envoyée à la reconquête des Malouines en 1982, devant une foule de milliers de témoins transportés par l'événement. Cette fois, ils étaient tout au plus une centaine groupés en bout de quai pour saluer les navires.

Les trois cents matelots, qui ont reçu leur ration de crème solaire, s'attendent à tout sauf à une croisière de plaisance dans des eaux piégées. Leurs navires à coque de plastique (d'où le sobriquet de Force Tupperware) disposent en tout et pour tout chacun de deux canons de 20 mm et 40 mm, et d'autant de mitrailleuses.

Autant dire que sans la puissance de feu de l'*Armilla Patrol* – deux frégates et un destroyer de la Royal Navy en faction dans le Golfe, – ils seront totalement vulnérables aux éventuelles attaques aériennes ou navales lorsqu'ils fouilleront les fonds marins à l'aide de leurs sonars ultra-sophistiqués et sous-marins de poche téléguidés. Installer d'autres armes à bord aurait dangereusement accru la masse magnétique des bateaux, les exposant du même coup davantage aux risques des mines. Le règlement est sur ce point particulièrement pointilleux. Il proscrit tout objet métallique superflu à bord, et c'est la raison pour laquelle les téléviseurs, magnétoscopes et machines à faire les glaçons seront débarqués à l'escale de Gibraltar.

Dès son arrivée en mer au large de l'Ecosse, la flottille a entamé une série d'exercices visant à achever sa préparation. Elle mettra le cap plein sud probablement en milieu de semaine, mais le fera à petite vitesse comme s'il s'agissait de gagner du temps pour laisser le champ libre à la diplomatie.

L'espoir secret du gouvernement de Mme Thatcher est que les tensions dans le Golfe seront quelque peu apaisées d'ici à l'arrivée de ses démineurs, sous quatre à cinq semaines. Les autorités britanniques espèrent encore la participation d'autres pays, Pays-Bas et Italie notamment, aux opérations de déminage. Enfin, Londres mettra à profit les délais de route pour tenter de venir à bout des réticences du sultanat d'Oman et des Emirats arabes unis, peu empressés d'accéder aux demandes de soutien logistique de la Royal Navy.

Fin septembre, la Royal Navy disposera de onze bâtiments et d'un millier d'hommes dans le Golfe. Le ministère de la défense a rappelé cette semaine qu'ils auront pour mission essentielle d'assurer la sécurité des navires marchands britanniques et en toute indépendance par rapport aux Américains. Les experts militaires occidentaux à Londres sont moins catégoriques. Selon l'Institut international d'études stratégiques notamment, une coordination s'instaurera inévitablement, sous une forme quelconque, entre les forces navales américaines, françaises et britanniques. Faute de quoi l'efficacité du déminage s'en trouverait considérablement amenuisée.

(Intérim.)

Mise au point de la Maison Blanche sur un projet de vente d'armes à Ryad

Le gouvernement américain envisage de vendre pour 1 milliard de dollars d'armements à l'Arabie saoudite, mais n'a pas encore fixé le calendrier de l'opération, a annoncé, le lundi 17 août, la Maison Blanche. Précision qui confirme les informations sur cette vente éventuelle données, le matin même, par le *Washington Post*, et qui avaient suscité quelques remous dans les milieux politiques américains ainsi qu'au département d'Etat, qui avait opposé un démenti formel.

En effet, face à l'opposition d'un Congrès en majorité démocrate et sensible à tout ce qui touche la sécurité d'Israël, l'administration Reagan avait déjà dû renoncer, en juin dernier, à vendre mille six cents missiles antichars Maverick à l'Arabie saoudite.

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, des membres du Congrès auraient bien eu des conversations « informelles » portant sur ces livraisons, qui comprennent, outre les Maverick, une quinzaine d'intercepteurs F-15 destinés à remplacer les appareils saoudiens de ce type endommagés ou accidentés. *« Rien de nouveau »* dans ce projet de vente d'armes, soulignait M. Fitzwater, tout en insistant par ailleurs sur le fait que les Saoudiens sont de *« bons amis »* qui *« méritent le soutien des Etats-Unis »*.

D'après le *Washington Post*, l'administration Reagan, qui estime nécessaire de renforcer la capacité de l'Arabie saoudite à protéger l'acheminement du pétrole dans le Golfe, ne manquera pas de solliciter le Congrès, lors de sa prochaine session qui doit débuter le 9 septembre.

A Jérusalem, les responsables israéliens ont également réagi à l'article du *Post* en déclarant : *« Nous ne sommes naturellement pas au courant, ni contents de ces projets de vente. Nous avons déjà déclaré que nous étions hostiles et inquiets de toute vente à un pays en guerre avec Israël. »* – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN

Vingt-trois étrangers restent détenus

Vingt-trois étrangers restent détenus au Liban, après la libération, ce mardi 18 août, du journaliste américain Charles Glass, enlevé le 17 juin dernier à Beyrouth.

● SIX FRANÇAIS :

– Marcel Carton, soixante-trois ans, et Marcel Fontaine, quarante-deux ans, diplomates, enlevés le 22 mars 1985 :

– Michel Seurat, trente-neuf ans, chercheur au CNRS – dont des photos censées le montrer mort ont été rendues publiques par le Djihad islamique, – et Jean-Paul Kauffmann, quarante-deux ans, journaliste, tous deux enlevés le 22 mai 1985 ;

– Jean-Louis Normandin, trente-cinq ans, technicien à Antenne 2, enlevé le 8 mars 1986, et dont l'OJR (Organisation de la justice révolutionnaire) a annoncé le procès, repoussant la sentence à une semaine ;

– Roger Auque, trente et un an, journaliste, enlevé le 13 janvier 1987.

● HUIT AMÉRICAINS :

– Terry Anderson, trente-huit ans, directeur régional de l'agence Associated Press (16 mars 1985) ;

– Thomas Sutherland, cinquante-cinq ans, doyen de la faculté d'agronomie de l'Université américaine de Beyrouth (AUB) (9 juin 1985) ;

– Frank Reed, cinquante-trois ans, directeur de la Lebanese International School (LIS) (9 septembre 1986) ;

– Joseph Cicippio, cinquante-six ans, comptable à l'Université américaine de Beyrouth (12 septembre 1986) ;

– Edward Austin Tracy, cinquante-cinq ans (21 octobre 1986) ;

– Trois enseignants du BUC (Beirut University College), enlevés le 24 janvier 1987 : Jesse Turner, quarante-sept ans, Alan Steen, quarante-six ans, et Robert Polhill, cinquante-six ans.

● UN INDIEN :

– Mithileshwar Singh, soixante ans, titulaire d'une carte de résident permanent aux Etats-Unis, enseignant au BUC, enlevé en même temps que les trois enseignants américains le 24 janvier 1987.

● TROIS BRITANNIQUES :

– Terry Waite, quarante-sept ans, envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry et principal médiateur dans l'affaire des otages étrangers, disparu depuis le 20 janvier 1987, pendant une nouvelle mission au Liban entamée le 12 ;

– Alec Collett, soixante-deux ans, fonctionnaire de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA), enlevé le 25 mars 1985, dont la mort a été annoncée par les ravisseurs ;

– John Mac Carthy, vingt-neuf ans, caméraman (17 avril 1986).

● DEUX ALLEMANDS DE L'OUEST :

– Rudolf Cordes, cinquante-trois ans, industriel (disparu le 17 janvier 1987) ;

– Alfred Schmidt, quarante-sept ans, ingénieur électronicien de la firme Siemens (disparu le 20 janvier 1987).

● UN DIPLOMATE SUD-CORÉEN :

– Chae Sung Do, quarante-trois ans (31 janvier 1986).

● UN ENSEIGNANT IRLANDAIS :

– Brian Keenan, trente-cinq ans (11 avril 1986).

● UN CADRE COMMERCIAL ITALIEN :

– Alberto Molinari, soixante-huit ans (11 septembre 1985).

Un otage américain a recouvré la liberté

(Suite de la première page.)

Sa libération, si tel est bien le cas, refléterait une évolution des rapports syro-iraniens, mais aussi syro-américains, et peut-être même – malgré ou à cause de l'épreuve de force dans le Golfe – irano-américains.

L'enlèvement de M. Charles Glass, le 17 juin dernier, en même temps que celui de M. Ali Osseirane, fils du ministre libanais de la défense, chiite lui-même mais très modéré, et relâché une semaine plus tard, avait constitué plus un camouflet pour la Syrie, qu'un coup pour les Etats-Unis. Dans le cas de M. Glass, Washington pouvait en effet se prévaloir – et il n'a pas manqué de le faire – d'avoir catégoriquement interdit le voyage de ses ressortissants à Beyrouth, ce qui diminuait *de facto* son obligation d'agir.

Qu'est-ce donc qui a changé dans les relations syro-iraniennes entre juin et août ? Il y a deux mois, Téhéran n'avait pas de cadeau à faire à Damas, engagé dans un processus de pseudo-rapprochement avec l'Irak, mais plutôt un avertissement à lui donner. Pour complaire à l'Arabie saoudite et à la Jordanie, le président Hafez el Assad avait secrètement rencontré le président irakien Saddam Hussein, et d'autres rencontres syro-irakiennes avaient suivi. On a même envisagé l'éventualité d'une rencontre publique Assad-Saddam Hussein. Aujour- d'hui, tout est rentré dans l'ordre, et les ponts sont de nouveau coupés entre Damas et Bagdad.

Quant aux Etats-Unis, ils ont accordé un satisfecit à la Syrie, en levant la semi-quarantaine diplomatique dont ils l'avaient frappée ; ils ont même envoyé un émissaire présidentiel à Damas, M. Vernon Walters, et s'apprêtent à réinstaller leur ambassadeur, M. Eagleton, rappelé au moment de l'implication syrienne dans une affaire terroriste à Londres.

Les médias libanais du camp chrétien soulignent que l'évasion-libération de M. Glass est intervenue à la veille du retour de M. Eagleton à Damas. Elle constituerait donc un geste de l'Iran à l'égard de la Syrie, et de celle-ci à l'égard des Etats-Unis. Il serait cependant erroné d'extrapoler à partir de ce cas précis et d'échafauder des spéculations sur la libération d'autres otages.

Le dénouement de l'affaire Glass ne change pas les données de base de la situation : la Syrie voudrait bien faire libérer les otages occidentaux, mais elle doit obtenir la coopération de Téhéran, et elle n'est pas disposée à le faire au prix d'une confrontation avec son peu commode allié iranien. Si elle devait mener cette guerre, la Syrie ne le ferait qu'acculée, et pour son propre compte, non pour celui de l'Occident.

LUCIEN GEORGE.

Les Saoudiens se sentent menacés en Suisse...

Les opposants iraniens ne sont pas les seuls à craindre les attentats. Emirs et autres souverains arabes ne se sentent plus en sécurité à Genève, nous indique notre correspondante, Isabelle Vichniac. Suivant une longue tradition, le roi d'Arabie saoudite et nombre de personnalités princières du Koweït, du Qatar et de divers émirats avaient réservé le dernier étage d'un grand hôtel, afin d'admirer le défilé des fêtes annuelles de Genève et les feux d'artifice, tout en s'offrant leur propre fête, qui devait se dérouler durant trois nuits. Le célèbre chanteur Mohammed Abdou ainsi que l'orchestre le plus réputé d'Egypte devaient participer à ces festivités.

Or, cette année, à la suite de l'assassinat d'un pilote iranien, d'une alerte à la bombe et d'une inscription « Mort aux Saoudiens » (en arabe) face à l'hôtel, le monarque d'Arabie saoudite et sa suite, ainsi que les autres dignitaires, se sont décommandés. Selon les organisateurs, environ trois cents personnes étaient attendues : cent quarante-huit d'entre elles ont suivi l'exemple saoudien et ont annulé leurs réservations.

Le roi Fahd d'Arabie saoudite a également demandé aux membres de sa famille et aux dignitaires du régime saoudien d'écourter leurs vacances sur la Côte d'Azur et de rentrer immédiatement à Ryad, nous rapporte notre correspondant régional Guy Porte.

... et quittent la Côte d'Azur

A la suite de cet appel, une trentaine de personnalités et leurs proches qui, pour la plupart, séjournaient à Cannes depuis le début du mois d'août, se sont embarqués à l'aéroport de Nice-Côte d'Azur en début de semaine. Parmi elles, figuraient l'épouse et l'un des neveux du roi, l'épouse du prince héritier ainsi que plusieurs autres membres de la famille royale et le gouverneur de La Mecque.

Suite à des informations sur l'infiltration de commandos iraniens en France, la police avait renforcé dernièrement sa protection autour des hôtes saoudiens de Cannes. Une trentaine de CRS et de fonctionnaires des services des renseignements généraux des visites officielles et du Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) avait été affectés à la surveillance des villas et à la protection rapprochée de leurs occupants.

(Publicité)

MESSAGE

ADRESSE AUX MEMBRES DU PARLEMENT EUROPEEN QUI ONT SOUTENU DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA "RESOLUTION ARMENIENNE"

Le Parlement Européen a adopté le 18 juin 1987, une résolution intitulée "Une solution politique pour la question arménienne"

Cette Résolution:

- Comporte une allégation au prétendu génocide commis en 1915 à l'encontre des arméniens par les Ottomans turcs.
- Insère la reconnaissance par la Turquie du "génocide arménien" et du "problème kurde" dans les conditions requises pour son accession aux Communautés Européennes.

Le 21 Juin 1987 un groupe de terroristes kurdes s'est acharné sur un village de 60 habitants, près de la frontière irakienne, pour massacrer la moitié d'entre eux dont 16 enfants et 7 femmes...

Existe-il une relation entre la résolution du Parlement et le massacre des terroristes kurdes?

Que s'est-il passé en 1915?

- Les arméniens ont vécu en paix et en harmonie avec les Turcs pendant presqu'un millénaire. Mais en 1915 ceux qui vivaient dans le Nord - Est du pays se sont insurgés contre le Gouvernement Ottoman.
- En tant que compagnons d'armes, il ont alors collaboré avec la Russie tsariste, afin de chasser les Turcs fortement majoritaire dans la région et d'y fonder un Etat basé sur la minorité arménienne.
- Des bandes de terroristes arméniens ont massacré des personnes innocentes, par dizaines de milliers, afin de chasser les Turcs de ce territoire.
- Les puissances colonialistes et impérialistes de l'époque ont encouragé les arméniens dans leurs efforts.

Qu'a fait le Gouvernement Ottoman en fait?

A quoi rime le génocide?

- Le Gouvernement a déplacé les Arméniens, en les transférant de la zone de guerre aux autres régions de l'Empire. Et ce qui les attendait à destination n'était pas les camps de concentration ni des foyers d'extermination.
- Les Arméniens installés dans les régions sises loin de la zone de guerre continuaient à vivre dans la paix et dans la sécurité.

La définition de génocide contient en elle même le sens expressé d'extermination d'un groupe ethnique. Alors le Parlement Européen entend-il par là que les Ottomans ont découvert une nouvelle forme de génocide, au niveau régional?

Il est toutefois vrai que le déplacement a déroulé dans les circonstances de guerre. Les moyens de transport étaient rudimentaires, les conditions géographiques rudes. La famine et les épidémies y régnaient. Il est profondément regrettable que beaucoup d'Arméniens ont trouvé la mort dans ces conditions.

Mais les mêmes conditions, mises à part les agressions armées des Arméniens, ont également affectées la population turque. Les pertes de vie se trouvaient dans la population turque trois fois supérieures à celles des Arméniens. L'être humain n'a-t-il toujours pas la même valeur? Les chrétiens sont-ils primus inter pares? Pourquoi alors personne n'est touché de compassion pour les victimes turcs?

Le Parlement Européen porte un intéret surprenant aux victimes chrétiens d'un événement historiquement controversé. Mais, il fait sourde oreille aux cris de deux millions de Turcs souffrant d'une oppresion brutale en Bulgarie dans les années 1980.

Pourquoi créer un parallèle entre le génocide des juifs par les Nazis et la tragédie de 1915 et la qualifier injustement de génocide?

- Il est évident que le problème est avant tout historique est non pas politique. De plus il est intrinsèquement controversé. Par conséquent, il est incompréhensible qu'une institution politique telle que le Parlement Européen, puisse sans scrupule et sans peine arriver à une conclusion suscitant une grande injustice envers la nation turque.
- Le racisme est la force motrice de l'oppression des minorités ethniques. Le génocide est son point culminant. Sans faire un jugement moral, la culture turque n'a jamais engendré des tendances racistes et par conséquent des motivations de génocide.
- L'histoire témoigne de la tolérance traditionnelle des Turcs à l'égard des différentes nationalités dans l'Empire Ottoman qui rassemblait les diverses nations en son sein.
- Charles XII, Rakoczi et Kossuth ont trouvé refuge dans l'Empire Ottoman à la suite des interventions de l'impérialisme envers leur pays.
- Les Ottomans ont accueilli des dizaines de milliers de Juifs qui se sont enfuis de l'inquisition en 1492. Des milliers de Juifs évadés des pogroms tsaristes et ainsi que de la pérsécution nazie ont également trouvé asile dans l'Empire Ottoman et dans la République de Turquie. Parmi eux on peut citer Ernest Reuter, Fritz Neumark, Fritz Baade et même pour quelque temps Albert Einstein. Peut-on dire que les autres cultures n'engendrent pas non plus le racisme?

Nous savons ce qui est caché derrière l'extermination presque'en totalité des Juifs, des Tziganes et des invalides avec la complicité active ou morale des autres. Il existe encore des efforts d'exorciser l'esprit du racisme. A savoir, presqu'un million d'Algériens ont été massacrés par les Français et la population musulmane de Crimée ont disparu dans sa totalité en Union Soviétique.

- Cet esprit réapparait à nos jours sous une autre forme de racisme en remplaçant les Juifs par les travailleurs étrangers. Cependant, cette ignoble forme de violence raciste a été exclue du domaine d'activité des "forces progressistes" incluant les associations de protection des droits de l'homme.
- La résolution du Parlement Européen qui prévoit la reconnaissance du "génocide arménien" et du problème kurde, comme condition préliminaire de l'accession de la Turquie aux C.E. revêt une signification révélatrice.
- Ceux qui ont voté pour la résolution, et qui se sont abstenus de prononcer, n'affaiblissent-ils pas la notion de génocide, en qualifiant de génocide le déplacement des Arméniens en 1915? S'efforcent-ils ainsi de nier l'exclusivité de l'holocauste en accusant les Turcs en tant que musulmans d'avoir été les premiers à le commetre à l'égard des chrétiens, pour absoudre du moins partiellement ces derniers.
- Prétendent-ils par là que ce ne sont pas eux mais les Turcs qui sont racistes puisqu-ils exercent une oppression sur les Kurdes? En fin de compte lancent-ils leur mal sur nous?

Dans tous ces efforts ne remarquons-nous pas l'effet traumatisant de l'unique génocide de notre ère sur l'amour propre des peuples de même culture?

Il est à noter que:

- Ceux qui trahissent involontairement leur mea culpa n'ont aucune leçon à donner à la nation Turque.

Prétendent-ils par là que ce ne sont pas eux mais les Turcs qui sont racistes puisqu'ils exercent une oppression raciale sur les kurdes? En fin de compte projettent-ils leur mal sur nous? Dans tous ces efforts ne remarquons-nous pas l'effet traumatisant de l'unique génocide de notre ère sur l'amour propre des peuples de même culture.

Il est à noter que:

- Ceux qui trahissent involontairement leur mea culpa n'ont aucune leçon à donner à la nation Turque.
- Ceux qui souffrent de la culpabilité des crimes commis dans l'histoire et de leurs tendances racistes actuelles qui rappellent le passé doivent assumer entièrement leurs responsabilités et ne pas se sentir obligé de les partager, même en partie, par les autres.
- Ironiquement, la résolution du Parlement Européen parle de la suppression des obstacles à l'accession de la Turquie aux C.E. à condition qu'Elle devienne "Européenne" en avouant le "génocide". Mais nous sommes décidés à prendre notre place dans une Europe entièrement guérie de ses "maladies" La meilleure façon de prouver pour l'Europe sa guérison est de savoir vivre à pied d'égalité avec les Turcs.

Attention!

- Cette résolution est de nature à encourager les militants arméniens à reprendre les actes terroristes, comme ils l'ont déjà annoncé publiquement. Elle justifie également leur demande de compensation et de restitution territoriale. C'est donc au Parlement Européen qu'incombe la responsabilité.
- En dépit de la nature contreversée des évènements historiques, les Arméniens ont repris leurs actes terroristes au cours des derniéres années. De même ils ont menacé les parlementaires européens pour faire viser leurs ambitions. Si le terrorisme est le moyen de reconnaissance d'une cause fallacieuse même si l'on a tort, les vrais opprimés seront amenés davantage à agir de la même manière.

Puissent les membres du Parlement Européen se rendre compte de la réalité!

- La résolution qui n'est pas limitée au sujet essentiel, en raison notamment de l'insertion des relations turco-grecques et du problème chypriote, revèle la formation d'une coalition sinistre dont l'objective est d'éloigner la Turquie de l'Europe et, c'est la raison pour laquelle elle falsifie l'histoire, au lieu de rétablir la réalité historique.

Ne vous trompez pas si facilement!

- Cette résolution rend légitime les pires actes de terrorisme en Turquie, comme il a été constaté récemment à Pınarcık. L'insertion à contre-coeur de la condamnation du terrorisme dans cette résolution n'est plus qu'un palliatif decevant et ne peut sans doute débarasser ses signataires de leur responsabilité.
- Les événements du sud-est de la Turquie ne résultent pas d'une oppression éthnique mais d'une incitatiton de l'extérieur.
- La Turquie n'a pas de problème éthnique, comme ceux des Basque en Espagne, de "Irlande du Nord en Grande Bretagne ou de Corse en France. Si cela ne vous gêne pas, la Turquie désire rester loin de tels problèmes.

N'oubliez pas!

- Sise entre l'Europe et le Moyen Orient, La Turquie est le seul pays puissant et stable de la région:
- Après avoir vécu une période d'anarchie et de terreur, incitée de l'extérieur, vers la fin des anneés 70, Elle a rétabli la démocratie.
- Elle se développe rapidement grâce à une économie de marché. Elle regagne de la confiance en elle-même, en sa puissance et en sa capacité.
- Elle fait partie intégrante de toutes les institutions occidentales dont l'Alliance Atlantique. Elle maintient, au service de l'OTAN, la plus grande armeé européenne. Ne prenez pas la Turquie comme l'affaire dans le sac.

Bref!

- A moins qu'il corrige cette injustice et qu'il se conforme à l'histoire le Parlement Européen passera dans l'histoire comme étant une institution qui ne respecte pas ses propres idéaux et qui supporte le terrorisme.
- Nous tenons à dire la vérité même si elle est dure puisqu'une vérité non-pariée ne peut qu'envenimer les maux.
- Il est grand temps pour nous d'agir ensemble d'une manière rationelle dans un monde qui devient de plus en plus irrationnel.

Association Turque du Traité de l'Atlantique du Nord
Türk Atlantik Antlaşması Derneği

Union des Parlementaires Turcs
Türk Parlamenterler Birliği

Confédération des Syndicats des Travailleurs de Turquie
Türkiye İşçi Sendikaları Konfederasyonu

Fondation Turque de Promotion
Türk Tanıtma Vakfı

Association des Industriels et des Hommes d'Affaires Turcs
Türk Sanayici ve İşadamları Derneği

Confédération des Syndicats du Patronat de Turquie
Türkiye İşveren Sendikaları Konfederasyonu

Union des Chambres et des Bourses de Turquie, Union des Chambres de Commerce, d'Industrie, de Commerce Maritime et des Bourses Commerciales
Türkiye Odalar ve Borsalar Birliği Türkiye Ticaret, Sanayi, Deniz Ticaret Odaları ve Ticaret Borsaları Birliği

Association des Journalistes
Gazeteciler Cemiyeti (İstanbul, Ankara, İzmir)

Institut de Politique Extérieure
Dış Politika Enstitüsü

Syndicat du Patronat de l'Industrie de la Presse de Turquie
Türkiye Basın Sanayii İşverenler Sendikası

Fondation de Développement Economique
İktisadi Kalkınma Vakfı

Syndicat des Journalistes de Turquie
Türkiye Gazeteciler Sendikası

Europe

La mort de Rudolf Hess

Le corps de l'ancien criminel de guerre nazi sera remis à sa famille

BONN
De notre correspondant

Le lundi 17 août, vers 19 h 30, le service de presse du gouvernement britannique, responsable du quartier de Spandau, a annoncé dans un bref communiqué que *« Rudolf Hess, l'un des plus grands criminels nazis, condamné en 1946 à la détention à perpétuité par le tribunal international militaire de Nuremberg, est mort le 17 août 1987 dans la prison militaire alliée de Spandau »*.

Le texte de ce communiqué avait été conçu et rédigé – à la date près de la mort – depuis longtemps par les quatre puissances alliées contre le régime hitlérien (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et URSS), en charge de l'administration de l'ancienne capitale du Reich allemand.

De source alliée occidentale, on affirme que les Soviétiques se sont opposés à tout changement de ce texte qui fait mourir Hess dans la prison de Spandau alors qu'il est mort à l'hôpital.

Quatre heures avant que le communiqué ne soit publié, le vieillard avait été conduit d'urgence à l'hôpital militaire britannique de la Heerstrasse, dans le quartier voisin de Charlottenburg. Ce trajet, Hess qui souffrait du cœur, l'avait souvent fait au cours des dernières années. Cette fois-ci, aucune escorte policière ouest-allemande n'accompagnait son ambulance. Il était sans doute déjà trop tard.

La rumeur a vite circulé. C'est l'avocat de Hess, Me Alfred Seidl, qui le premier a annoncé la nouvelle de sa mort. Son fils, architecte à Munich, Wolf Ruediger, que Hess a pendant vingt-trois ans refusé obstinément de voir à Spandau, l'avait apprise un peu par hasard. Il avait en effet téléphoné pour s'inquiéter de la santé de son père au directeur américain de la prison, gardée depuis quarante et un ans à tour de rôle pour des périodes d'un mois par les troupes des quatre alliés de la seconde guerre mondiale. Wolf Ruediger est allé informer sa mère, Ilse Hess, qui vit dans une hospice en Bavière.

La famille Hess devrait pouvoir récupérer le corps dans les prochains jours. Le communiqué diffusé par les Britanniques stipule en effet que *« conformément à une décision des quatre puissances et après que les dispositions nécessaires auront été prises, le corps de Rudolf Hess sera remis pour des obsèques à sa famille résidant dans la République fédérale d'Allemagne »*.

Le tribunal de Nuremberg avait, lui, prévu que les cendres du chef nazi seraient dispersées. Rudolf Hess devrait maintenant être enterré dans le caveau familial, situé en Haute Franconie, près de Wunsiedel, où reposent ses parents et son frère.

Dans une annexe à leur communiqué, les alliés ont également stipulé que le bastion de Spandau, qui a perdu toute utilité avec la mort de Hess, sera détruit.

« Le deuil ne s'impose pas »

« Conformément à une décision des représentants de la Grande-Bretagne, de la France, des Etats-Unis et de l'URSS, il est définitivement mis fin à l'administration de la prison alliée », ajoute cette annexe. Spandau était, avec le centre de sécurité aérienne de Berlin, le dernier domaine où la coopération quadripartite se poursuivait après que les Soviétiques eurent quitté la Kommandatura interalliée en 1948.

L'agence de presse est-allemande ADN, comme son homologue soviétique Tass, a rapidement annoncé sans commentaire la mort du criminel de guerre.

Dans la soirée, quelque deux cents personnes se sont réunies devant Spandau. Certaines ont déposé des œillets devant sa porte. Des militants néo-nazis ont hissé un drapeau noir-rouge-jaune frappé de la croix de fer. Le parti néonazi NPD a salué un *« martyr courageux, symbole de l'Allemagne vaincue »*.

Les Verts ont mis en garde contre le danger qu'il y aurait précisément à *« faire maintenant du criminel de guerre un martyr »*. Bonn se réservait de réagir mardi. Le chancelier Helmut Kohl et le président Richard von Weizsaecker ont, au cours des dernières années, lancé des appels à la libération, pour des raisons humanitaires, du vieillard malade. L'URSS s'y était toujours opposée.

La plupart des journaux ouest-allemands ont retardé leurs éditions pour annoncer la nouvelle, pour l'essentiel sans commentaire. Les journaux régionaux sont divisés sur la personnalité et le sort réservé par les alliés au dauphin de Hitler. La *Bonner Rundschau* souligne en page intérieure que *« les Soviétiques n'ont eu aucune pitié pour le prisonnier numéro 7 »*. Mais le journal de Bonn ajoute : *« même s'il eût été préférable de le libérer il y a dix ans, on ne saurait présenter Hess comme un détenu innocent »*. La *Westdeutsche Allgemeine Zeitung* écrit : *« Personne, sauf ceux qui n'ont rien appris, ne le pleurera »* et la *Berliner Morgentost* estime que *« le deuil ne s'impose pas »*.

D'autres journaux, comme le *Muenchner Merkur*, stigmatisent, en revanche, ce qu'ils appellent la *« cruauté »* de Moscou qui a imposé le maintien en détention du vieillard *« à la limite de l'existence psychique et physique »*.

(Intérim.)

Pour l'exemple

RUDOLF HESS n'est pas le dernier criminel de guerre nazi à purger sa peine. Avec celui qui avait été considéré jusqu'à sa « fuite » comme le dauphin de Hitler, a cependant disparu le dernier grand dignitaire du IIIe Reich encore emprisonné. L'accomplissement jusqu'au bout de la sentence de prison à vie à laquelle il avait été condamné par le tribunal de Nuremberg en 1946 a eu valeur d'exemple.

Le maintien du vieillard à la prison de Spandau, dont il était le seul et dernier « locataire », a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. En Allemagne fédérale, une grande majorité de la population aurait souhaité son élargissement, compte tenu de son âge et de la durée de sa détention. Pour des raisons humanitaires, le chancelier Kohl et le président von Weizsäcker se sont, à plusieurs reprises, personnellement tournés vers les alliés occidentaux et les Soviétiques pour appuyer cette requête. Faisant quelque peu grincer des dents, M. von Weizsäcker avait, en décembre 1985, demandé en même temps la libération de Hess, celle de Nelson Mandela en Afrique du Sud et la cessation de l'exil où se trouvait placé à l'époque l'académicien soviétique Sakharov.

La requête ouest-allemande n'était pas dictée uniquement par des raisons humanitaires. Quarante ans après la fin de la guerre, l'Allemagne reconnaît certes qu'elle doit assumer le poids de son histoire, mais beaucoup estiment également que le temps est venu de prendre en compte les efforts des nouvelles générations pour construire une nouvelle Allemagne, et acceptent difficilement ce qui est perçu dans certains cas comme un acharnement. Si, dans son ensemble, l'Allemagne de l'Ouest a compris la traduction de Klaus Barbie devant ses juges de Lyon, pour y répondre de ses crimes, le maintien en prison de Hess, près de la mort, la choquait. Les Verts eux-mêmes s'inquiètent aujourd'hui de voir la figure de l'ancien dirigeant nazi devenir pour une certaine droite radicale le symbole d'un martyr.

Les Occidentaux n'étaient pas totalement fermés au souhait des Allemands. Le président Giscard d'Estaing s'était prononcé lui-même dès 1977, dans une lettre au président de la CSU bavaroise, M. Strauss, en faveur d'une libération. Mais les Soviétiques se sont montrés jusqu'au bout intransigeants, estimant, comme le rappelait l'agence Tass il y a deux ans, à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de Hess, que *« les criminels de guerre nazis ne sont pas susceptibles d'être amnistiés, que le passé hitlérien ne doit pas être réhabilité »*.

HENRI DE BRESSON.

La forteresse de Spandau va disparaître

Rudolf Hess mort, il reste, dans une prison de Breda aux Pays-Bas, deux criminels de guerre nazis emprisonnés sans interruption depuis la fin de la guerre : Franz Fischer (quatre-vingt-cinq ans) et Ferdinand aus der Fünten (soixante-dix-sept ans), responsables de la déportation des juifs néerlandais, dont 100 000 périrent dans les camps d'extermination. Les milieux d'anciens résistants s'étaient vigoureusement opposés, il y a quelques années, à leur libération, un moment envisagée par le gouvernement de La Haye.

Si Rudolf Hess échappa à l'oubli dans lequel ces deux-là ont sombré, c'est – outre sa carrière, outre les campagnes que son fils menait sans relâche de par le monde en faveur de sa libération – parce qu'il était depuis 1966 le dernier occupant de ce gigantesque bâtiment de brique rouge construit en 1881 et devenu la prison interalliée de Spandau. Les sept grands dignitaires du régime hitlérien condamnés à Nuremberg à l'emprisonnement ont quitté l'un après l'autre, au terme de leur peine, la forteresse, conçue pour abriter six cents détenus : von Neurat, Rader, Funk, l'amiral Doenitz, Baldur von Schirach, le chef des jeunesses nazies, et Albert Speer, le ministre de l'armement et grand architecte de Hitler.

La garde du dernier occupant des lieux était assurée par une cinquantaine de soldats, tour à tour américains, britanniques, français et soviétiques, relevés tous les mois et mis au secret. Hess était ainsi le prisonnier le plus cher du monde : 2,5 millions de marks par an (près de 8 millions de francs), à la charge des contribuables ouest-allemands, comme le reste des frais de la présence des alliés. Après un début de séjour agité où Hess, resté fidèle au nazisme, se disait *« victime de la juiverie mondiale »* et fit plusieurs tentatives de suicide, il consentit à recevoir les visites de sa famille à laquelle pendant des années il avait refusé de donner le spectacle de sa déchéance.

Lorsqu'à partir de 1984 son état physique ne lui permit plus de descendre les escaliers pour la promenade quotidienne, on lui construisit un ascenseur et la presse ouest-allemande y vit à nouveau un signe de l'« intransigeance » soviétique.

Spandau, située dans le secteur britannique, va, comme convenu de longue date entre les quatre puissances alliées, disparaître avec son dernier occupant. Reste à savoir ce que deviendra le site : de longues négociations en perspective.

Le dauphin halluciné de Hitler

(Suite de la première page.)

Confiance mal placée. Le 10 mai 1941, peu avant l'attaque nazie contre l'URSS – que l'on n'avait pas jugé nécessaire de lui annoncer, – Rudolf Hess se lance dans une équipée incroyable. Seul à bord d'un Messerschmidt, il saute en parachute au-dessus de l'Angleterre. Il a décidé de porter à un Anglais rencontré aux Jeux olympiques de 1936, lord Hamilton, à qui il attribue une importance démesurée dans la vie politique britannique, des *« propositions »*. Sont-elles de son cru ou y a-t-il ébauche de complot ? Il s'agit de *« laisser au Reich les mains libres à l'Est »*, moyennant quoi *« l'Empire ne serait pas attaqué »*.

Le propos n'est pas absurde et reflète certaines des tirades de politique extérieure du Führer qui espérait par moments écraser la Russie et se concilier la Grande-Bretagne en lui laissant ronger l'os colonial. Mais ce plénipotentiaire tombé du ciel sans lettres de créance ne peut passer, à des yeux britanniques, que pour un fou. On l'interne. Est-il déjà en proie à un grave dérangement mental ? Il en donne vite tous les signes et se plaint à ses gardiens qu'on ait mêlé à ses aliments *« des petits cailloux et des crottes de chameau »*.

A Berlin, la *« désertion »* de Rudolf Hess fait prendre à Hitler l'une des plus belles colères de sa vie. Les communiqués officiels expliquent que le fugueur, *« souffrait depuis des années de symptômes de désagrégation mentale »*.

Etait-il fou ou l'est-il devenu, ce vieux dauphin halluciné aux yeux enfouis dans les orbites charbonneuses ? Dans les trois recueils successifs de ses *Lettres* qu'a pieusement publiés sa femme, on trouve, en tout cas, le témoignage de moments de lucidité. Un petit bourgeois étriqué, inconscient du drame qui l'écrase, y ratiocine sur la conquête de l'espace et l'enseignement de la gymnastique en République fédérale, ou se scandalise du *« succès littéraire du schizophrène Tristan Tzara »*.

En 1975, le *Journal de Spandau*, d'Albert Speer (Laffont), présente un compagnon de détention atrabilaire, secoué de crises et hanté de fantasmes, hargneux et geignard, qui donne, en s'y empêtrant parfois, la comédie d'une démence.

Fallait-il faire à ce troisième couteau, l'honneur de le transformer en personnage emblématique ? Son destin, trop grand pour lui, caricature l'incroyable médiocrité du personnel politique nazi. Entre les mains de la coalition qui le vainquit, le Troisième Reich a laissé un hurluberlu symbolique, pour l'édification des foules. Au fil du temps, le spectacle de l'énorme mise en scène carcérale entourant un vieillard malade devenait toujours plus surréaliste. Pour parfaire la mythologie en toc du national-socialisme, il fallait peut-être, attaché jusqu'au bout à son rocher, ce Prométhée de pacotille.

P.-J. F.

[Rudolf Hess est né à Alexandrie, en Egypte, en 1894. Il s'engage à vingt ans dans l'armée allemande. Le 9 novembre 1923, il participe au putsch national-socialiste à Munich. Il est emprisonné à la forteresse de Langsberg avec Hitler, et collabore à la rédaction de *Mein Kampf*. Devenu, en 1925, le secrétaire particulier de Hitler, il est désigné comme son deuxième successeur après Goering, en 1939. Le 10 mai 1941, il saute en parachute sur la résidence du duc de Hamilton, en Ecosse. Il est fait prisonnier et enfermé à la tour de Londres. La guerre finie, il est transféré en Allemagne et condamné à la prison à vie par le tribunal de Nuremberg, en octobre 1946.]

PORTUGAL : investiture du gouvernement

M. Cavaco Silva met en garde les communistes contre le recours à la « confrontation sociale »

LISBONNE
de notre correspondant

Le président de la République, M. Mario Soarès, a investi, le lundi 17 août, le gouvernement présidé par le social-démocrate Annibal Cavaco Silva. Dans un discours très prudent, M. Soarès, ancien leader socialiste, a manifesté sa *« solidarité institutionnelle »* à l'égard du nouvel exécutif. Il a pourtant fixé les conditions qu'il considère indispensables à une telle collaboration : développement du dialogue avec les partis de l'opposition et avec les associations syndicales ; respect des *« droits inaliénables »* de l'opposition ; combat contre la corruption ; désignation pour les différentes fonctions publiques des personnalités les plus capables, *« sans discrimination politique ou idéologique »*.

Il a également souhaité que *« le Parlement ne sorte pas affaibli »* des élections du 19 juillet dernier, qui ont donné la majorité absolue au parti de M. Cavaco Silva.

Dans sa réponse, le premier ministre s'est élevé contre ceux qui, *« ne disposant plus de la force du vote, cherchent par d'autres moyens à empêcher le gouvernement de répondre efficacement aux problèmes du pays »*.

Selon le premier ministre, l'électorat portugais a rejeté l'instabilité politique, *« mais il a aussi rejeté l'usage de la confrontation sociale comme instrument d'action politique »*. La référence au PC, notamment en réponse à certaines déclarations de dirigeants de ce parti selon lesquelles *« le combat politique ne peut pas se restreindre aux actes électoraux »* ne pouvait pas être plus claire.

Les Portugais, a ajouté M. Cavaco Silva, ont prononcé un *« jugement favorable »* sur l'action du gouvernement précédent qu'il a déjà présidé, d'où sa décision de ne pas changer profondément son équipe (*le Monde* du 14 août).

A la veille de la révision constitutionnelle, à l'occasion de laquelle les thèmes économiques seront à l'ordre du jour, notamment l'éventuelle reprivatisation d'entreprises publiques, M. Cavaco Silva a voulu sans doute jouer la carte de l'expérience et garder ceux qui, depuis octobre 1985, appliquent sans hésitation ses directives.

JOSÉ REBELO.

● **ESPAGNE : arrestation de deux gardes civils au Pays basque.** – Deux gardes civils espagnols, un sergent et un caporal, dont l'identité n'a pas été dévoilée, responsables présumés de menaces à la bombe contre un établissement commercial, ont été arrêtés, lundi 17 août, dans la province basque de Guipuzcoa. Ils seraient à l'origine d'appels téléphoniques à un centre commercial de Guipuzcoa, annonçant des attentats à l'explosif et exigeant des sommes d'argent. – *(AFP.)*

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : Peines de prison confirmées en appel pour deux candidats indépendants aux élections.** – Les frères Pavel et Jiri Wonka, candidats indépendants aux élections générales tchécoslovaques de mai 1986, ont vu leurs condamnations à des peines de prison ferme confirmées en appel le 7 août dernier par la Cour Suprême de Tchécoslovaquie, a-t-on appris lundi 17 août de bonne source à Prague. M. Pavel Wonka (trente-quatre ans), auteur d'un programme électoral qu'il qualifie de *« gorbatchévien »* avait été condamné le 26 mai dernier à vingt-et mois de détention suivis de trois ans de résidence surveillée pour *« incitation à rébellion »*. Son frère Jiri (trente-sept ans), auteur d'une profession de foi critiquant le régime tchécoslovaque, avait été reconnu coupable du même délit et condamné à un an de prison. M. Jiri Wonka a été relâché le 29 mai dernier après un an de détention. M. Pavel Wonka est toujours en prison. – *(AFP.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : la recherche d'un règlement en Amérique centrale

Le département d'Etat affiche son scepticisme au sujet du plan Arias

WASHINGTON
correspondance

Les ambassadeurs des Etats-Unis en Amérique centrale, convoqués le lundi 17 août au département d'Etat, ont reçu pour instruction d'informer les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités de la nécessité de prévoir des dispositions précises concernant, notamment, la vérification du cessez-le-feu et des progrès de la « démocratisation » au Nicaragua. Les ambassadeurs ont rapidement rejoint leur poste pour faire part des observations de Washington aux ministres des affaires étrangères des cinq pays d'Amérique centrale qui se réunissent cette semaine au Salvador.

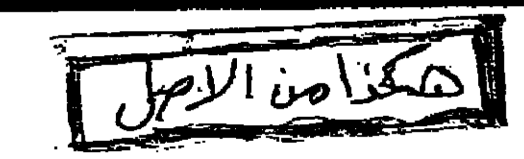
Les services du département d'Etat, et notamment M. Abrams, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires intérieures et ferme partisan des « contras », affichent le plus grand scepticisme au sujet du plan Arias. Celui-ci leur apparaît seulement comme un « cadre » qu'il convient de remplir par des mesures précises prenant en considération les intérêts de sécurité des Etats-Unis et des « contras ». Les milieux officiels soulignent que, en ce qui concerne le soutien de l'Union soviétique et de Cuba au gouvernement sandiniste, il est impossible de se contenter de simples promesses ; en particulier, l'acquisition de Mig soviétiques que le gouvernement de Managua envisagerait ne pourrait être acceptée par les États-Unis.

A dire vrai, Washington est dans l'embarras. D'une part, il ne peut pas dénoncer le plan Arias, ni encore moins le plan américain initial élaboré en coopération avec le speaker de la Chambre, M. Wright. Et cela parce que, dans la perspective d'un échec des négociations, le concours de M. Wright et de l'état-major démocrate sera indispensable au président pour obtenir des crédits supplémentaires du Congrès en faveur des « contras ».

Mais, d'autre part, le président doit rassurer et satisfaire ses amis politiques. Certes, les éléments de la droite républicaine sont les plus virulents dans leur campagne contre le plan Arias et se sont déclarés satisfaits de la démission de M. Habib, leur « bête noire ». Mais les réserves de l'establishment républicain, à commencer par le vice-président Bush, le sénateur Dole, leader de la minorité, et M. Weinberger, ministre de la défense, ont plus de poids et sont plus gênantes pour le président Reagan et ses fidèles exécutants, dont le secrétaire d'Etat M. Shultz, M. Carlucci, nouveau conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité, et M. Baker, chef d'état-major de la Maison Blanche.

Cette division dans les rangs républicains explique les déclarations confuses et contradictoires de ces derniers jours sur le moment où le président demanderait au Congrès d'approuver les crédits supplémentaires. Il est acquis maintenant que le président ne fera appel au Congrès qu'après le 30 septembre ; satisfaction sera ainsi donnée à M. Wright. Mais entre le 30 septembre, marquant la fin de l'assistance de l'aide américaine pour cette année, et le 7 novembre, date à laquelle le cessez-le-feu et les réformes devront être mis en place, les « contras » ne seront pas démunis. Ils pourront puiser dans le stock d'armes et d'équipements existant et la Maison Blanche n'a pas renoncé à demander au Congrès une aide « intérimaire » pour une période de six semaines.

HENRI PIERRE.



Le RPR exploite les déclarations de M. Rocard

Les déclarations de M. Michel Rocard à *Libération* du 17 août ont été diversement appréciées à gauche comme à droite. M. Pierre Mauroy a rappelé que le PS se devait «*d'être uni et solidaire*» pour se présenter dans les meilleures conditions à l'élection présidentielle, tandis que M. Charles Hernu s'est empressé de remercier le maire de Conflans pour sa «*solidarité*» à son égard.

Du côté de la majorité, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, ne s'est pas privé d'invoquer les propos de M. Rocard pour répondre aux attaques de M. Jack Lang et mettre ces deux anciens ministres socialistes en contradiction. Pour sa part, M. Jacques Barrot au nom des centristes a enregistré avec quelque satisfaction la confession de l'ancien ministre socialiste.

M. Mauroy demande aux dirigeants socialistes de « contrôler leurs propos »

LECTOURE (Gers) de notre envoyé spécial

Interrogé, le lundi 17 août, à Lectoure (Gers), où il participe à un stage de formation du Parti socialiste, M. Pierre Mauroy a refusé de jouer au ping-pong des « petites phrases » avec M. Rocard. Il se réserve pour sa « rentrée » de la fin du mois. Il a cependant indiqué que s'il approuve certains passages de l'entretien accordé par M. Rocard à *Libération*, il en conteste d'autres. Il pense que l'appréciation portée par les hommes de gauche sur la période 1981-1986 ne doit pas « *prêter exagérément aux critiques, aux états d'âme* ».

Il est difficile d'imaginer que M. Mauroy ne pense pas au maire de Conflans-Sainte-Honorine quand il demande « *modération et équilibre* » et rappelle que, pour gagner l'élection de 1988, il est « *absolument indispensable* » que la gauche ait un « *PS uni, solidaire* » et, « *par conséquent, des responsables qui contrôlent exactement (...) leurs propos* ». Difficile encore d'oublier M. Rocard quand, plus tard, s'enflammant devant les stagiaires pour défendre la nécessité d'une nouvelle « *utopie* », le maire de Lille s'écriera : « *Actuellement, il y a trop de leaders socialistes qui parlent comme des robinets d'eau tiède !* » Difficile enfin, pour mesurer le chemin parcouru en quatre mois, de ne pas se rappeler qu'au congrès socialiste de Lille, en avril dernier, c'est l'ancien premier ministre lui-même qui intronisait M. Rocard « vice-candidat » du PS.

M. Mauroy n'est pas le seul, à Lectoure, à avoir été gêné par les propos de M. Rocard, qui ont provoqué un certain malaise, y compris parmi les amis du député des Yvelines. M. Maurice Benassayag, directeur du stage et proche de M. Fabius, a indiqué que M. Rocard devrait s'expliquer, mardi 18 août, devant les stagiaires, en dehors de la présence des journalistes.

Sécurité

Une cinquantaine de militants du PS, pour la plupart des secrétaires fédéraux chargés de la formation, étaient réunis pour un stage d'une semaine consacré aux problèmes posés par la sécurité intérieure et extérieure du pays. Les stagiaires ont entendu M. Mauroy leur brosser un premier tableau d'ensemble, sur le thème « la sécurité, mythes et réalités, l'exploitation de la peur ».

Une telle dissertation comporte pour l'ancien premier ministre Mauroy quelques pièges. Lorsqu'il était à l'hôtel Matignon, le maire de Lille a pâti de l'exploitation par ses adversaires politiques des thèmes de l'insécurité et du terrorisme. Aujourd'hui encore, il stigmatise ce comportement et lui oppose sa propre attitude. Il ne faut pas compter sur lui pour mettre des bâtons dans les roues du « *gouvernement légitime* » dans sa lutte contre cette « *guerre dans la paix* » qu'est le terrorisme.

M. Mauroy a rappelé quelques principes qui, selon lui, doivent fonder l'analyse socialiste des questions de sécurité. L'ancien premier ministre a souligné que les socialistes ne doivent pas, au prix du reniement, tenter de coller aux sondages : « *Mieux vaut*, a-t-il dit, *laisser courir un coupable* » que porter atteinte à « *l'état de droit* » que respectent, à l'en croire, trente nations seulement dans le monde, dont la France. Des socialistes, insiste-t-il encore, qui se laisseraient gouverner par la « *majorité de l'instantané* » auraient « *abandonné l'idée de transformer le monde* ». Le politique responsable doit savoir ramer à contre-courant, parfois contre les siens.

Le député du Nord a ainsi révélé aux stagiaires de Lectoure qu'il a été mis en minorité dans la section lilloise à propos de la nécessité de l'abolition de la peine de mort. L'ancien ministre se félicite que les socialistes aient malgré tout maintenu le cap. Si les sondages d'opinion avaient existé, remarque-t-il, ils n'auraient probablement pas dégagé dans la France de la fin du dix-neuvième siècle une majorité en faveur de la forme républicaine de l'Etat. Si le maire de Lille invite les socialistes à admettre que « *la sécurité, c'est une dimension nouvelle de l'action politique* », il précise que l'insécurité est aussi une rançon payée par la société au recul de toutes les « fatalités » culturelles. « *Dès que vous élargissez les champs de liberté*, explique-t-il, *d'une certaine manière, vous élargissez les champs d'insécurité.* » C'est pourquoi il faut à la fois « *reconnaître une part irréductible d'insécurité* » et prendre « *le débat sur la sécurité comme un complément presque indissociable du débat sur la liberté* ».

Ceux qui réclamaient des recettes toutes prêtes pour vaincre les *a priori* de l'opinion ou faire pièce au Front national dans les cités HLM n'auront pas les réponses clés en main qu'ils attendaient.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Charles Hernu : merci pour la solidarité

M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, ancien ministre de la défense, s'est déclaré, le lundi 17 août, « *sensible à la solidarité dont Michel Rocard fait preuve à [son] égard* » dans un entretien à *Libération* dans lequel l'ancien ministre de l'agriculture évoque l'affaire du *Rainbow Warrior*. M. Hernu ajoute qu'il « *n'en doutait d'ailleurs pas* », car M. Rocard l'avait reçu aussitôt après sa démission du gouvernement du 20 septembre 1985. Le maire de Villeurbanne poursuit : « *En ce qui concerne la morale publique, Michel Rocard est loin d'être péremptoire et il est prudent pour l'avenir. Pour moi, alors, j'ai assumé mes responsabilités, en l'occurrence les exigences du commandement.* »

Dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* daté du 18 août, M. Hernu, qui assure ne se sentir « *nullement mis en cause* » par son ancien collègue du gouvernement, se refuse à commenter les propos de M. Rocard sur les erreurs commises sous les gouvernements de gauche.

Ne voulant entrer dans « *aucune polémique* », l'ancien ministre de la défense précise : « *Nous sommes la gauche et à droite ils en viennent à vouloir un candidat unique. Je pense qu'il faut faire en sorte que le moment venu il n'y ait qu'un seul candidat chez nous.* »

● **M. Barrot : des actes.** — Commentant, le lundi 17 août sur Europe 1, les déclarations de M. Michel Rocard, M. Jacques Barrot a estimé qu' « *il ne suffit pas d'exorciser les erreurs par un discours* », mais qu' « *il faut des actes* ». Pour le secrétaire général du CDS, M. Rocard a néanmoins « *le mérite de rappeler qu'il n'y a pas de monopole de la vertu et d'accepter loyalement qu'il y ait eu des bavures du côté de la gauche* ».

L'aubaine et le risque

QUELLE aubaine pour la majorité que les déclarations de M. Michel Rocard à *Libération* sur les « *fautes et les bavures* » commises par les socialistes entre 1981 et 1986 ! Deux cadeaux lui sont servis sur un plateau d'argent.

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, s'est immédiatement emparé du premier. M. Rocard, à ses yeux, a dit « *ce qu'il faut penser* », c'est-à-dire que les socialistes « *n'ont pas le monopole de la morale* » puisque celle-ci aurait sombré avec le *Rainbow-Warrior* de *Greenpeace*, dans le port d'Auckland, puis se serait noyée au Carrefour du développement. Le RPR utilise donc M. Rocard contre M. Jack Lang afin de déclarer nulles et non avenues les leçons de morale délivrées par l'ancien ministre de la culture qui dénonçait, dimanche à FR 3-RMC, le « *climat d'affairisme* » entretenu par le gouvernement et ses « *chiraquisations* » (privatisations).

La majorité ne devrait pas tarder à se saisir du second cadeau que *le Figaro* résume ainsi, mardi, dans son titre d'ouverture en première page : « *Le PS miné par la division.* » En proie à de sombres combats internes, écartelée entre MM. Chirac, Barre, Léotard, Giscard d'Estaing, tour à tour bastonnée puis hypocritement courtisée par M. Le Pen, la majorité attendait avec impatience que les socialistes s'enfoncent dans de pareils ennuis. Ce processus paraît aujourd'hui bien engagé.

Afin, sans doute, de ne pas aggraver une polémique naissante, les dirigeants socialistes sont restés jusqu'à présent fort discrets. M. Jospin, premier secrétaire du PS, refuse pour l'instant de répondre à M. Rocard. M. Laurent Fabius observe le même mutisme bien qu'il soit directement intéressé par les appréciations de son ancien ministre. M. Fabius était en effet chef du gouvernement lors de l'affaire du *Rainbow-Warrior* et M. Rocard lui reproche de n'avoir pas mis « *les cartes sur la table* », de n'avoir pas dit toute la vérité, du moins assez tôt. Il juge également anormal que M. Fabius ait exprimé publiquement, à l'Assemblée nationale, le 4 décembre 1985, son « *trouble* » lorsque le général Jaruzelski avait été reçu à l'Elysée par M. Mitterrand.

Tactiquement, le coup tenté par M. Rocard a son utilité. Il sait que si M. Mitterrand n'est pas candidat en 1988, M. Fabius sera tenté par la compétition. Il s'agit donc pour lui de jeter le discrédit sur ce concurrent potentiel, y compris parmi les militants socialistes qui, à l'époque du *Rainbow-Warrior* et du « trouble polonais », n'avaient guère apprécié les lenteurs, les précautions et les états d'âme publiquement exprimés du premier ministre.

M. Rocard s'expose pourtant à un retour de bâton. Les dirigeants socialistes sont de plus en plus irrités par les « petites phrases » de l'été qui permettent à M. Rocard de se démarquer chaque fois un peu plus de ses amis et de la gestion des socialistes au pouvoir. L'ancien ministre, candidat à la présidence de la République, avait ainsi malmené les aiguilleurs du ciel en grève, puis reproché une nouvelle fois au scrutin proportionnel d'avoir conféré une « *honorabilité* » à M. Le Pen. Il avait enfin ironisé sur le chef de l'Etat en recherchant quelles pourraient être « *les circonstances exceptionnelles* » — « *un tremblement de terre* » disait-il — qui conduiraient M. Mitterrand à se représenter. A force d'exprimer ainsi sa différence, M. Rocard court le risque de se couper d'une base socialiste qui commençait à admettre la perspective de le soutenir sans retenue en 1988 si M. Mitterrand cède la place.

Les faux-semblants du « parler vrai »

Cette affaire souligne en tout cas les limites, les dangers et les faux-semblants du « parler vrai ». Il souffre de suspicion quand il est utilisé, au moins partiellement, comme l'a fait M. Rocard, à des fins tactiques. Il peut se retourner contre son auteur à l'intérieur de son propre parti. Il offre des arguments à ses adversaires. M. Rocard contrôle son discours pour son profit. M. Mauroy l'engage à le contrôler d'une autre manière, au bénéfice de tous les socialistes, à ne pas étaler « *ses états d'âme* », à respecter « *le sens de la modération et de l'équilibre* ».

Cette contradiction entre le « parler vrai » et les règles de la solidarité politique est d'autant plus criante que, sur le fond, il n'y a sans doute rien à reprocher à M. Rocard. Dans son interview à *Libération*, il évite l'hypocrisie de la vertu outragée, l'angélisme militant, le manichéisme de la vie politique française, les pleurnicheries de ce que M. Mitterrand appelle « *la gauche cléricale* » et de ses fidèles, « *les moralisateurs permanents, les prêchi-prêcha* ». La gauche, observe souvent M. Mitterrand, sans pour autant qu'il le regrette, est plus « *morale que politique* ». M. Rocard, lui, croit avoir trouvé l'équilibre. Il fait de la politique dans ses leçons de morale.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Toubon : pas de leçon de morale

Répliquant, le lundi 17 août, aux critiques de M. Jack Lang émises lors du forum RMC-FR 3 du dimanche 16 août contre le programme de privatisations engagé par le gouvernement de M. Jacques Chirac, M. Jacques Toubon a fait référence aux déclarations de M. Michel Rocard à *Libération* pour rejeter toute leçon de morale de la part des socialistes : « *M. Rocard*, a-t-il ironisé, *a dit ce qu'il fallait penser, c'est-à-dire que les socialistes n'ont pas de leçon à donner à quiconque et qu'ils n'ont pas le monopole de la morale en politique.* »

Le secrétaire général du RPR a jugé « *inexacts et insensés* » les propos de l'ancien ministre de la culture : « *La privatisation, c'est d'abord une grande réforme sociale, c'est-à-dire la diffusion de la propriété à l'ensemble de la nation. Il y a aujourd'hui six millions de petits actionnaires, c'est-à-dire quatre fois plus qu'il n'y en avait il y a neuf mois.*

La privatisation, c'est d'autre part une bonne gestion des finances publiques. L'Etat dans cette opération a récupéré d'ores et déjà 51 milliards de francs de recettes qui ont permis de rembourser les dettes, de financer les investissements des entreprises publiques et des équipements comme les autoroutes. Par comparaison, en 1982, les socialistes ont dépensé plus de 40 milliards de francs, l'Etat, c'est-à-dire tous les contribuables, ont dépensé plus de 40 milliards de francs pour acheter les entreprises nationalisées et indemniser les actionnaires, dont certains s'en sont trouvés beaucoup plus riches.

Quant à la politisation comme l'a évoquée Jack Lang, je ferai simplement remarquer qu'en 1981 les socialistes ont renvoyé la totalité des dirigeants des entreprises publiques, et qu'en 1986 dans les mêmes circonstances, le gouvernement de Jacques Chirac a maintenu en place la moitié des présidents d'entreprises publiques nommés par le gouvernement précédent. » Par ailleurs, le secrétaire général du RPR a refusé de commenter le souhait émis récemment par M. Jean-Marie Le Pen d'une « concertation » entre les responsables de la majorité et lui-même avant l'élection présidentielle.

● **M. Le Pen : les harkis de la majorité.** — M. Jean-Marie Le Pen a démenti, le lundi 17 août, avoir revendiqué pour son parti cinq ministères en cas de succès à l'élection présidentielle d'un candidat de la majorité. « *Nous ne serons pas*, a-t-il déclaré, *les harkis d'une majorité rapetassée. Si le Front national entrait, ce qui n'est pas certain, dans une combinaison ministérielle, il est bien évident qu'il exigerait des postes au prorata de son importance politique.* »

● **« M. Le Pen se cassera les dents », affirme le PCF.** — *L'Humanité* du lundi 17 août publie une déclaration de M. Robert Clément, nouveau président de l'ANECR, l'Association nationale des élus communistes et républicains (*le Monde* du 26 mai), soulignant que « *Le Pen se cassera les dents* » dans sa « *croisade (...) contre les municipalités communistes* ». Le 10 août, M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, avait annoncé le lancement « *dès la rentrée de septembre* », d'une « *campagne d'information* » dans les cent douze municipalités de plus de quinze mille habitants, dirigées par le PCF. « *C'est l'hommage du vice à la vertu* », déclare M. Clément en précisant : « *C'est parce que les municipalités dirigées par un maire communiste constituent un obstacle majeur à la mise en place au niveau local de la politique d'austérité, que Le Pen part en croisade.* » Il indique, dans la perspective des prochaines échéances municipales de 1989, que « *les élus communistes et républicains s'en tiennent et s'en tiendront aux accords de 1983* », c'est-à-dire aux listes d'union constituées avec le PS

● **Front national : un nouveau livre sur la nationalité.** — *Etre français, ça se mérite*, tel est le titre du nouvel ouvrage sur la nationalité écrit par deux responsables du Front national, MM. Jean-François Jalkh, député de Seine-et-Marne, et Jean-Yves Le Gallou, secrétaire général du groupe du Front national à l'Assemblée nationale (édition Albatros).

Le président de SOS-Racisme à « L'heure de vérité »

La génération Désir

Il n'est pas donné à beaucoup de Français de vingt-huit ans de passer à « L'heure de vérité », même en plein été. De là à soupçonner Harlem Désir — invité de cette émission d'Antenne 2 le mercredi 19 août — d'être un chouchou des médias et même leur créature, il n'y a qu'un pas, qui a d'ailleurs été franchi depuis longtemps. « *Toutes les caméras sont branchées sur lui*, protestait déjà M. Le Pen le 18 juin 1985, s'étonnant du nom prodigieux du président de SOS-Racisme. *C'est trop beau pour être vrai. Il doit s'appeler Alphonse Bitru comme tout le monde.* »

Ni Bitru, ni Alphonse. Désir est bien le nom du père de Harlem, un instituteur antillais marié à une Alsacienne. Et Harlem est bien le prénom unique donné par M. Désir à son fils « *en hommage à une diaspora noire à laquelle il se sentait appartenir* ». Point final.

Rien n'interdit de penser, en revanche, que Harlem Désir a été choisi comme porte-drapeau et haut-parleur par ses camarades en raison de son nom, de sa couleur « *beige foncé* », de son physique agréable, de son talent d'expression... SOS-Racisme n'a-t-il pas été lancé, en octobre 1984, par une opération médiatique ? La bande de copains parisiens, scandalisée par un acte raciste dont avait été victime l'un des siens, s'était habilement donné quelques « parrains » bien introduits à la radio, à la télévision et dans les journaux, comme Bernard-Henri Lévy. Du culot, un slogan à faire pâlir d'envie les publicitaires (« *Touche pas à mon pote* ») et un badge suggestif (une petite main) avaient permis de crever les écrans puis de réunir près d'un million de personnes à la Concorde le 15 juin.

Mais il ne faut pas croire que SOS-Racisme a conquis d'emblée les médias. Dans son livre, *Touche pas à mon pote* (Grasset, 1985), Harlem Désir raconte la série de bides qui ont précédé le succès : conférences de presse ratées, articles misérables dans les journaux du lendemain... Le véritable coup d'envoi a été un « Droit de réponse » de Michel Polac, à TF 1, le 5 janvier 1985. Présents sur le plateau une demi-heure avant l'émission, Harlem Désir et deux de ses acolytes collaient d'autorité leur badge au revers du veston des invités. Commentaire *a posteriori* : « *Nous devions admettre, malgré notre répugnance à employer certaines méthodes, qu'il nous fallait « devenir à la mode » et, pour cela, être adoptés par cette petite société parisienne qui décide de ce qui a droit à l'existence et de ce qui doit retourner aux poubelles de l'Histoire.* »

Des messagers de l'égalité

Bien que né à Paris (en 1959), Harlem Désir était bien loin de cette « *petite société parisienne* » qui fabrique les vedettes. Enfance modeste mais « *heureuse* » en banlieue, à Bagneux. Au lycée Claude-Monet, il fait de la batterie. C'est un « *catho de gauche* », pilier de l'aumônerie. Mais déjà un militant, qui se bat avec d'autres pour faire rouvrir un foyer.

En classe de première, il commence à lire Sartre, Marx, et glisse à l'extrême gauche. A l'université de Tolbiac, il sera un sympathisant de la Ligue communiste révolutionnaire mais sans y adhérer, s'engageant en revanche dans le Mouvement d'action syndicale (MAS). Après une licence de philo à la Sorbonne, il devient, à Créteil, l'un des responsables de l'UNEF-ID et se rapproche du Parti socialiste mais, là aussi, sans prendre de carte.

Aujourd'hui, Harlem Désir est un militant à temps plein. Marié à une jeune économiste, il n'est pas rétribué par SOS-Racisme mais prépare un rapport sur l'insertion des jeunes pour une association du nord de la France.

Certains le poussaient à se présenter à l'élection présidentielle de 1988. Non pour l'emporter, bien sûr, mais pour donner un écho plus large encore à son mouvement. Il a refusé. « *Ce n'est pas le rôle de SOS-Racisme*, affirme-t-il. *Mais nous serons présents dans la campagne électorale. Comment pourrions-nous être absents d'une campagne qui sera marquée par l'extrême droite et l'immigration ?* » Des initiatives sont prévues par SOS-Racisme dans une cinquantaine de villes, avec « *des messagers de l'égalité* ».

Car l'égalité est devenue le maître-mot de ce mouvement inclassable, à la fois « *réseau de vigilance* » et « *force de propositions* ». « *Aujourd'hui*, dit Harlem Désir, *la meilleure réponse au racisme, c'est l'intégration. Et le point de départ de celle-ci, c'est l'égalité des droits et des chances. Il faut choisir entre l'intégration et l'apartheid. Entre les deux — entre Le Pen et nous — il n'y a rien, sinon les lâches, les Munichois. Les soixante-dix pour cent des Français qui sont d'accord avec nous doivent se mobiliser.* »

C'est au nom de l'égalité que Harlem Désir s'oppose à la réforme du code de la nationalité. Selon lui, tout enfant né en France doit être français à la naissance mais pouvoir renoncer à la nationalité française à sa majorité si ses parents sont étrangers. « *Cette égalité à la naissance est un principe libéral et intégrateur.* »

Or le but du gouvernement Chirac « *n'est pas d'intégrer mais de donner un gage au Front national* ». La « commission des sages », mise en place au début de l'été, risque fort d'entériner ce projet, estime le président de SOS-Racisme. Il ne refusera pas d'être entendu par cette commission mais menace déjà d'organiser avec ses amis « *une grève civique dans les écoles* » si le projet devait aboutir.

Entre pères et fils

A quoi a servi SOS-Racisme ? N'a-t-il pas été incapable d'enrayer la montée du Front national ? Ne l'aurait-il pas même favorisé en agaçant ou en effrayant un certain nombre de Français ? Harlem Désir balaye ces arguments. « *D'abord, nous n'avons jamais prétendu que SOS, seul, pouvait débarrasser la France du racisme ou de l'extrême droite.D'autre part, Le Pen était à son apogée aux élections européennes de juin 1984, alors que notre mouvement n'était pas encore né. En réalité, c'est la classe politique qui a été désarçonnée par le Front national, a fait son jeu et favorisé son développement.* »

En tout cas, SOS-Racisme n'a pas été le feu de paille que certains prévoyaient. Harlem Désir et ses amis ont démontré leur existence lors du mouvement étudiant de l'hiver dernier. Ils déclarent aujourd'hui compter quinze mille militants et quelque cinquante mille cotisants, parmi lesquels de généreux donateurs comme Pierre Bergé, Christophe Riboud, Bedos, Goldman, Higelin ou Cabrel. La « petite main » a fait des adeptes en Belgique, en Suisse, en Suède, en Norvège et au Canada. Prochaine étape : un congrès international qui se tiendra à Montréal en janvier prochain.

SOS-Racisme s'est heurté dès sa création à des associations de jeunes Maghrébins. Jalousie ? Malentendu ? La présence, aux côtés de Harlem Désir, de plusieurs militants actifs de l'Union des étudiants juifs de France a été l'un des éléments de ce conflit feutré. « *Comment aurions-nous pu nous passer de la communauté juive dans un combat de cette nature ?* réplique le président de SOS-Racisme. *Juifs et Arabes côte à côte, n'est-ce pas le plus beau des symboles ? S'il y a eu conflit, c'est à cause d'une différence d'appréciation : les associations maghrébines privilégient la dimension communautaire ; nous, nous représentons une génération. Une génération qui baigne dans la différence et se sent menacée par le racisme.* »

En réalité, Harlem Désir et quelques autres — comme Jean-Jacques Goldman ou Bob Geldof — se situent à mi-chemin entre deux générations : les ex-soixante-huitards ayant atteint la quarantaine et les enfants de ceux-ci. Entre une génération « politique » et une génération que Laurent Joffrin appelait « *morale* » dans un livre récent. Ce sont eux qui font la jonction, servent de traits d'union. Et, souvent, cassent le jeu.

ROBERT SOLÉ.

Société

RELIGIONS

Ouverture du plus grand temple tibétain en Europe

Bouddhisme bourguignon

Du 20 au 29 août auront lieu au château de Plaige, , près d'Autun en Saône-et-Loire, des festivités marquant l'ouverture officielle du plus grand temple tibétain construit en Europe. Plus de quarante lamas sont attendus pour ces cérémonies présidées par Sa Sainteté Kalou Rimpotché, l'un des plus grands sages bouddhistes actuels. Des élus régionaux et des représentants d'autres religions participeront à cette inauguration.

PLAIGE (Saône-et-Loire) de notre envoyé spécial

La Bourgogne n'est sans doute pas l'Himalaya. Elle est l'un des hauts lieux de la tradition druidique – la cité gauloise Bibracte est à quelques kilomètres d'ici – et le berceau, avec Cluny, Cîteaux et Vézelay, d'un renouveau spirituel incomparable dans l'histoire du christianisme médiéval. Pourtant le château de Plaige, sur le territoire de la commune de La Boulaye en Saône-et-Loire, est devenu en un peu plus de dix ans, l'un des principaux centres d'attraction du bouddhisme tibétain en Europe.

Sur le flanc d'une colline dressée aux confins du Morvan, du Charolais et de l'Autunois, les cuivres dorés du nouveau temple bouddhique, le plus grand jamais construit en Europe, rutilent au soleil d'août. *« On dirait une fleur de lotus sortie de terre »*, commente le lama Sherab, maître spirituel de ces lieux, envoyé en 1974 par Sa Sainteté Karmapa, chef de l'école Kagyupa (1), qui en 1981 a quitté son corps et dont la réincarnation est annoncée comme imminente.

Le temple est divisé en trois niveaux. Trois comme les précieux corps, parole et esprit de Bouddha. Son architecte français, Jean-Luc Massot, a passé trois mois au Bhoutan, s'inspirant du modèle de Samyé, premier temple bouddhique construit au Tibet au huitième siècle après Jésus-Christ.

A quelques jours de l'inauguration, une centaine de peintres et de décorateurs bénévoles mettent la dernière main à l'ouvrage, dirigés par deux artistes. *« Patience, précision et don, la peinture est une méditation »*, souligne l'un d'eux, jeune moine qui a retroussé sa longue robe couleur safran.

On l'appelle déjà le « temple des mille bouddhas ». Les statues monumentales – 7 mètres de haut – du grand Bouddha Sakyamouni (six siècles avant notre ère), du gourou Rimpotché, sage indien qui implanta le bouddhisme au Tibet, ainsi que de Tara, divinité féminine appelée la mère des bouddhas, siègent déjà au rez-de-chaussée d'un sanctuaire d'un total de mille places. Mais un grand nombre d'autres sculptures vont être logées dans les moulures et les alvéoles d'un plafond polychrome à caissons.

Synthèse plutôt heureuse de la technique occidentale – chape et armature de béton, isolation, éclairage et chauffage par le sol – et du symbolisme sacré oriental, ce temple est un livre ouvert sur le bouddhisme dans toute la richesse de ses couleurs, de ses lumières et de sa musique.

Méditation de groupe

Sur le mur de la façade, la roue de la vie raconte le cycle des existences. Une fois le plâtre sec, les *tankas* – peintures sur soie représentant les divinités du panthéon bouddhiste – viendront rejoindre l'édifice. Les *tankas* sont les traditionnels supports de prières et de méditation que rythme le son des trompes, des cymbales, des gongs et des carillons.

Fondé en 1974 par Kalou Rimpotché, quatre-vingt-cinq ans, qui, avec le Dalaï Lama, est l'un des plus grands commis voyageurs du bouddhisme tibétain, le centre monastique du château de Plaige était devenu trop exigu. D'autres lieux de rassemblement bouddhiste existent pourtant déjà en Dordogne, dans le Dauphiné et dans le Vercors, ainsi qu'en Normandie. Hors de France et pour rester en Europe, des monastères tibétains se sont récemment ouverts en Angleterre, en Écosse, en Allemagne, en Espagne, en Suisse, en Belgique, aux Pays-Bas...

La progression du nombre de fidèles qui, sous la conduite de lamas autorisés, acceptent de faire la retraite complète de trois ans, trois mois, trois jours, atteste la bonne santé de ce néo-bouddhisme occidental. A Plaige, de 1976 à 1980, les retraitants étaient douze hommes et femmes enfermés dans leur cellule et coupés du monde. Ils étaient vingt de 1980 à 1983. La troisième retraite, qui approche de sa fin, accueille quinze jeunes gens et douze jeunes filles, français et étrangers, parmi lesquels se recruteront demain les futurs lamas.

Outre ces retraitants, Plaige compte trois lamas responsables venus du Bhoutan et du Tibet, une vingtaine de résidents permanents, moines ou laïques, sans compter les jeunes qui défilent en cette période estivale pour des stages de yoga, d'astrologie, de sophrologie, d'artisanat. Matin et soir, tous se retrouvent pour une méditation de groupe (la *puja*), coffret de prière ou chapelet à la main, devant l'autel de Bouddha garni des offrandes traditionnelles.

La question centrale de la souffrance

Dans un livre qui recense les nouvelles formes de vie spirituelle en Europe, Jean-Pierre et Rachel Cartier raportent ce propos d'un sage tibétain : *« En nous chassant du Tibet, Mao nous a rendu un grand service. Il a permis au bouddhime de prendre son essor.* (2). »

Impression confirmée en Bourgogne par le lama Sherab : *« Le bouddhisme voyage bien en Occident, et spécialement en France, pays spirituel et très profond. Cette terre est bonne »*, dit-il, assis sur son lit surélevé dans la position du lotus. Véritable montagne de muscles, il semble plus apte à l'enseignement des arts martiaux qu'à celui des arcanes du bouddhisme.

Son sourire permanent illustre la sereine certitude et l'harmonie qui se dégagent des lieux. Il se reflète sur le visage des fidèles, jeunes pour la plupart, qui se prosternent devant lui. Pour eux, le bouddhisme a les réponses les mieux adaptées à l'angoisse de l'homme moderne. Il constitue un ensemble de croyances et de techniques qui permettent au pratiquant d'extirper ses « poisons », ses émotions, et de lui faire atteindre le « calme mental », et la « réalisation » qui est un état au-delà de toute souffrance.

Beaucoup de jeunes en recherche disent avoir trouvé ici la clé de toutes leurs interrogations. *« Le bouddhisme répond à la question centrale de la souffrance, du désordre individuel d'une société névrosée »*, dit un résident français converti, qui ajoute même : *« Plus on souffre, et plus on est motivé. »*

Le bouddhisme, nouvelle force tranquille ? Ses adeptes se défendent de tout prosélytisme et au contraire cherchent à vivre en bonne entente avec tous. Pendant plus de dix ans, ils ont vécu en Bourgogne comme des étrangers, disent-ils, ignorés, voire exclus par une partie de la population locale. Aujourd'hui la visite du château de Plaige, et à présent du nouveau temple, fait partie, avec son brin d'exotisme, des promenades dominicales les plus recherchées en Saône-et-Loire.

Les relations sont bonnes avec les élus locaux, comme avec les représentants des autres religions. Les moines bénédictins de La Pierre-qui-Vire, de l'autre côté du Morvan, sont des familiers de ce lieu, et inversement les lamas tibétains de Plaige se rendent souvent à ce monastère ou à l'évêché d'Autun.

HENRI TINCQ.

(1) L'école Kagyupa (équivalent des grands ordres chrétiens) est l'une des quatre principales du bouddhisme tibétain voisine de l'école Gelugpa, qui est celle du Dalaï Lama.

(2) *Nous avons rencontré les prophètes d'aujourd'hui*, de Jean-Pierre et Rachel Cartier. Plon. 1986. 340 pages, 100 F. On lira aussi sur le bouddhisme *l'Homme pluridimensionnel*, de Serge-Christophe Kolm. Albin Michel. 1986. 300 pages, 120 F.

La Terre est sauvée !

Notre planète est-elle sauvée ? Oui, si l'on en croit José Arguelles. Selon cet Américain du Colorado, historien d'art, notre monde changeait d'époque le 17 août, d'après ses calculs fondés sur les calendriers maya et aztèque. Ce changement d'ère devait être marqué par une vibration dangereuse de la Terre qu'il convenait de neutraliser par la *« convergence harmonique »* obtenue lors de rassemblements de *« croyants »*. Les lieux de rassemblements étaient, notamment, les pyramides de Teotihuacan (près de Mexico), le canyon Chaco (Nouveau-Mexique), Ayer's Rock (une grande colline isolée du désert australien), les pyramides d'Egypte, le mont Fuji au Japon, le mont Olympe en Grèce, les chutes du Niagara.

Ces rassemblements ont bien réuni quelques adeptes aux endroits voulus. Mais le professeur Michael Coe (université Yale), un des meilleurs connaisseurs des Mayas, a qualifié l'idée de José Arguelles de stupide. Quant à Anthony Aveni, professeur à l'université américaine Colgate (cité par le *New York Times*), il a rappelé que de nombreuses sectes avaient déjà prédit la fin du monde pour des dates précises et que leurs adeptes avaient toujours été déçus...

JUSTICE

Après les incidents du 15 août

Quatre « skinheads » ont été inculpés à Châteauroux

Quatre des cinq « skinheads » placés en garde à vue pour avoir agressé un groupe de Maghrébins samedi à Châteauroux (Indre) ont été inculpés, lundi 17 août, de « coups et blessures volontaires avec armes et préméditation » et « injures de caractère racial ». Rien n'a été reproché au cinquième.

Christophe Bouquin, vingt-deux ans, militaire appelé brigadier-chef dans un régiment en Allemagne, qui se trouvait en permission chez ses parents à Châteauroux, a été écroué ainsi que Michel Ferrari, également âgé de vingt-deux ans, étudiant en architecture et un mineur de dix-sept ans. Le dernier inculpé, un adolescent parisien de quatorze ans, en vacances, a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

La préméditation a été retenue : ces jeunes, en effet, s'étaient donné rendez-vous samedi soir pour, selon leurs déclarations aux policiers, *« casser du punk et des Arabes »*. Armés de battes de base-ball, ils se sont affrontés à de jeunes Maghrébins venus à la défense d'une première victime : un vendeur de drogue présumé. Les incidents ont fait deux blessés légers (*le Monde* du 18 août).

Le maire de Châteauroux (cinquante mille habitants), M. Daniel Bernardet (UDF), s'est déclaré *« très surpris »* par ces incidents. Selon lui, les deux mille immigrés de la ville se sont *« très bien intégrés »*. *« Les différentes communautés s'entendent bien. Ce qui s'est passé samedi est très gravee, il faut que justice soit faite »*, a déclaré le maire.

Après la visite d'un représentant du bureau national de SOS-Racisme, la mairie a décidé de créer un comité de prévention contre le racisme, réunissant les associations anti-racistes, des représentants de l'ANPE, des éducateurs et des enseignants. La CGT, dans un communiqué de son bureau confédéral, a pour sa part estimé nécessaire de *« remonter jusqu'aux initiateurs qui engendrent et poussent à la haine raciste »*.

Dans les milieux proches de l'enquête, on s'efforçait, ce mardi, de replacer les incidents dans leur contexte. *« Il y a sept « skinheads » au maximum à Châteauroux, dont deux sont actuellement en vacances »*, affirmait-on.

FAITS DIVERS

Gérard Clémaron avoue qu'il a tué sa fille

Gérard Clémaron, le père de la petite Marie, trois ans et demi, retrouvée morte dans la garrigue près de Saze (Gard), s'est présenté, le lundi 17 août, au commissariat de Beaucaire et a avoué qu'il avait tué son enfant.

En instance de divorce, Gérard Clémaron, trente-trois ans, chimiste intérimaire dans une entreprise de la région lyonnaise, avait obtenu la garde de sa fille pour le mois de juillet. Mais se refusant à l'idée de rendre Marie à sa mère à la date prévue du 4 août, il l'avait emmenée en camping sauvage dans la vallée du Rhône et les gorges de l'Ardèche. Après avoir tué sa fille, il avait décidé, selon ses déclarations, de se laisser mourir de faim.

Il devait être présenté, le 18 août, au parquet du Nîmes.

● **La morte de l'autoroute A6 a été identifiée.** – Le cadavre de l'adolescente découvert le samedi 15 août sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute A6, près de Mâcon (Saône-et-Loire), a été identifié. Il s'agit de Marthe Buisson, seize ans, originaire de Charlieu (Loire) et pensionnaire du Foyer de l'enfance de Mâcon, où elle avait été placée en 1984 pour assistance éducative. Selon les résultats de l'autopsie, l'adolescente a succombé à des fractures multiples de la boîte crânienne. Les enquêteurs n'écartent aucune hypothèse (acte criminel ou accident).

CATASTROPHES

L'accident du DC-9 américain (154 morts) serait bien dû à une panne de moteur

L'accident du DC-9 de la compagnie américaine Northwest Airlines, qui, selon un dernier bilan, a fait 154 morts et 6 blessés, le dimanche 16 août, près de l'aéroport de Detroit, dans le nord des Etats-Unis, serait bien dû à une défaillance de l'un des moteurs de l'appareil. Cette hypothèse, non encore confirmée par les enregistrements du vol que doit livrer la « boîte noire » de l'avion, est pratiquement certaine selon les enquêteurs, qui écartent toute possibilité d'explosion d'une bombe à bord, comme on l'avait tout d'abord pensé.

Selon l'administration américaine de l'aviation (FAA), les moteurs du DC-9 étaient des Pratt et Whitney JT8D-200, contre lesquels le bureau national pour la sécurité des trusports avait émis une mise en garde en avril dernier, à la suite d'une déchirure découverte sur l'un d'eux équipant un avion de la compagnie American Airlines. Ces moteurs seraient à l'origine de trois incidents aériens aux Etats-Unis depuis 1985. – *(AFP, AP.)*

MÉDECINE

Le gouvernement américain aurait autorisé l'expérimentation sur l'homme d'un vaccin contre le SIDA

Selon la *Washington Drug Newsletter*, une publication spécialisée habituellement bien informée, la Food and Drug Administration (FDA) américaine aurait autorisé, pour la première fois, l'expérimentation sur l'homme d'un vaccin contre le SIDA. Mis au point par Microgenesys, une firme de West-Haven (Connecticut), ce vaccin devrait être testé sous l'égide de l'Institut national de l'allergie et des maladies infectieuses. On ne dispose que de peu de détails sur ce vaccin, sinon qu'il est composé de protéines extraites de la membrane du virus.

Cette information, si elle était confirmée, constituerait une surprise, dans la mesure où l'on pensait qu'Oncogen (rachetée récemment par Bristol-Myers) et une équipe de l'université Georges Washington (Washington) associé à la société Alpha 1 Biomédicals seraient les premières firmes autorisées à procéder à une telle expérimentation . – *(UPI, AFP.)*

● **En France.** – Le président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers a demandé au ministère de l'intérieur le classement du SIDA comme maladie professionnelle. Pour le colonel André Sibué, cette démarche permettrait de simplifier les formalités et d'accélérer la réparation du préjudice subi.

Le président de la Fédération nationale reprend ainsi les revendications des sapeurs-pompiers de Chambéry : leur adjudant-chef, Jean-Claude Dumas, avait réclamé, le lundi 17 août, *« une meilleure protection sociale »* à la suite d'une intervention des pompiers de la ville sur un blessé tuberculeux atteint, selon le centre hospitalier, de SIDA évolutif.

Au printemps dernier, le colonel André Sibué avait demandé la diffusion d'instructions nationales sur la prévention des risques liés au SIDA et à l'hépatite B, et une étude à ce sujet a été ouverte.

D'autre part, le professeur Lobe Monekosos, directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique, a déclaré, lundi 17 août à Lagos (Nigéria), que quarante-trois pays africains étaient touchés à des degrés divers par le SIDA. *« Une dizaine de pays* [sont] *dans une situation grave. »*

Poussière saharienne sur l'Europe

De la poussière très fine – 150 000 tonnes peut-être en tout – venue du Sahara grâce aux vents d'altitude, est tombée, le lundi 17 août, sur diverses régioins françaises, notamment sur Paris, et sur l'Angleterre et l'Espagne, saupoudrant voitures, trottoirs et chaussées d'une pellicule jaunâtre. Ce phénomène, qui ne présente aucun danger, s'explique par la configuration de la circulation atmosphérique et se produit une ou deux fois par an.

SCIENCES

Première quinzaine de septembre

Les Soviétiques lanceront un satellite biologique

Deux macaques rhésus, dix rats et un certain nombre de poissons, d'amphibiens et de cellules vivantes voleront pendant deux semaines dans l'espace à bord d'un nouveau satellite biologique Biocosmos, que l'Union soviétique doit lancer au cours de la première quinzaine de septembre. Dans ce satellite seront embarquées des expériences sur les sciences de la vie préparées par des laboratoires américains, européens – notamment français – soviétiques et de pays de l'Est.

Les études faites sur les singes et les rats viseront à obtenir de nouvelles indications sur l'influence de l'apesanteur et des rayons cosmiques sur les tissus des cellules vivantes. Elles permettront de compléter les données déjà recueillies lors d'expériences faites tant dans la navette spatiale américaine qu'à bord des précédents satellites Biocosmos et de la station orbitale soviétique Saliout-7. – *(AFP)*.

● **La surélévation des plates-formes d'Ekofisk est achevée.** – La surélévation des cinq dernières plates-formes du champ pétrolier d'Ekofisk (dans la zone norvégienne de la mer du Nord) s'est achevée le 17 août, à 23 h 40. Elle avait commencé à 11 heures ce même jour et avait été interrompue vers 17 heures par des incidents mineurs. Dans la nuit du 17 au 18 août, les brides des manchons qui rallongent les jambes des plates-formes de 6 mètres ont été boulonnées. Tout a été achevé ce 18 août à 9 h 21. La méthode de surélévation conçue par la société française Technip Géoproduction s'est donc révélée parfaitement efficace et fiable.

ÉDUCATION

Succédant à M. Pommatau

M. Yannick Simbron sera élu secrétaire général de la FEN

M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, a confirmé, dans une interview à l'AFP, que M. Yannick Simbron, instituteur, lui succéderait, à ce poste en septembre, son élection devant avoir lieu lors du conseil national de rentrée de la FEN, les 21 et 22 septembre (*le Monde* du 30 juin).

Secrétaire général de la FEN depuis juin 1981, M. Pommatau aura cinquante-cinq ans en septembre, âge de la retraite pour les instituteurs. Son mandat va jusqu'au prochain congrès national, en février 1988. Mais, explique-t-il, *« il n'est pas bon qu'un secrétaire général prépare un congrès, s'y exprime, dresse des orientations puis disparaisse. Aussi avons-nous choisi une date de succession plus compatible avec la dynamique que nous voulons. C'est un choix politique »*. Les deux hommes font observer qu'il s'agit d'un *« changement en douceur, dans la continuité et l'harmonie, sans querelle de succession ni campagne, se passant avec l'accord total de toute l'équipe dirigeante de la FEN »*.

M. Simbron indique quelles seront ses priorités à la tête de la FEN : réhabiliter et moderniser les services publics ; concilier liberté et sécurité (de l'emploi, de la couverture sociale...) ; contribuer à retrouver des convergences au sein d'un monde syndical divisé, donc affaibli ; à faire de l'éducation un véritable enjeu national, nécessitant consensus mais aussi choix politiques et financiers.

SPORTS

Cinq épreuves des Jeux olympiques auraient lieu en Corée du Nord

La Corée du Sud a accepté que la Corée du Nord organise cinq compétitions sportives dans le cadre des Jeux olympiques de Séoul du 17 septembre au 5 octobre 1988. Des responsables du Comité olympique sud-coréen ont indiqué à M. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, que Séoul acceptait la proposition formulée par le CIO le mois dernier : c'est-à-dire confier à Pyongyang les épreuves de tir à l'arc, le tennis de table, le volley-ball féminin, la course cycliste des 100 kilomètres sur route ainsi qu'une partie des éliminatoires de football. Il reste à connaître la réaction des responsables nord-coréens qui avaient souhaité, la semaine dernière, organiser six épreuves, dont celle de football dans son intégralité.

● **NATATION : championnats d'Europe.** – La Néerlandaise Dephné Jongejans a remporté, le lundi 17 août, à Strabourg, le titre de championne d'Europe du tremplin en battant la Soviétique Marina Babkova, deuxième, et l'Allemande de l'Est, Brita Baldus, troisième, pourtant grandes favorites de cette épreuve de plongeon.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 18 août 1987 :

DES ARRÊTÉS

● Du 27 juillet 1987 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans dix départements.

● Du 11 août 1987 relatif au programme de japonais dans les lycées.

● Du 6 juillet 1987 relatif à l'enrichissement du vocabulaire des sciences et techniques de l'agriculture.

● Du 25 juin 1987 fixant la liste des candidats déclarés admis aux concours de recrutement d'inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

USTICE

Après les incidents de ...

Quatre « skinheads » ont été inculpés à Châteauroux

ITS DIVERS

Gérard Clémaron ... qu'il a tué sa fille

TASTROPHES

L'accident du DC-9 américain : 154 morts serait bien dû à une panne de moteur

JOURNAL OFFICIEL

RTS

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Le médicament qui fait trembler Wall Street

L'interdiction de commercialiser aux États-Unis le TPA — un des premiers médicaments produits par génie génétique — est un coup dur pour la célèbre firme Genentech. Une décision qui a d'importantes répercussions scientifiques et financières.

TOUT était prêt, le vendredi 29 mai, pour l'annonce de la commercialisation du TPA (Tissue Plasminogen Activator) — un médicament capable de dissoudre les caillots sanguins — par Genentech. Des pages entières de publicité, achetées à grands frais dans la presse médicale américaine, avaient annoncé l'imminence de l'événement : « *Activase is coming.* » La réunion du comité d'experts de la Food and Drug Administration (FDA) ne devait être qu'une formalité. Genentech allait avoir l'autorisation de commercialiser le premier médicament produit par génie génétique devant rapporter plus de 1 milliard de dollars. L'enfant chéri de Wall Street allait encore une fois mériter sa réputation d'entreprise ultra-performante.

Depuis le matin, onze experts de la FDA auditionnaient les dirigeants de Genentech. En fin d'après-midi, ce fut un véritable coup de théâtre : l'Advisory Committee de la FDA se prononçait contre l'autorisation de mise sur le marché du TPA. Par huit voix contre une et deux abstentions, les experts fédéraux décidaient de repousser cette mise en vente et de demander des études cliniques complémentaires (1).

Stupeur dans les milieux médicaux américains, qui ne s'attendaient pas à un tel verdict. Le lundi suivant, l'action Genentech à Wall Street chutait. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le 7 juillet, la Haute Cour de justice de Londres invalidait les brevets concernant le TPA déposés par Genentech. Tout était à refaire. L'avance prise par l'entreprise californienne dans ce domaine capital de la thérapeutique — le traitement de l'infarctus du myocarde — était quasiment réduite à néant. Deux autres « grands » de la biotechnologie, Genetics Institute (épaulé par la firme pharmaceutique britannique Wellcome) et Integrated Genetics reprenaient espoir. Le marché du TPA aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne leur était toujours ouvert.

Que s'était-il passé ? Comment une firme aussi prestigieuse que Genentech avait pu prendre deux « claques » aussi retentissantes ? Il y a dans cette affaire de multiples aspects, scientifiques, mais aussi financiers, ethniques et historiques.

Des ovaires d'hamsters chinois

Tout commence au début des années 80, lorsqu'un chercheur belge, le docteur Désiré Collen, à l'université de Louvain (Belgique) a l'idée d'utiliser le TPA dans les cas d'infarctus du myocarde. Le principe thérapeutique est simple : utiliser l'activateur du plasminogène, une substance naturellement présente dans l'organisme, pour dissoudre les caillots de fibrine qui obstruent les artères coronaires et qui, de ce fait, dit-il, provoquent l'apparition d'un infarctus du myocarde. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une nouveauté, puisque deux autres produits sont doués de propriétés « fibrinolytiques » identiques, la streptokinase et l'urokinase ; mais il se pourrait que le TPA soit plus spécifique et, de ce fait, induise l'apparition de moins d'effets secondaires. En réalité, la « première » tient avant tout au mode de production du TPA : le génie génétique. En collaboration avec Genentech, une firme de biotechnologie de San-Francisco, D. Collen, réussit aisément à cloner le gène qui code pour le TPA et à produire ce dernier par génie génétique. Ce sont des cellules d'ovaires de hamsters chinois qui fabriqueront le TPA. Très vite, les premiers essais thérapeutiques montrent que le TPA est un remarquable agent fibrinolytique. Selon une étude européenne, dans près de 70 % des cas, quatre-vingt-dix minutes après l'administration par voie intraveineuse, le TPA dissout totalement le caillot qui obstrue l'artère coronaire. On comprend alors que ce produit est promis à un grand avenir et qu'il sera un concurrent sérieux pour l'autre grand fibrinolytique, la streptokinase.

L'immense enjeu financier incite les autres firmes de biotechnologie à se lancer dans la bataille. Sans trop savoir d'ailleurs si elles pourront un jour développer leur propre TPA, le brevet déposé le 4 mai 1983 par Genentech revendiquant la totalité du TPA humain obtenu par génie génétique, qu'il soit produit par des cellules de mammifères ou par des micro-organismes.


PHOTO BRENNAN

Pendant que s'engage une bataille judiciaire sur ce point épineux du brevet, les experts de Genentech peaufinent leur dossier. Le 4 avril 1985 paraît dans le *New England Journal of Medecine* une étude qui montre que le TPA est « *statistiquement plus efficace* » que la streptokinase. C'est dire que le 29 mai les dirigeants de Genentech sont confiants.

Manque de preuves

Pourtant les experts de la FDA ne s'en laissent pas compter. Selon eux, trois points cruciaux n'ont pas été suffisamment élucidés :

1. — Le TPA améliore-t-il la fonction cardiaque ?

2. — Le TPA améliore-t-il les chances de survie ?

3. — La dose optimale est-elle clairement définie ?

D'un point de vue plus fondamental, les experts fédéraux ne sont pas tous persuadés que les caillots sanguins qui obstruent les artères coronaires sont bien la cause des attaques cardiaques. Des dépôts de matières grasses, la rupture d'un vaisseau sanguin, un manque d'apport en oxygène, un spasme coronarien · pourraient, selon eux, également être des facteurs responsables d'infarctus.

Et puis, ajoutent les experts, Genentech a-t-il la preuve que, en dissolvant les caillots sanguins, on peut prévenir l'apparition d'une crise cardiaque ?

Visiblement, les dirigeants de Genentech sont pris de court. Ils pensaient sans doute que, toutes ces données figurant dans le dossier d'expertise de la streptokinase, il n'aurait servi à rien de refaire de vastes études, longues et coûteuses, pour démontrer des points aussi fondamentaux.

Quelques semaines plus tard à Londres, la Haute Cour de justice enfonçait le clou : en invalidant le brevet déposé par Genentech Inc., elle donnait raison à la firme pharmaceutique anglaise Wellcome, qui dénonçait la couverture trop large du brevet.

A l'issue du procès, M. Thomas Killey, vice-président de Genentech, déclarait que désormais entre sa firme et Wellcome « *c'était la guerre* ». Tandis que du côté britannique on accueillait évidemment « *avec satisfaction* » le jugement.

Conséquence : la compétition en vue de la conquête du fabuleux marché du TPA reprend. Chaque firme (Wellcome avec Genetics Institute, Intergrated Genetics, Biogen, Upjohn...) annonce la mise au point imminente d'un TPA de deuxième génération. Partout on modifie insensiblement la structure moléculaire du produit de manière à en augmenter la demi-vie. Ainsi chacun espère pouvoir diminuer la dose requise pour dissoudre un caillot, et, par la même, limiter le risque d'effet secondaire et faire baisser le coût du traitement par le TPA.

A première vue, la décision du comité d'experts de la FDA peut surprendre : quelques semaines auparavant le même organisme avait autorisé l'utilisation d'un médicament antiviral, l'AZT, dans le traitement du SIDA sans — loin de là — demander un dossier aussi documenté et riche en essais cliniques que celui présenté par Genentech. Mais l'AZT est à ce jour le seul médicament à avoir fait la preuve d'une quelconque efficacité dans le traitement du SIDA. Tandis qu'en matière de traitement de l'infarctus du myocarde la streptokinase, elle aussi fibrinolytique, existe déjà. N'y a-t-il pas tout de même là deux poids deux mesures, demandent les dirigeants de Genentech ? En privant plus d'un million d'Américains de TPA, la FDA a-t-elle pris un risque ? N'y a-t-il pas quelques « *rigidités bureaucratiques et scientifiques* » à vouloir imposer, pour un médicament dont tout le monde s'accorde à dire qu'il est un bon fibrinolytique, des essais contre-placebo ? Est-il éthique de recourir à de tels essais dans pareil cas, fût-ce pour démontrer que le TPA améliore la survie des patients ?

Mais selon l'un des meilleurs observateurs français de ces questions, le dossier de Genentech était loin d'être « en béton ». En particulier, et c'est sans doute le point crucial, Genentech n'a pas réussi à définir avec certitude le dosage optimal du TPA.

Autant d'éléments qui relancent une formidable course de vitesse à l'issue — aujourd'hui — devenue incertaine.

FRANCK NOUCHI.

(1) A ce jour, trois pays ont autorisé la mise sur le marché du TPA : la France, la Nouvelle-Zélande et les Philippines. Les critères d'autorisation seraient-ils plus « laxistes » en France qu'aux Etats-Unis ?

Mauvaise passe pour les biotechnologies

S'ajoutant à d'autres déconvenues, l'affaire du TPA est révélatrice des difficultés que connaissent les applications industrielles des sciences du vivant.

SUFFIRAIT-IL que Genentech éternue pour que les firmes de biotechnologie américaines s'enrhument ? Sans doute ne s'agit-il là que d'un refroidissement passager. Mais c'est assez pour inquiéter financiers et investisseurs, eux qui ont tant misé sur les sciences du vivant et qui voient aujourd'hui l'entreprise californienne, mais aussi d'autres comme Biogen ou Genex, trébucher.

Il a d'ailleurs suffi que la Food and Drug Administration (FDA) américaine rejette la demande de mise sur le marché du TPA pour que le titre en Bourse de Genentech perde aussitôt 11,5 dollars, soit 25 % de sa valeur. Le cours s'est, par la suite, quelque peu repris, mais la chute a quand même été de 20 % sur le mois de juin et, à en croire des analystes financiers américains, « *il faudra attendre des années* » pour que l'action de l'entreprise retrouve à nouveau la cote — jugée il est vrai surévaluée — de 48 dollars qu'elle atteignait en mai.

Dans le meilleur des cas, estiment en effet les experts de la maison de courtage new-yorkaise E.F. Hutton, Genentech ne pourra pas « *représenter son dossier devant la FDA avec des données acceptables avant six mois. Cela pourrait même prendre un an* ». Aussi, ajoutent-ils, « *lorsqu'il sera mis sur le marché, le TPA aura de six à douze mois de retard sur la streptokinase* » [le produit concurrent] par rapport à laquelle « *aucune donnée clinique ne suggère qu'il ait une plus grande innocuité.* »

Cette dernière analyse n'est pas partagée par les responsables de Genentech ni par l'ensemble de la communauté scientifique et médicale. Il n'empêche. Même si les prévisions des experts financiers paraissent bien pessimistes, la décision de la FDA a provoqué la baisse des titres d'autres firmes comme Biogen, Chriron ou Integrated Genetics, qui s'intéressent au TPA.

Mais il y a pis. Car les remous provoqués par l'« affaire » Genentech affectent l'ensemble des entreprises de biotechnologie. Dès le 1er juin, le cabinet Hutton prédisait qu'elle servirait « *sans aucun doute de catalyseur à un retrait à grande échelle des investisseurs* », lesquels, échaudés par les problèmes rencontrés par la mise sur le marché du TPA, pourraient « *perdre confiance dans les autres produits* » issus des sciences du vivant. Et de fait, l'indice CCF-Biofutur des sociétés américaines spécialisées dans ce secteur a reculé de 9 % en juin

La Rolls-Royce

Qu'une simple décision administrative ait de telles répercussions pourrait surprendre. Ce serait oublier qu'elle a mis fin — momentanément au moins — aux grands espoirs placés dans les vertus thérapeutiques du TPA, mais aussi qu'elle touche de plein fouet une entreprise qui fait figure de symbole. Baptisée la Rolls-Royce des biotechnologies, Genentech, fondée en 1976, peut « *recevoir le brevet d'excellence, tant sur le plan de la recherche que sur celui de la gestion* », note Mme Anne-Catherine Jouanneau (1). Elle a été la première à cloner l'insuline humaine, puis les hormones de croissance humaine et bovine, l'interféron gamma, le TPA et quelques autres. C'est elle aussi qui a élaboré le premier produit pharmaceutique issu du génie génétique (l'insuline humaine) jamais commercialisé.

Qu'un revers soit essuyé par cet excellent élève, et toute la classe s'en trouve ébranlée. D'autant qu'il intervient à un moment où d'autres fleurons de la profession connaissent des problèmes. Biogen semble avoir résolu les siens en vendant, le 28 juillet, son laboratoire de recherche de Genève (Suisse) à la société Glaxo. Il était temps, car la firme du Massachusetts ne cessait d'accumuler les pertes : plus de 20 millions de dollars en 1985 et 28 millions en 1986. Comme bien d'autres dans ce secteur, Biogen ne parvenait pas à tirer suffisamment de revenus des ventes de ses produits (notamment des tests de diagnostic pour l'hépatite B et des interférons alpha et gamma).

Genex, elle aussi, affronte de nombreuses difficultés. Cette entreprise s'était placée en situation délicate en fondant sa prospérité sur une seule substance (la phénylalanine, précurseur de l'édulcorant qu'est l'aspartame), qu'elle vendait à un unique client, la société Searle. Lorsque cette dernière a décidé, en 1985, d'arrêter ses achats, l'action de Genex s'est écroulée : elle fluctue aujourd'hui autour de 2 dollars, alors qu'en 1984 elle en valait 23. Depuis le début de l'année, « *la crise se dénoue* », souligne toutefois Mme Jouanneau.

ELISABETH GORDON.

(Lire la suite page 10.)

(1) Vice-présidente de Genex International et auteur du mémoire « *Des biotechnologies aux bioindustries : un problème d'émergence* », publié par les éditions Biofutur.

La Terre lue du ciel

Les images que nous renvoient depuis quinze ans les satellites d'observation ont complètement bouleversé la connaissance de notre planète.

IL y a quinze ans que le premier satellite civil d'observation de la Terre a été mis en service. Le 27 juillet 1972, le satellite ERTS, rebaptisé Landsat-1, a commencé à tourner autour de la Terre à 800 kilomètres d'altitude et à renvoyer inlassablement des images de notre globe comme on n'en avait jamais vu. Ainsi géographes, géologues, océanographes, agronomes, aménageurs du territoire, spécialistes des luttes contre les catastrophes naturelles ou contre la pollution..., bref tous ceux dont le travail doit tenir compte des évolutions globales de la biosphère, ont eu à leur disposition une moisson de documents dont ils sont encore incapables d'épuiser la richesse.

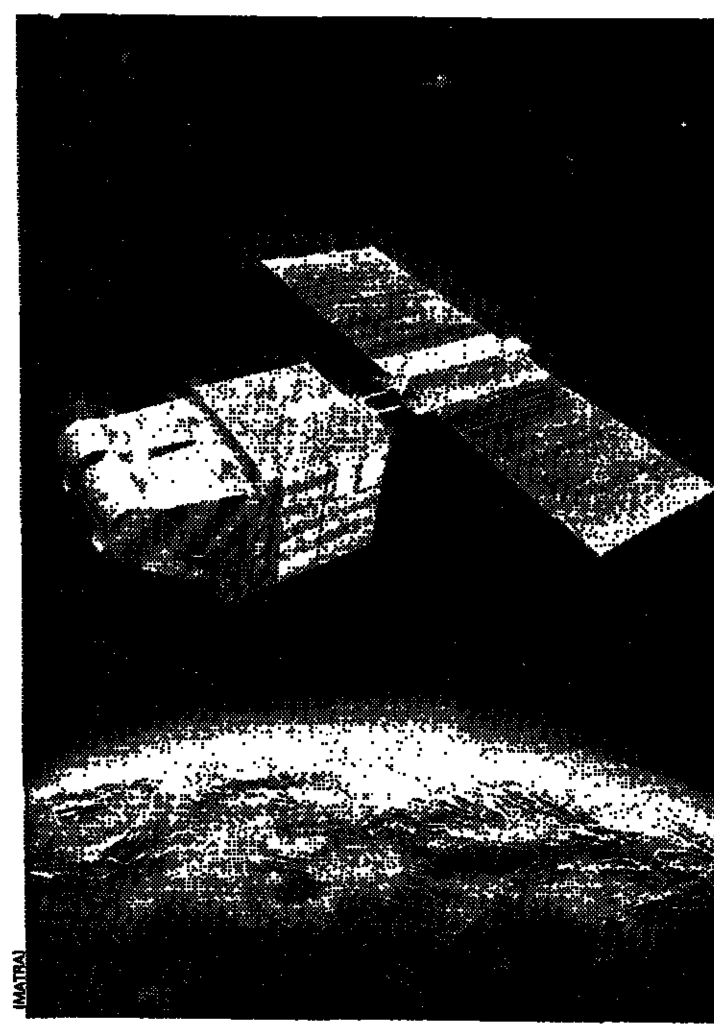
Le satellite apportait des nouveautés dont ils rêvaient. Pour M. Isaac Revah, directeur des programmes du CNES, la principale est la vision globale de vastes surfaces, qui révèlent des structures de grande ampleur, des ressemblances qui ne pouvaient apparaître sur les photographies aériennes. On a découvert des failles et surtout des linéaments – alignements de structures géologiques variées – longs de plusieurs centaines de kilomètres, qui échappent au géologue de terrain et à l'observation aérienne. On a prouvé que les cratères d'impact météoritique, si nombreux sur la Lune, n'ont pas été moins abondants sur la Terre ; l'érosion et les mouvements tectoniques les ont généralement fait disparaître, mais leurs traces restent visibles dans les structures observables par satellite.

Pour M. Lucien Faugères, président de l'Association française de géographie physique, « *le géographe étudie l'ensemble des objets naturels et artificiels, leur évolution et leurs relations. Le caractère synthétique de l'observation par satellite est une nouveauté inestimable* ». Une discipline, la géomorphologie, est presque entièrement née de la vision globale de formes de grande ampleur – chaînes de montagnes, bassins de rivières, deltas, systèmes de dunes, groupes de glaciers ou de volcans – qui permet de déterminer quelles forces tectoniques ou quelles formes d'érosion les ont sculptés.

Un autre apport majeur a été l'homogénéité de l'information. Tous les points d'une image satellitaire sont vus au même instant, sous le même éclairement, avec un même appareil ; donc certaines distorsions se compensent quand on compare deux points. On pouvait ainsi s'affranchir des problèmes de calibrage qui apparaissent quand on regroupe des informations de sources multiples, problèmes dont la résolution imparfaite jette souvent un doute sur les résultats globaux qu'on pense obtenir.

Les plus intéressés étaient encore les météorologues. Un satellite renvoie actuellement quelque 15 000 profils de température chaque jour – la température aux différentes altitudes est déterminée à 1,5 degré près. M. Revah rappelle la situation antérieure : dans bien des régions, aucune mesure n'était disponible ; dans les autres, chaque organisme national avait ses propres appareils et ses méthodes de traitement, sans grande cohésion avec celles du voisin. Quand ont été disponibles les premières mesures par satellite, les météorologues ont eu quelque difficulté à étalonner les appareils embarqués, faute de cohérence entre les mesures qu'ils pouvaient faire depuis le sol. Les cartographes ont connu une expérience analogue. Chaque institut national réalisait son propre réseau géodésique sans trop s'occuper de celui du voisin. Il est ainsi parfois apparu que l'image par satellite d'une zone frontière pouvait être superposée à la carte de chaque pays séparément, mais non aux deux cartes simultanément.

Troisième apport : la répétitivité des images. Elle est essentielle pour les utilisations agricoles. On ne sait pas encore prévoir correctement les récoltes, mais cette « science » progresse et, dans quelques années, elle devrait avoir d'importantes retombées économiques. Les progrès de la désertification du Sahel ou les déplacements des remontées d'eaux froides océaniques, si importantes pour la pêche, peuvent être suivis grâce aux images régulièrement envoyées par les satellites.



(MATRA)

SPOT : satellite français d'observation de la Terre et des ressources terrestres.

Le mouvement des côtes

Enfin le satellite donne des informations sur les zones inaccessibles. Premiers concernés encore, les météorologues. L'hémisphère sud, principalement occupé par des océans peu fréquentés, accessoirement par des régions aussi peu densément peuplées que l'Antarctique ou le désert australien, était pour la météorologie une *terra incognita*. Les demandeurs de prévisions météorologiques habitant surtout l'hémisphère nord, ce n'était pas trop gênant pour la prévision à très court terme, mais empêchait tout effort sérieux pour voir plus loin. D'autres scientifiques étudiant la biosphère manquaient aussi cruellement d'informations : la forêt équatoriale est pour l'atmosphère terrestre un « poumon » important. Or que pouvait-on dire de l'évolution de cette forêt avant les satellites ? Pratiquement rien.

Les satellites ont aussi permis de prouver l'inexistence de quelques petits îlots du Pacifique sud signalés par des marins, dont on n'avait pas trouvé trace à la position indiquée, et à propos desquels on se demandait s'il s'agissait d'une erreur de localisation ou d'une confusion avec une autre île. Les cartographes ont aussi constaté qu'en quelques endroits la mer avançait ou reculait assez vite pour que le tracé de la côte dessiné d'après des levés vieux de plusieurs dizaines d'années soit devenu très différent. De manière générale, le satellite diminue fortement le coût d'établissement et surtout de mise à jour des cartes, surtout s'il fournit aussi, comme c'est le cas du satellite français Spot, une information altimétrique.

L'exploitation des images stéréoscopiques de Spot permet de reconstituer le relief avec une précision de 3 à 7 mètres. Cela devrait amener à mieux connaître le relief de certaines zones équatoriales où la densité des arbres interdit l'emploi des méthodes topographiques traditionnelles et où l'absence de points de repère bien identifiables rend très difficile l'utilisation de photos aériennes. On obtiendra beaucoup mieux dans l'avenir en observation par radar. Celle-ci est encore peu développée – un radar consomme beaucoup d'énergie et c'est une ressource rare à bord d'un satellite. Mais déjà le satellite Seasat a permis de mesurer la hauteur et le mouvement des vagues et a renouvelé la connaissance des courants marins. Les satellites avaient auparavant montré, par simple analyse des trajectoires, que la surface des mers n'est pas la sphère légèrement aplatie qu'on imaginait, mais un ensemble complexe de creux et de bosses, avec des dénivelés pouvant dépasser la centaine de mètres.

Quinze ans après le premier Landsat, les retombées de cet effort dans l'investigation de la Terre depuis l'espace sont innombrables. Les quelques exemples donnés plus haut de découvertes directement dues aux satellites ne sauraient rendre justice de tous les progrès accomplis. Les satellites ont permis d'avoir une vue différente, ont engendré des idées neuves, ont initié de nouvelles recherches. Sans l'observation depuis l'espace, les sciences de la Terre seraient encore bien loin de leur état actuel.

MAURICE ARVONNY.

Les leçons de l'océan

Les forages des fonds marins réalisés depuis 1968 ont donné d'innombrables renseignements sur l'histoire du climat ou la dérive des continents.

LA phase de l'exploration de notre planète est achevée. Désormais la Terre doit être étudiée comme un système global. Cette nouvelle approche représente un changement radical des modes de recherche et donc des technologies nécessaires. C'est pourquoi trois cent cinquante scientifiques (dont cent cinquante Américains) représentant toutes les disciplines concernées – de la sismologie théorique à la biologie d'invertébrés marins, de la chimie de l'océan au cycle du carbone – viennent de se réunir à Strasbourg pour réfléchir aux orientations que devra prendre à partir de 1992, l'Ocean Drilling Program (ODP).

En 1968, les Etats-Unis ont lancé le Deep Sea Drilling Project (DSDP), auquel la France, la Grande-Bretagne, le Japon, l'Allemagne fédérale et, pendant un moment, l'URSS ont été associés étroitement et qui s'est poursuivi jusqu'en 1983. Il s'agissait de prélever, par des forages, des échantillons – des carottes – des fonds marins. Ces études ont prouvé la double théorie du renouvellement perpétuel des fonds océaniques et de la dérive des continents. Elle a apporté des informations innombrables notamment sur les variations climatiques du passé, sur l'histoire de la circulation océanique.

En 1985, l'ODP a succédé au DSDP avec les mêmes participants, auxquels se sont ajoutés le Canada et la Fondation européenne pour la science regroupant plusieurs pays d'Europe (1). Et les forages des fonds marins ont repris.

Les sciences de la Terre ayant évolué très vite depuis une vingtaine d'années, le comité de programmation a souhaité qu'une conférence étudie les objectifs scientifiques et technologiques prioritaires à partir de 1992.

Pour M. Xavier Le Pichon, de l'Académie des sciences, qui présidait la réunion de Strasbourg, la priorité doit être donnée à l'étude de la dynamique des fluides, aussi importante pour la Terre que la respiration et la circulation du sang pour le corps humain. Cette étude inclut non seulement les circulations océanique et atmosphérique dont dépendent nos climats, mais aussi la circulation d'eau de mer, de méthane... découverte depuis dix ans dans tous les fonds marins. Cette circulation, dite interstitielle, permet l'existence d'oasis de vie sous-marines indépendantes de l'énergie solaire et explique la formation de sites métallifères, notamment.

Autres priorités : équiper les fonds des forages sous-marins d'appareils de mesures qui compléteraient utilement les réseaux d'observation permanente de notre planète ; multiplier les carottages de sédiments marins qui, tous, gardent l'enregistrement des climats passés et peuvent donc aider à comprendre les climats actuels et futurs ; faire un ou plusieurs forages où serait échantillonnée la totalité de l'épaisseur de la croûte océanique basaltique (6 kilomètres en moyenne).

Les progrès récents dans les recherches consacrées à la Terre ont été suffisamment importants pour que soient modélisées l'histoire, l'évolution, les interactions d'innombrables phénomènes. Encore faut-il que des mesures confirment ou permettent d'affiner ces modèles. Les futurs programmes de l'ODP pourraient et devraient jouer un rôle majeur dans la compréhension globale de notre fragile planète.

YVONNE REBEYROL.

(1) La cotisation annuelle de participation à l'ODP est de 2,5 millions de dollars (15 millions de francs environ) pour les membres non américains. Pour les Etats-Unis, les subventions fédérales transitant par la National Science Fondation sont de l'ordre de 20 millions de dollars par an.

Demain

Nouveaux détecteurs pour neutrinos solaires

Les neutrinos solaires, particules de masse nulle produites au cours des réactions de fusion thermonucléaire au sein du Soleil, constituent depuis vingt ans une irritante énigme. Le plus ancien détecteur, installé à Broohhaven, aux Etats-Unis, n'a jamais plus détecter plus d'un tiers des neutrinos prévus par les modèles théoriques du Soleil.

Pour tenter d'élucider ce mystère, plusieurs expériences vont être réalisées prochainement avec des détecteurs d'un nouveau type, utilisant du gallium ou de l'argon liquide, au lieu de liquide à base de chlore.

L'expérience Gallex, fruit d'une collaboration entre scientifiques français, allemands de l'Ouest, italiens et israéliens, installée dans le tunnel du Gran Sasso, sous les Abruzzes, en Italie, tentera de détecter le maximum de neutrinos de faible énergie, les plus nombreux, à l'aide de ses 30 tonnes de gallium. L'Union soviétique fera de même, avec 60 tonnes de gallium, dans un tunnel creusé sous le Caucase. Enfin, une expérience européenne pilote, Icarus, testera un détecteur à argon liquide.

Un voilier de 26 mètres en bois moulé

La société Etudes et carènes, implantée à Saint-Mandrier (Var), a lancé le 30 juin le plus grand voilier en bois moulé du monde. Ce bateau, commandé par la société française de charters Jip Vocations a coûté 11 millions de francs et nécessité quatorze mois de travail. D'une longueur de 26 m pour 6,40 m de large, « Jipe 10 » est équipé de 5 cabines de luxe. Avec une voilure de 1400 m², ce voilier de 50 tonnes, doté d'une quille à ailettes et d'un propulseur d'étrave, ne nécessitera qu'un équipage de trois hommes. – *(Corresp.)*

L'œil des militaires

POUR rendre à César ce qui lui appartient, il faut bien admettre que les premiers pratiquants de l'observation de la Terre par satellite ont été les militaires. Et ce sont encore les satellites militaires qui donnent les informations les plus nombreuses et les plus précises. Mais elles sont rarement rendues publiques.

Les Etats-Unis disposent d'une vaste panoplie de satellites de reconnaissance, de type Samos, Big-Bird ou KH-11. Les deux premiers prennent des photographies, le dernier transmet des images électroniques, plus nombreuses et moins précises. Certains sont munis d'un moteur qui permet de modifier leur orbite et de leur faire survoler dans les heures suivantes un point choisi du globe à très basse altitude, environ 100 kilomètres – une altitude où le frottement atmosphérique est tel qu'un satellite non propulsé retomberait en quelques heures. Des détails de quelques centimètres seraient ainsi rendus visibles.

Les Soviétiques lancent chaque année une centaine de satellites Cosmos ; ce nom générique recouvre une grande variété d'engins, mais près de la moitié sont des satellites de reconnaissance, que les spécialistes identifient à la basse altitude de leur orbite. Et, au moins dans le passé, certaines missions de cosmonautes eurent pour objectif premier des observations photographiques et visuelles pour le compte de l'armée soviétique.

Les Chinois ont aussi lancé quelques satellites de reconnaissance, le dernier au début de ce mois. La France dispose d'un satellite d'observation civil, Spot-1. Sa résolution – le point d'image correspond à un carré de 10 mètres sur 10 mètres – est nettement meilleure à celle des Landsat civils américains, mais reste insuffisante pour bien des tâches de reconnaissance. C'est pourquoi la défense nationale, après avoir participé aux études de Spot, a engagé le projet Hélios. Ce satellite, dérivé de Spot, devrait à partir de 1993 donner des images sur lesquelles des détails de l'ordre du mètre seront visibles.

Ce qui ne veut pas dire que Spot soit inutile aux militaires. Ce satellite survole presque chaque jour un point ou un autre de la frontière entre le Tchad et la Libye, et peut facilement déceler, sinon un char ou un camion isolé, au moins toute troupe un peu importante, ou même les seules traces de son passage. Une telle information est appréciable, ne fût-ce que pour guider des reconnaissances aériennes.

Il est plus surprenant que le Pentagone s'intéresse aussi à Spot. Dans une de ses publications figurent trois clichés pris par Spot – dont les images sont officiellement disponibles pour tout acheteur (*le Monde* daté 5-6 avril). La revue américaine *Aviation week and space technology* a aussi diffusé des clichés, pris par Spot, de bases navales soviétiques. La finesse des détails est remarquable – au point qu'on peut se demander s'ils n'ont pas été discrètement améliorés à l'aide d'images d'origine plus confidentielle.

M. A.

Mauvaise passe pour les biotechnologies

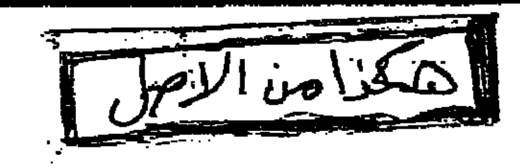
(Suite de la page 9.)

Un nouveau président « *ayant un vrai passé d'industriel* » a repris les rênes de l'entreprise, laquelle a reçu 4 millions de dollars de sociétés de capital-risque et en a levé 8,5 millions par émission d'actions. Genex s'est aussi restructurée autour de nouveaux secteurs d'activité (2). Aujourd'hui, l'entreprise cherche des partenaires américains et européens pour développer ses produits, à moins qu'il ne s'agisse, comme le murmurent certaines – mauvaises – langues, d'acheteurs potentiels. Quoi qu'il en soit, elle ne devrait pas atteindre l'équilibre « *avant deux ou trois ans* », selon Mme Jouanneau.

Ce panorama – non exhaustif – pourrait sembler bien sombre. Mais il ne saurait conduire à un pessimisme exagéré. Dans ce secteur des biotechnologies en pleine émergence industrielle, nombre de petites firmes ont dû fermer leurs portes, alors que beaucoup d'autres se créaient – on en compterait actuellement quelque 650 aux Etats-Unis. La plupart ont connu des hauts et des bas, mais les fleurons ne sont pour l'instant en rien menacés. L'avenir serait même plutôt souriant, à en croire les prévisions des spécialistes d'outre-Atlantique. Selon certains, les ventes américaines des produits de biotechnologie dans le domaine de la pharmacie seraient de 15 milliards de dollars en l'an 2000 ; d'autres chiffrent les ventes de l'ensemble du secteur à 60 milliards de dollars à la même époque. En attendant que s'ouvrent ces fabuleux marchés, la revue *Genetic engineering news* s'est livrée à un recensement des millionnaires américains : elle en a trouvé une cinquantaine dans une trentaine de sociétés de biotechnologie.

ELISABETH GORDON.

(2) L'entreprise travaille sur l'élaboration de protéines extraites de moules et présentant des propriétés adhésives, ainsi que sur des protéines utilisables pour la purification non spécifique d'anticorps, destinées aux laboratoires de recherche.



Les leçons de l'océ...

Les forages des fonds marins réalisés depuis ... ont donné d'innombrables renseignements sur l'histoire du climat ou la dérive des continents.

Le Festival de Locarno

Crise du jeune cinéma ?



Une scène de *les Longs Adieux*, de Kira Muratova (1967), dont les films firent sensation à Locarno. Auteur de quatre œuvres depuis vingt ans, toutes interdites ou mutilées, elle n'a jamais rencontré son public. D.R.

Le Festival de Locarno, en Suisse – le plus ancien après celui de Venise, – a toujours un gros succès public. Cette année, il a mis en évidence la crise traversée par le jeune cinéma.

Né quelques mois avant Cannes, en 1947, Locarno est le plus vieux festival cinématographique d'Europe après Venise et célébrait cet été son quarantième anniversaire.

Mélange réussi d'organisation suisse et de fête italienne, il se déroule autour de trois axes. Sa rétrospective annuelle, désormais célèbre, a, par exemple, fait découvrir en les accompagnant d'ouvrages documentés les cinéastes japonais Ozu, Naruse et Kinoshita.

Elle était consacrée cette fois au passé du Festival et montrait brillamment, mais non sans nostalgie, le rôle qu'il a pu jouer en aidant des mouvements importants, ou des cinéastes prometteurs : Rossellini et le néoréalisme italien *(Allemagne année zéro)*, Karel Reisz et le free-cinéma anglais *(Samedi soir et dimanche matin)*, Claude Chabrol et la nouvelle vague française *(le Beau Serge)*, Milos Forman et le printemps de Prague *(l'As de pique)*, sans oublier Kubrick *(le Baiser du tueur)*, Bellochio *(les Poings dans les poches)*, Bergman *(Ville portuaire)*, ou Paradjanov *(les Chevaux de feu)*.

Deuxième axe : la rencontre avec le public. Chaque soir sur la Piazza Grande, jusqu'à 7 000 spectateurs, certains aux balcons des maisons, regardent les grands films de l'année *(Intervista, les Yeux noirs)* sous le ciel étoilé. Etrange sensation que de voir les anges de Wim Wenders *(les Ailes du désir)* descendre sur Berlin dans ce décor de lacs et de montagnes.

Comme l'a remarqué l'architecte Mario Botta, membre du jury, la ville entière est en osmose avec le cinéma. Phénomène rare, qui tient à la fois du forum romain et du théâtre grec.

Le troisième point névralgique est une immense tente à quelques kilomètres du centre sous laquelle se déroule, l'après-midi, la compétition officielle limitée aux première, deuxième ou troisième œuvres. Le public, souvent très jeune, vient découvrir là les œuvres du futur, se retrouve dans la librairie ou au snack-bar, dans une atmosphère de débat et de convivialité qui n'a d'équivalent que le Festival de Rotterdam dans ces Pays-Bas protestants, qui sont, avec la Suisse, l'une des plus vieilles démocraties d'Europe.

« Ce n'est pas un film »

Mais cette compétition décevait l'attente. Comme si la crise avait été pressentie, un colloque tenu à Ascona, la veille du festival, posait la question : *« Le cinéma d'auteur a-t-il encore un avenir ? »* Jamais aujourd'hui les auteurs n'ont été aussi connus et n'ont drainé autant les foules, de Kubrick à Fellini, de Woody Allen à Wenders.

Jamais non plus les œuvres de débutants, ou provenant de petits pays producteurs, n'ont eu autant de mal à s'imposer. L'Office fédéral de la culture suisse, qui distribue les subventions publiques, avait organisé ces débats pour s'informer sur ces maux et leurs remèdes éventuels.

Jean-Luc Godard évoqua en ouverture la bataille qu'il mena dans les années 50 avec les futurs cinéastes de la nouvelle vague pour défendre la notion d'auteur.

Brillant et paradoxal comme à l'accoutumée, il avoua ne pas aimer qu'on l'appelle auteur, tout en se considérant comme tel ! Conscient probablement des ravages que ses films – modèles avoués de l'improvisation solitaire au cinéma – avaient pu provoquer dans des générations d'apprentis réalisateurs, Godard tempéra son discours de jeunesse par quelques remarques lapidaires : *« C'est un grand danger que de se prendre pour un auteur de film, on ne l'est pas plus que l'on est auteur de sa propre vie. Il en faut d'autres... » « Avant, je disais : ce n'est pas du cinéma. Aujourd'hui, je dirais : ce n'est pas un film. »* Et de rappeler l'importance du scénariste...

Les dix-huit films présentés en compétition à Locarno illustraient pour la plupart une crise du sujet et de l'expression, le malaise d'une génération qui ne sait plus à quoi s'opposer. Images déjà vues, paroles déjà entendues, histoires trop connues. Et toujours, lancinante, la référence au cinéma.

Dans *Sin fin (La mort n'est pas une solution)*, de Christian Pauls, film argentin sur un tournage de film, une photo de Godard collée sur une vitre. Dans un autre film argentin, *A dos aguas (la Vie entière)*, de Carlos Olguin, un héros fasciné par *The Servant*, de Losey, tourne son premier film.

Dans *Three bewildered People in the Night*, de Gregg Araki (Etats-Unis), la conversation évoque Jim Jarmusch. A sa conférence de presse, Araki s'avoue déjà désillusionné par l'auteur de *Down by law* et présente son film en opposition à tout ce que l'on peut voir dans le cinéma américain ! Son histoire d'un trio – une fille, un homosexuel, un bisexuel – ne fait pourtant que ressasser les mêmes séances-clichés d'un certain cinéma indépendant – scènes de lit et de café, conversations téléphoniques, déambulations nocturnes, réflexions graves sur l'angoisse de vivre.

Son film n'a coûté que 5 000 dollars (30 000 francs), déclare-t-il avant la projection sous les applaudissements nourris de l'assistance déjà conquise. Même discours chez Alexandre Sokourov, auteur soviétique de *la Voix solitaire de l'homme*, réalisé pour 2 000 roubles (20 000 francs). *« Chaque plan n'a été tourné qu'une fois, et tous les plans ont été utilisés. »* Cela explique peut-être la lenteur éprouvante de cet exercice poétique post-tarkovskien.

Deux longs métrages italiens *A fior di Pelle (A fleur de peau)*, de Gianluca Fumagalli, et *Aurélia*, de Giorgio Molteni, confirmaient le manque d'inspiration de la jeune génération transalpine. Le premier s'essaie à un érotisme cérébral, vaguement inspiré de Robbe-Grillet, le second se veut un *« road movie »*, une longue rencontre amoureuse d'une navrante indigence.

Le jury a couronné *O Bobo*, de José Alvaro Morais, une œuvre qui poursuit la recherche du nouveau cinéma portugais sur les rapports entre l'illusion et la réalité. Cet exercice stylisé et pirandellien sur la mise en scène d'une pièce et, en contrepoint, sur les rapports privés entre les comédiens permet tous les niveaux d'interprétation. Mais certains metteurs en scène croyaient encore au pouvoir d'une histoire et de personnages.

Fridrik Thor Fridriksson nous apprend qu'il existe un cinéma en Islande. *Baleines blanches* évoque la vie des marins puis leur difficile adaptation au milieu urbain et la tentation de la délinquance. Entre le documentaire et le film noir américain, le film trouve son ton et son authenticité. *L'Amour gâché*, de Stanley Kwan, est un bon exemple du jeune cinéma de Hongkong qui tente de créer une production indépendante, d'évoquer la vie quotidienne. En l'occurrence, le portrait sensible de deux jeunes femmes, de leurs aspirations et de leurs frustrations après la mort d'une de leurs amies.

With Love to the Person next to me, de l'Australien Brian McKenzie, peint l'existence d'un chauffeur de taxi qui enregistre la conversation de ses clients, participe à leurs maux et finit par se remettre en question. Comme *Un conte de fées hongrois*, joli film de Gyule Gardag, déjà remarqué à Cannes, raconte la recherche par un orphelin d'un père imaginaire.

Ces quelques œuvres parlent de la communication avec les autres et souffrent de son absence. Elles semblaient répondre à la déclaration du réalisateur Gregg Avaki : *« Je fais des films qui sont réellement importants pour moi. Si personne d'autre ne veut les voir, ça n'a pas d'importance. »* Kira Muratova, cinéaste soviétique découverte à Pesaro et à Moscou cette année *(voir le Monde du 5 août)*, et dont les films firent sensation à Locarno, doit méditer ces paroles. Auteur de quatre œuvres depuis vingt ans, toutes interdites, ou mutilées, elle n'a jamais rencontré son public. Ce n'était pas, dans son cas, faute de l'avoir désiré.

MICHEL CIMENT.

A la Maison de l'architecture

Objectif entreprises

« Entreprises/Images d'architecture » : voilà un titre d'exposition, sémillant, coloré ! Pour faire venir les foules, sans doute, à la nouvelle « Maison » que s'est donnée l'ordre des architectes de Paris. Explication de texte : vous intervertissez le premier et le dernier terme, vous obtenez « Architecture/Images d'entreprises », et vous comprenez qu'il s'agit de réconcilier deux entités peu familières l'une à l'autre, quand ce n'est pas antagonistes. Autour d'un tel thème, l'exposition réunit dix-huit réalisations plus ou moins récentes et plus ou moins exemplaires de ce que peut être une collaboration réussie entre un architecte et une entreprise consciente de ses besoins matériels et techniques d'une part, de son impact culturel – cette fameuse « image » – d'autre part.

Dans de très nombreux cas, en effet, les responsables français d'entreprise ont tendance à faire l'économie de l'architecture, se contentant, quand la loi les y contraint, de signatures prête-nom, d'ébauches de projets librement « interprétés » ensuite par des constructeurs moyennement soucieux de ce qu'il est convenu d'appeler « qualité ». Ce sens de l'économie aboutit bien souvent à des projets mal construits, donc coûteux à long terme, mal adaptés sur le plan pratique, inefficaces, voire préjudiciables sur le plan de l'image... quand le recours à l'architecte peut procurer des satisfactions exactement inverses. Aux intérêts bien compris de l'entreprise s'ajoute, en outre, dans bien des cas, l'intérêt du paysage, de la ville, de la rue...

Dire que chacun des dix-huit projets retenus nous plonge dans l'extase serait tout le moins excessif. Un petit quart ne s'explique que par le souci louable de diversifier les tendances, les échelles... et les âges, voire par la nécessité de rendre hommage aux diplodocus du métier : car même les architectes sont capables de mauvaise architecture. Mais la majorité des projets exposés reste cependant très au-dessus du tout-venant français, et la démonstration est concluante.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot, 75116 Paris. Jusqu'au 20 septembre.

Mort du baryton José Beckmans

Le baryton-basse José Beckmans est mort au centre hospitalier de Vichy, le 13 août. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

D'origine belge – il est né à Liège en 1897 – mais naturalisé français, il fait un passage par le music-hall avant de sortir du conservatoire de Liège avec un premier prix de chant.

Après avoir tenu des rôles de basse chantante dans son pays d'origine, il débute à l'Opéra-Comique en 1925. Dix ans plus tard, il entre au palais Garnier où il tient les grands emplois de basse et de baryton du répertoire, de Méphisto à Boris en passant par Iago et Scarpia, et se produit également à Monte-Carlo, au Covent Garden de Londres et au théâtre de la Monnaie de Bruxelles. En 1957, il est nommé directeur de la scène au palais Garnier. Après ses adieux à l'Opéra, il se consacre à l'enseignement.

Il sera inhumé au cimetière de Montrouge le vendredi 21 août.

Otto Dix à L'Isle-sur-la-Sorgue

Peintures froides

Malgré guerres, crises et persécutions politiques, Otto Dix a persévéré dans son entreprise : peindre ce qu'il voyait et qui n'était pas beau à voir.

Otto Dix ou le peintre infortuné : en 1914, l'élève des Arts déco de Dresde a vingt-trois ans, l'âge d'être mobilisé. Il le reste quatre ans, la guerre entière, tantôt en Flandre et tantôt en Russie, et en revient horrifié à jamais, la mémoire pleine d'images de mines éboulées et de cadavres en uniforme.

Il les peint et les grave aussitôt, devenant l'un des chefs de file de la « nouvelle objectivité », ce second expressionnisme allemand, celui de la République de Weimar. Succès ? A peine ; tout juste de quoi passer pour un « dégénéré » en 1933. Destitué, interdit d'exposition, arrêté par la Gestapo en 1939 : il n'a rien manqué à sa persécution.

Ce tissu de malheurs et de souffrances forme l'essentiel de son inspiration, si l'on consent à négliger des œuvres tardives qui ajoutent peu de chose à la gloire de leur auteur. Dix est l'homme des corps torturés et des visages animaux, soldats et filles à soldats réunis par une même bestialité. La laideur lui appartient, une laideur qu'il décrit d'une façon singulière, précise et coloriée, à la manière des primitifs allemands.



Maud Arizona, 1922, estampe. Fondation Otto Dix.

Les autres peintres de la « nouvelle objectivité », un Grosz ou un Beckmann, ont tenté comme lui d'associer thèmes modernes et réminiscences archaïsantes, Allemagne de l'entre-deux-guerres et art allemand des Cranach. Il leur faut un dessin sec et net, d'une accablante précision quand il détaille blessures et grimaces.

Dix s'en tient parfois à ce stade de la représentation, celle du croquis tout juste « étoffé », et les gravures de la série de *la Guerre* demeurent sans doute ce qu'il a accompli de plus violent.

Les planches que l'on a réunies à L'Isle-sur-la-Sorgue, trop peu nombreuses assurément, témoignent de cette période du noir et blanc. Mais il manque à la rétrospective les toiles contemporaines de ces estampes, portraits pour la plupart, dans lesquels Dix traduit sa hargne en dissonances de tons crus. Ce sont là les œuvres les plus fameuses du peintre, et l'on ne s'étonne guère qu'il soit difficile d'en obtenir le prêt. Leur absence gêne, elle provoque un déséquilibre, et la vue de peintures moins connues, appartenant à d'autres périodes, ne console qu'à demi de cette absence.

Ce sont, pour les plus curieuses d'entre elles, des portraits intimes et des paysages, les uns exécutés pendant les années 20, les autres dans la clandestinité de l'époque nazie. Dix s'y laisse aller à son penchant pour les primitifs germaniques et, sans souci d'anachronisme, il pastiche ses chers vieux maîtres rhénans. Le dessin se fait plus minutieux encore, la peinture rousse, vernissée et d'un modelé maigre.

Des images d'une fausse naïveté

Il y a, dans cette production, des images d'une fausse naïveté qui sent l'étude, et d'autres d'une assez décourageante banalité, comme cette *Nelly en Flore* de 1940 qui pourrait donner à croire qu'Otto Dix songe à rentrer dans le rang des académiques. Mais, quelle que soit leur grâce, ces effigies ont du moins l'intérêt d'illustrer le destin d'un primitivisme poussé jusqu'à son excès. Comme Carlo Carra ou Chirico, imitateurs du Quattrocento, Dix est allé aussi loin que possible dans la restauration d'un style national.

Et trop loin, puisque, après 1945, rien ne demeure de cet « archéologisme » pictural et qu'Otto Dix préfère se référer désormais à l'expressionnisme d'avant 1914. De celui d'un Kirchner, il retient les constructions fondées sur le schématisme géométrique, les couleurs passées à gestes larges et le goût du fantastique. Mais il reste encore du Bosch et du gothique dans telle *Tentation de saint Antoine* ou dans le Saul et David de 1950, comme si Dix ne pouvait plus se passer tout à fait de souvenirs.

On peut le regretter, et regretter qu'une rétrospective d'ampleur comme celle-ci ne rende qu'à moitié justice à l'auteur de *Maud Arizona* et de *Lili*, reine de l'air, parfaites illustration de l'Europe galante de Paul Morand. C'est dans ces satires que Dix a atteint sa perfection ; c'est alors qu'il a su égaler ses véritables modèles : Forain, Lautrec et Félix Valotton, ces réalistes.

PHILLIPE DAGEN.

★ Hôtel de Campredon, 20, rue du Docteur-Tallet, L'Isle-sur-la-Sorgue ; jusqu'au 18 octobre.

Au Centre Wallonie-Bruxelles

Le musée d'Ixelles à Paris

Soixante-six toiles, de l'impressionnisme au surréalisme, et une belle série d'affiches 1900, provenant toutes du musée d'Ixelles, sont rassemblées au Centre Wallonie-Bruxelles, dans une petite exposition dont l'ambition est de faire connaître au public parisien ce musée de la banlieue bruxelloise.

Créé en 1892 pour abriter la collection du peintre animalier De Praetere, il s'est enrichi de nombreux dons qui ont contribué à en faire un centre artistique important en Belgique. La possession de la quasi-totalité des affiches de Toulouse-Lautrec, léguées par le commandant Botte, est l'une de ses plus grandes fiertés.

L'exposition est centrée sur les surréalistes belges Delvaux et Magritte. Les tableaux des deux peintres présentés face à face les renvoient l'un l'autre. *La Fenêtre* du premier répond à *l'Eloge de la dialectique* du second, peint la même année (1936). Tous deux figurent une fenêtre ouvrant sur un paysage intérieur.

L'impressionnisme belge est également évoqué, avec des toiles de Théo Van Rysselberghe. Le symbolisme est incarné par la libertine *Saltimbanque* de Félicien Rops, dont Baudelaire disait qu'il possédait un génie comparable à celui d'Edgar Poe.

On peut y voir aussi quelques non-Belges : des œuvres surréalistes de Max Ernst et de Miro, un Berthe Morisot, deux natures mortes de Picasso. Mais aussi Picabia, Vasarely et quelques Vlaminck « fauves ». Sans oublier quelques œuvres récentes de Roland Topor.

L. M.

★ 127-129, rue Saint-Martin, jusqu'au 30 août.



Culture

LETTRES

Deux disparitions

L'écrivain japonais Shichiro Fukazawa

L'écrivain japonais Shichiro Fukazawa dont l'œuvre inspira *la Ballade de Narayama*, palme d'or au festival de Cannes 1983, est mort le mardi 17 août dans sa maison de Shobu-Machi, dans la plaine du Kanto. Il était âgé de soixante-treize ans.

Fukazawa avait interrompu son œuvre littéraire, il y a une vingtaine d'années, après une première attaque cardiaque. C'est en 1956 qu'il avait atteint une célébrité internationale avec la publication de *Narayama bushiko (les Chansons de la montagne aux chênes)*, rapidement traduit dans une dizaine de langues. (En France, chez Gallimard, sous le titre *Narayama*, réédité depuis en « Folio ».)

Cette longue nouvelle traite d'un sujet souvent abordé dans la littérature japonaise traditionnelle : l'omniprésence de la faim dans certains villages de la montagne et la nécessité d'éliminer les bouches inutiles, les vieillards qui ne sont plus en état de travailler.

Fukazawa, lui-même originaire de ces sombres montagnes du Japon central riches de folklore autant que de misère, parvient à montrer que, dans une telle société, entièrement régentée par le cruel souci de la nourriture, l'horreur, la bestialité, le crime, peuvent aussi conduire les individus à la plus haute et la plus pure spiritualité.

Une autre nouvelle de Fukazawa, *les Deux-Guerriers de Tohoku*, dans laquelle l'écrivain évoquait la sexualité primitive de ces paysans a également inspiré *la Ballade de Narayama*, le film de Shohei Imamura tourné en 1983, et qui a largement contribué à faire connaître Fukazawa dans le monde.

Mais, au Japon, l'œuvre du romancier a longtemps provoqué des controverses passionnées. Jaillis d'une forte souche populaire, les livres de Fukazawa posent d'une manière souvent brutale la question des rapports de la tradition avec la morale et avec la modernité. La polémique a été parfois si violente que la revue *Chuo Kuron*, qui a révélé Fukazawa, a été l'objet d'un attentat de la part de terroristes d'extrême droite, en 1960.

C'est alors que Fukazawa décida de quitter Tokyo, de reprendre la vie errante qui avait toujours été la sienne avant que la gloire littéraire ne l'atteigne. Il avait été colporteur, marchand de gâteaux, assureur et surtout musicien ambulant. Une crise cardiaque, en 1968, l'avait contraint à se fixer dans cette ferme où il est mort et où il ne recevait plus que sa famille.

Le poète brésilien Carlos de Andrade

L'écrivain Carlos Drummond de Andrade, considéré comme le plus grand poète brésilien actuel, est mort, le lundi 17 août à Rio de Janeiro, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, a annoncé la chaîne de télévision Globo.

Carlos Drummond de Andrade, chef de file du courant « moderniste », avait publié de nombreux recueils de poésie, dont l'un des plus célèbres était *Ha uma pedor no meio do caminho* (Il y a une pierre au milieu du chemin). Un autre recueil de chroniques connu s'intitule *A bolsa e a vida* (la Bourse et la vie). *Conversation extraordinaire avec une dame de ma connaissance* est le seul livre de Carlos Drummond de Andrade traduit en français (éditions A. M. Métaillé, 1985). Longtemps chroniqueur littéraire du quotidien libéral de Rio *Jornal do Brasil*, le poète, originaire des Minas Gerais, est mort dix jours après le décès de sa fille Julietta.

Communication

Le débat sur les mesures d'audience TV

Un tour de table pour commercialiser le Motivac

Le Motivac avance. Résolu, insolent, provoquant. Le Motivac intrigue, en France et à l'étranger et les articles que lui consacre la presse scandinave, allemande, anglaise ou espagnole prouvent un intérêt supérieur au simple effet de surprise.

Le Motivac – comme on dit l'Audimat, – c'est ce nouveau système de mesure d'audience de la télévision présenté à la mi-juillet par les sociétés Motivaction et Bertin (*le Monde* du 16 juillet) ; un « œil-laser » permettant de dénombrer avec exactitude le nombre de personnes dans le champs du téléviseur, tout en détectant leurs mouvements et donc leur degré d'attention au programme.

Un système de mesure apparemment très fiable, venu jeter le trouble dans le très fermé marché des études d'audiences en France, en affichant une ambition importante et en vieillissant le système du bouton-poussoir, qui exige une participation active du téléspectateur – il doit lui-même signaler sa présence devant le poste et que les réseaux américains semblent tentés d'abandonner.

Un premier tour de table a donc été constitué pour réunir le capital de la société Croquet et Cie, chargée de commercialiser le Motivac. Un capital chiffré à 1,5 million de francs (3 MF en septembre) qui devra atteindre 40 MF en février 1988 et sera ouvert, dit-on, à toutes les parties prenantes de l'industrie audiovisuelle : chaînes de télévision, annonceurs, centrales d'achat d'espace, instituts d'études et agences de publicité.

Outtre les inventeurs du procédé qui possèdent pour le moment la majorité des parts (la société de marketing Motivation pour 26 % et le constructeur de matériel électronique Bertin pour 25 %), le capital est réparti entre le Crédit agricole (10%), l'Européenne de Banque (8 %), SEPI SA (12 %), Médiakiosk (2 %) et des investisseurs privés comme MM. Bernard Brochand (PDG d'Eurocom) Eric Barsalon (PDG de Bertin), Jean-François Minne (PDG de TWA), etc.

Reçu par les responsables du CESP (Centre d'études des supports de publicité), le PDG de Motivaction, M. Jean-Louis Choquet, s'est vu proposer de répondre à l'appel d'offre lancé par l'organisme sur un cahier des charges précis, au terme duquel un ou deux prestataires devraient être choisis pour bâtir un panel important. Quatre postulants se sont d'ailleurs déjà manifestés : IFOP-AGB, SOFRES-Nielsen, ISL-Démoscopie-Telcontrol et Sécodip.

« *La participation des défenseurs du Motivac à la compétition semble naturelle*, déclare Mme Corinne Fabre, directrice du CESP, *et nous attendons avec intérêt leur réponse au cahier des charges que nous avons établi. Car le Motivac nous laisse sur notre faim. S'il propose une évaluation très rigoureuse de l'audience, la méthode permettant de la qualifier reste très incertaine.* » Un reproche qui ne semble pas inquiéter les inventeurs du procédé.

« *Une fois l'audience chiffrée avec précision – et c'est primordial – l'identification du public sera simple* », estime M. Croquet en évoquant quatre méthodes possibles : d'abord la détection par la taille des personnes au foyer (l'œil-laser reconnaîtrait les dimensions de chacun) ou par la place occupée devant l'écran (les membres d'un foyer occupent quasiment toujours la même place devant l'écran) ; par recoupement avec l'ensemble des données de base reçues lors du questionnaire préalable à l'enquête ; enfin, par ajout du bouton-poussoir, ce système pouvant être facilement combiné au Motivac.

L'enjeu est énorme car le marché immense. Que ne donneraient annonceurs et publicitaires pour connaître avec précision l'audience de leurs spots ? Et la guerre impitoyable qui s'annonce à la rentrée entre les différentes chaînes pourrait bien se doubler d'une guerre entre instituts d'études et de sondages...

ANNICK COJEAN.

Mme Michèle Cotta au « Matin de Paris »

« La privatisation, c'est plus de liberté »

Interrogée par *le Matin de Paris*, le mardi 18 août, sur la privatisation de TF 1, où elle occupe le poste de directrice de l'information, Mme Michèle Cotta, ancienne présidente de la Haute Autorité, affirme avoir « *toujours été partisane du double secteur. La privatisation, ici, c'est non seulement plus de liberté, mais surtout une nouvelle liberté. C'est vrai, en tout cas, pour l'information : nous sommes enfin déconnectés du pouvoir politique* ».

Quant à sa nomination comme responsable de l'information sur TF 1, Mme Cotta se déclare « *absolument certaine* » qu'elle n'avait rien de politique. « *En revanche*, ajoute-t-elle, *je suis également sûre que je n'aurais pas été recrutée par une chaîne publique.* »

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

Trois manuscrits refusés

1 *Mauriac*

En essayant l'autre jour de mettre de l'ordre dans ma bibliothèque chahutée par le déménagement, je suis tombé en arrêt – oui, comme un chien – devant *les Anges noirs* de Mauriac et *Vivre à Madère* de Chardonne en « Cahiers rouges ». L'envie m'a pris de visiter au débotté, sans m'annoncer, ces Pères conscrits de notre littérature que j'avais croisés jadis, ces vieux messieurs qui avaient déjà quinze ans en 1900 et qui sont morts tous les deux à un ou deux ans près d'intervalle après un assez beau parcours, dans leur quatre-vingt-cinquième année. Je me suis vite aperçu que je n'avais jamais vraiment lu ce Mauriac, si les premières lignes me rappelaient quelque chose. Le prologue trop solennel avait dû me décourager : « *Je ne doute point, monsieur l'abbé, de l'horreur que je vous inspire... vous êtes – comment dirais-je ? – capable de comprendre cette puissance d'avilissement qui ne cesse d'agir dans certains êtres... Ne vous indignez pas : bien que je sois enlisé en pleine boue... Rien ne nous sépare : ni votre vertu, ni mes crimes !* »

A la Libération, mes propres quinze ans n'avaient pas pu supporter tant d'emphase. Je me disais sans doute que Mauriac et son héros, Gabriel Gradère, faisaient bien des histoires pour pas grand-chose ! Nous en avions vu d'autres pendant quatre ans. C'est en ancien combattant fatigué que j'écoutais cette confession *d'autrefois*. Le roman de Mauriac gesticulait dans l'horreur d'une façon qui me semblait quelque peu comique. Qu'en est-il aujourd'hui ? *Les Anges noirs*, publié en 1936, alors que Mauriac avait cinquante et un ans – l'âge de Sollers en 1987 – n'est certainement pas son chef-d'œuvre. Ces pantins qui s'agitent, et leurs soucis, me sont toujours aussi étrangers que dans le passé. Mais comme ça se lit vite, et comme on a envie de savoir la suite pourtant si prévisible ! On reste interloqué : « Il y va fort ! », sur le point d'être saisi par un fou rire nerveux.

Quand Mauriac n'est pas au mieux de sa forme, ce qui est le cas, ses romans ressemblent à du Bernstein mis en scène par Resnais. Du Bernstein qui ne se passerait pas dans la capitale, mais dans les grandes maisons étouffantes des Landes. Sous l'orage. La pluie joue en grand rôle dans *les Anges noirs*. Mais ce faux si lestement expédié, grimacé par un grand diable osseux, finit par sonner vrai. On se fiche de la vérité. Nos habitudes télévisées sauvent Mauriac. Quand nous lisons *les Anges noirs*, ce n'est pas à Dostoïevski que nous songeons, nous replaçons ce roman dans un cycle d'avant-guerre diffusé sur FR 3, et là, Mauriac triomphe. C'est *Dallas* qui paraît vieux jeu, interminable, fait avec des bouts de ficelle. Tous les romans de Mauriac nous apparaissent sous leur vrai jour : des films français des années 30 joués par d'admirables acteurs de second plan dont nous avons le nom au bout des lèvres : « Oui, le jeune curé, le métayer au corps fruste, le vilain à la peau blanche, aux yeux d'enfant, les vieilles femmes tareudées par le désir de chair fraîche, le grigou asthmatique, la putain qui boit son Pernod, tu sais bien qui c'est. Elle, c'est Françoise Rosay. L'autre, c'est Colette Darfeuil, celui-là, c'est Louis Seigner, dans la chambre, c'est Pierre Blanchard, mais non tu confonds, c'est Pierre-Richard Wilm, etc. »

Dans la plupart de ses scénarios, Mauriac ne joue pas le jeu patient du roman, il est trop rapide, trop pressé d'en avoir fini pour se donner le mal de confectionner ces admirables pièges à durée qui font le charme du grand roman ,anglais, il a une connaissance trop livresque du « cœur humain » pour nous offrir un *Dominique*, un *Adolphe*, qui sont des chefs-d'œuvre de célibataire. Alors, à l'abri de son foyer, il crée des « monstres » qui nous intriguent. Ces curiosités artificielles se laissent revoir avec plaisir. Son petit musée des horreurs vaut le déplacement si l'on passe à proximité de Bordeaux. Ce n'est pas le premier venu qui possède une telle collection de femmes à barbe !

Je crois aussi que la sauvage critique de Sartre dans la *NRF*, en février 1939, « M. François Mauriac et la liberté », contribution essentielle d'un jeune philosophe de trente-quatre ans à la guerre-éclair, a immunisé définitivement Mauriac contre les morsures. Dans la vacherie, on ne pouvait pas faire mieux. Mauriac, après cette cure que fut l'Occupation, est sorti tout rajeuni de cet attentat ! Chardonne confiait à Brenner que l'œuvre romanesque de Mauriac vieillirait mal « *parce que ce grand écrivain n'aimait pas ses personnages et le laissait trop voir* ». Bah ! Vieillir bien ou vieillir mal, quand on est mort, c'est du pareil au même. Il suffit de continuer à susciter l'intérêt. Et c'est le cas de Mauriac.

2 *Chardonne*

La partie n'est pas égale entre *les Anges noirs* et *Vivre à Madère*. Le roman de Mauriac est une fin de série. L'une des dernières variantes d'un modèle qui a fait son temps et qui va être retiré des ventes. La vieille marque Mauriac attendait l'article de Sartre, dans *l'Auto-Journal-NRF* qui s'y connaît en moteur et en technique, pour changer sa carrosserie. La résistance héroïque de Mauriac sous l'Occupation, son *Cahier noir* aux Editions de Minuit sous le pseudonyme de Forez, modifieront un peu les bouleversements prévus. Ils lui permettront de se renouveler tout en gardant l'essentiel. En résistant à l'occupant et aux excès de la Libération, par le biais du *Figaro*, qui de feuille mondaine s'est métamorphosé en premier quotidien de la presse nationale libérée, Mauriac est devenu un phare. En 1944, Mauriac est un jeune homme de cinquante-neuf ans qui peut se permettre beaucoup de choses. Ses confrères sont au coin ou vont mourir. Il va se payer le luxe de les protéger.

A la même époque Chardonne, après *le Bonheur de Barbezieux*, connut la prison de Cognac, ce qui forcément le fit réfléchir. *Vivre à Madère* est le fruit tardif de sa réflexion. Le prototype le plus fameux d'un nouveau modèle qui ne verra la fin qu'avec celle de l'auteur. Chardonne a soixante-neuf ans quand *Vivre à Madère* paraît, en 1953. C'est une curieuse année en littérature : l'année *folle* par excellence. Anticyclones et zones de basses pressions se succèdent. Bien fort celui qui s'y reconnaîtra. *La Parisienne* fait son apparition. C'est une sorte de cantine de luxe à la Cardin qui accueille les écrivains qui ont fauté et, avec moins de bonheur, ceux qui auraient voulu avoir l'âge de le faire. Après ces années-Suisse, on est content de se dégourdir les jambes. François Michel qui a l'habitude des camps (cf. *Par cœur*, Grasset) accueille ce beau monde dans son appartement de l'avenue de Tourville. Gaston Gallimard, la même année, avec l'aide de Jean Paulhan et de Marcel Arland, ressort des caves de son hôtel particulier de la rue Sébastien-Bottin les bijoux de la famille avec la *NRF* retrouvée. Deux revues à la fois, c'est beaucoup pour cette pauvre *Table ronde* qui essaie de faire bonne mine contre mauvaise fortune.

Forcément, Mauriac Prix Nobel remarque comme tout le monde l'arrivée sur le marché de ce moulin électrique qui digère l'événement, *l'Express*. *Les Temps modernes* sont entrés dans leur huitième année, la maturité pour une revue. Sartre, qui vient de liquider Camus et de se rapprocher du PC, est après le limogeage d'Etiemble à la recherche d'un chroniqueur littéraire. Sa dernière foucade crée des remous à l'intérieur de la revue. « *Est-il vraiment de gauche ?* » se demandent les fidèles. 1953, c'est aussi l'année où Robbe-Grillet publie *les Gommes* et Barthes son *Degré zéro de l'écriture*. Titre admirable qui fait fureur : il permet tous les espoirs aux apprentis-écrivains. Sans le savoir, la même année, Nimier voit éditer son dernier livre, *Histoire d'un amour*, et l'auteur de ces lignes, ses deux premiers. Comme si ce n'était pas assez, pour donner encore plus d'éclat à cette année déjà fatidique, Staline meurt. C'est donc en toute tranquillité que Chardonne peut lancer son *Vivre à Madère*. L'armée rouge ne menace plus La Frette !

A la relecture, je ne suis pas de l'avis de la notice qui accompagne cette réédition et qui affirme que : « Vivre à Madère *est sans doute le chef-d'œuvre de cette dernière manière de Chardonne.* » C'est un peu long, un peu embrouillé pour un livre court. Chardonne fera mieux par la suite dans *le Ciel dans la fenêtre* et *Demi-Jour*. Mais c'est vrai que *Vivre à Madère* fonde un genre qui sera exploité même par ceux qui n'ont pas lu l'ouvrage. Quand on en a assez des contraintes du roman, d'inventer des personnages et des histoires à dormir debout, et qu'on a l'impression que les confessions ont fait le tour de la question, que l'on ne peut plus étonner personne par ses aveux, l'on est bien content de réciter à la Sacha Guitry des histoires à mi-chemin de la fiction et de la réalité.

C'est un peu ennuyeux, *Vivre à Madère*, mais c'est confortable. Il y a des coins et des recoins. Ce luxe qu'est la place perdue. Comme ces maisons où le bonheur naît de ces couloirs qui ne servent à rien. C'est un livre où il faut revenir sur ses pas pour se rappeler où sont les pièces. Ce qui s'est passé, ce qui s'est dit. Nimier écrit à Chardonne : « *Je vais vous rassurer sur* Madère *: c'est le moins public de vos livres. Il aura beaucoup de succès parce que votre retraite aura éclairé ce que vous dites ; les critiques diront que vous avez le premier prix de français. On sera forcé d'admirer même si on vous trouve mauvais résistant.* »

3 *Déon*

A force de parler des morts, je vais passer pour un mufle. Et puis, c'est contagieux ! Alors, je me suis décidé à lire *la Montée du soir* (Gallimard, 69 F) de Déon. Une très bonne presse. Une vente qui semble suivre. Quelques rares notes discordantes parmi des lectrices fidèles. Style : « Ça ne vaut pas les autres. C'est plutôt la barbe ! » Et une impression personnelle superficielle : la première phrase m'avait semblé du charabia. J'avais tort. C'est bon. C'est du bon Déon. Ça n'en jette pas plein la vue, mais, à un certain âge, la vie n'est plus un roman ! Quand Déon enlève les oripeaux, le mauve du taxi, le vert du jeune homme, le jasmin du voyage, le soleil du déjeuner, les corridas et les paysages, toutes les trompeuses espérances, il ne reste effectivement plus grand-chose. Ce livre va aussi loin, me semble-t-il, que Déon peut aller. Jusqu'au titre impossible : *la Montée du soir*. A-t-on idée ? C'est médiocre avec talent. Sans chiqué ! C'est du bel ouvrage aussi raboteux que l'auteur.

Un point unit ces trois romans si différents. Si leurs auteurs ne s'appelaient pas Mauriac, Chardonne ou Déon, ces trois ouvrages sous forme de manuscrits auraient été refusés. J'entends déjà nos éditeurs sérieux, nos comités de lecture : « Il y a une crise du livre. Ces histoires sont folles, décousues, ennuyeuses. Il n'y a pas de public pour des romans fabriqués comme ça ! » Un écrivain, ce serait donc un monsieur qui abuse de sa situation pour nous imposer ce que nous n'aurions pas accepté d'un inconnu ? Troublant, Watson !

Expositions en Périgord

Le design en ses châteaux

Rétrospective danoise et jeunes créateurs français : deux châteaux périgourdins vivent l'été à l'heure du design.

Les vieilles pierres vont bien au mobilier contemporain, et l'idée est bonne d'avoir choisi de présenter dans deux de ces châteaux, qui sont légion, les récentes créations du design. Au sud du département, dans le Périgord noir, le château de Biron accueille le Danemark des années 50 à nos jours. Au nord, dans le Périgord vert, le château de Puyguilhem est l'une des étapes d'« Une certaine idée de la table », consacrée à la jeune génération française.

La rétrospective danoise inaugure une Année France-Danemark qui donnera l'occasion d'une série d'échanges artistiques où les arts décoratifs occupent une place de choix, entre la danse, le théâtre, la mode, l'architecture et les arts plastiques.

Le château de Biron est un patchwork architectural si merveilleux qu'il mérite un long détour. Tant mieux pour l'exposition, dont la présentation est soignée, et la qualité indiscutable des œuvres – plus de quatre cents pièces en provenance de musées ou de collections particulières.

Il est désolant, en revanche, que les commissaires de cette manifestation se soient contentés de rassembler les pièces sans signaler la date de leur conception, en mélangeant, de surcroît, les époques. L'importance de la fameuse petite chaise empilable, *la Fourmi*, d'Arne Jacobsen, tient à sa date, 1952. Et cela est vrai pour chacune des créations danoises, dont les innovations ont été tant pillées qu'elles semblent aujourd'hui presque banales, si l'on omet de les restituer dans une perspective historique.

Une tonalité ludique

Du coup, l'exposition, qui regroupe argenterie et inox, bijoux, luminaires, mobilier, porcelaine et verrerie, prend un côté un peu triste. Les qualités du design danois – solidité, sagesse de formes épurées – se retournent un peu contre lui, surtout lorsqu'on aborde les années 80. Certains jeunes créateurs tentent d'ailleurs de se libérer de la tradition.

Ainsi Anders Hermansen, dont les chaises en fil d'acier semblent surgies d'un carnet d'esquisses de Giacometti. Rien à voir avec *la Chaise espagnole* (1958), de Borge Mogensen, solidement sanglée de cuir naturel sur une armature de chêne.

Bon nombre de productions textiles, les *Décorations murales* notamment, « datent » terriblement. Mais, en matière de couvert, il faut admettre qu'on a rarement fait mieux qu'Arne Jacobsen, Magnus Stephensen ou Kay Bojesen. Les céramistes restent fidèles au grès ou à la poterie, dont les valeurs « naturelles » sont, en France, terriblement dépassées aujourd'hui. Cette exposition témoigne finalement d'une création solidement ancrée dans une tradition pétrie d'équilibre et d'harmonie, comme de formalisme rigoureux.

Avec « Une certaine idée de la table », l'atmosphère est tout autre. La tonalité est nettement plus ludique. La « mise en scène » a été confiée à l'atelier bordelais Epinard bleu. Tables et chaises sont présentées, dans la chambre du seigneur ou dans les cuisines du château de Puyguilhem, comme de véritables sculptures. Sous le regard d'Hercule accomplissant ses travaux – une superbe cheminée sculptée, – Becheau et Bourgeois, deux enfants du pays dont la notoriété a dépassé les frontières du Périgord, deviennent malicieusement les archéologues des années 50. Ils composent avec du plastique ondulé, aux couleurs acidulées, un mobilier d'un exotisme étrange, un peu inquiétant.

Dans cette exposition, tous les styles se côtoient : le brutalisme et la sensualité, le néo-baroque et un minimalisme raffiné. Le contraste avec le design danois est d'autant plus saisissant. Epinard bleu, Jean Piquemal, Garouste et Bonnetti, Philippe Starck, Sacha Ketoff : tout le gratin du design français est ici au rendez-vous. Certaines pièces ont été spécialement créées pour l'exposition, et le prix de chacune d'entre elles est indiqué.

On peut poursuivre l'aventure jusqu'au Bugue et à Nontron, deux localités voisines où quatre artistes, Basile Bustamante, Chastrusse, Pineau et Stenger, remettent en question notre approche des objets les plus fonctionnels. Tout cela témoigne d'une volonté de mieux faire connaître la création d'aujourd'hui. Le conseil général qui appuie ces expériences semble décidé à réussir ce mariage entre le patrimoine d'hier et celui de demain. Un événement dont le Périgord s'est montré, jusqu'alors, plutôt avare.

ODILE QUIROT.

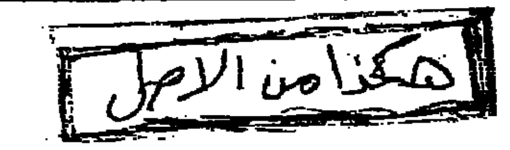
★ « Le design au Danemark » château de Biron. Jusqu'au 25 septembre.

★ « Une certaine idée de la table », château de Puyguilhem, halle de Nontron et épicerie au Bugue. Jusqu'au 13 septembre.

A voir également, au château de Bourdeilles, « A la rencontre de l'art naïf ». Jusqu'au 13 septembre.

théâtre

cinéma



Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 15 : le Pont.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 20 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09) 20 h 15 : Carmen cru ; 22 h : Lâchez les chiens.

GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur, (dern.).

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MARAIS (46-66-02-74) (D.), 20 h 30 : Nuits câlines.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.

THÉATRE D'EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Été africain.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Mamusno.

MAGNETIC TERRACE (43-36-26-44), 23 h : Art Blakey.

LE MÉRIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Cl. Tissandier.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : 18 : Quartet R. Jackson.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h, le 18 : Rhoda Scott.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : E. Williams ; 20 h 30 : N. Pereira.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury.

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h : Cameleon trio.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h : G. Fumet (Bach, Debussy, Honegger, Telemann...).

Sainte-Chapelle, 21 h : voir le 16.

Festival estival de Paris

(48-04-98-01)

Mardi 18, auditorium des Halles, 19 h : P. Le Corre (Villa-Lobos).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, l'Alibi, de Pierre Chenal ; 19 h, Mademoiselle Docteur, d'Edmond T. Gréville (v. anglaise) ; 21 h, Travelling avant (av.-première), de Jean-Charles Tacchella.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47)

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

Mardi 18 août

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) : v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FORET D'EMERAUDE (A. v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

CHATEAUROUX DISTRICT. Film français de Philippe Charigot : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvettes, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EXTREME PREJUDICE. Film américain de Walter Hill, vo : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PETITE ALLUMEUSE. Film français de Danielle Dubroux : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvettes, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PRÊCHI-PRÊCHA, film américain de Glenn Jordan, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). Vf : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-97).

SIROCCO (**), film franco-italien de Aldo Lado : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazarre pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-50-86) ; Galaxie, 13e (54-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-95-94) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUL MAN, film américain de Steve Miner, vo : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 19 AOUT

« Orsay : de la gare au musée », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée groupes (Arcus).

« Versailles : le potager du roy Louis XIV », 14 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Monuments historiques).

« Le musée Picasso », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 14 h 30, 2, place du Palais-Bourbon (carte d'identité - Arts et curiosités).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Pont-Marie (G. Botteau).

« Le Panthéon », 15 heures, place du Panthéon, devant la mairie (Monuments historiques).

« Le quartier de la Grenouillère », 15 heures, avenue du Général-Lemonnier, devant le pavillon de Flore (Monuments historiques).

« Du passage des panoramas à la butte aux gravois », 15 heures, entrée du passage, 11, boulevard Montmartre (Monuments historiques).

« De la place des Vosges au palais de Soubise, extérieur », 15 heures, 6, place des Vosges (Monuments historiques).

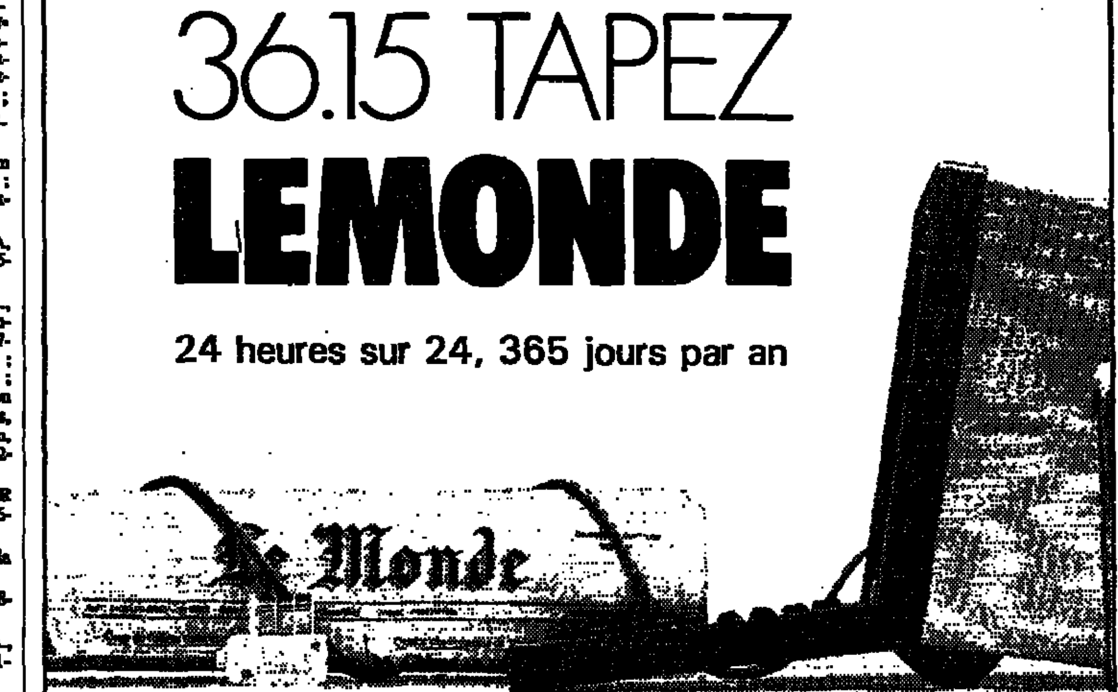
« Au faubourg Poissonnière... », 15 heures, 6, rue Sainte-Cécile (Paris et son histoire).

« Les créations de Fabergé, orfèvre à la cour des tsars », 15 heures, 158, boulevard Haussmann (Association Boissière).

« Coins ignorés du village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h 15, 2, rue des Ciseaux (S. Barbier).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « L'homme, miroir de l'univers » (Loge unie des théosophes).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 18 août

TF 1

20.35 Théâtre : Le pont japonais. Comédie de Leonard Spigelgass, adaptation française de Barillet et Gredy. Avec Jacqueline Maillan, Josine Comellas, Patricia Cartier, Marcel Cuvelier. **22.40 Documentaire : Histoires naturelles.** Emission d'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. Au soleil d'Hemingway. *Un paradis pour les pêcheurs sur les côtes de Floride.* **23.35 Journal. 23.55 Série : Les envahisseurs.** Action de commando.

A 2

20.30 Cinéma : Mister Majestyk. ■ Film américain de Richard Fleischer (1974). Avec Charles Bronson, Al Lettieri, Linda Cristal. **22.10 Les enfants du rock.** Rock à Torhout-Werchter : Julian Cope, The Triffids, The Housemartins, Iggy Pop, Echo and the Bunnymen, The Pretenders, Eurythmics, Peter Gabriel ; Best of California : K.D. Lang, Blood on the Saddle, Charlie Sexton, Ten Thousand, Maniacs, Oingo Boingo, Chris Isaac, Concrete Blonde... **23.40 Journal.**

FR 3

20.30 Cinéma : Ces messieurs de la famille. □ Film français de Raoul André (1968). Avec Francis Blanche, Jean Poiret, Jean Yanne. *Un industriel a bien des problèmes avec sa famille... L'intrigue, en fait, importe peu. La recette a été plusieurs fois employée : réunir quelques personnalités du cinéma comique français et leur donner des rôles extravagants dans des comédies qui lorgnent parfois vers l'absurde. Dans les années 60, cela avait encore un certain charme, mais, vingt ans après, c'est nettement plus poussif. Quelques éclairs des comédiens, ici et là, ne sauvent pas le film...* **21.55 Journal. 22.20 Mini-films. ▶ 22.35 Les joies du fado** D'Alain Jomy. Emission retransmise en simultané et en stéréo sur France-Culture.

CANAL PLUS

20.30 Football. Championnat de France : Niort-Saint-Etienne. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Comédie érotique d'une nuit d'été.** ■■ Film américain de Woody Allen (1982). Avec Woody Allen, Mia Farrow, Mary Steenburgen (v.o.). **0.05 Cinéma : La valse du Gorille.** ■ Film français de Bernard Borderie (1959). Avec Roger Hanin, Charles Vanel, Yves Barsacq, Jess Hahn. **1.45 Cinéma : Trop tard Balthazar.** ■ Film français de Philippe Lopez-Curval (1986). Avec Tania Latarjet, Marie Lenoir, Steve Kalfa.

LA 5

20.25 Cinéma : Adios gringo. □ Film italo-franco-espagnol de Giorgio Stefani (1967). Avec Giuliano Gemma, Evelyn Stewart. *Un cow-boy, poursuivi pour un meurtre qu'il a commis en état de légitime défense recueille une jeune fille maltraitée par des bandits. La 5 a trouvé le filon, hélas quasi inépuisable, du western-spaghetti. Celui-ci, signé à sa sortie George Finley, n'a même pas les qualités parodiques qui peuvent sauver certains films du genre. Il est difficile d'y trouver un quelconque intérêt.* **22.00 Mission impossible. 22.55 Les cinq dernières minutes. 0.25 Téléfilm : Pierre et Jean. 2.00 Série : Supercopter. 2.45 Série : Les globe-trotters.**

M 6

20.30 Téléfilm : La course contre la mort. De Russ Mayberry, avec Glenn Ford, Cliff Deyoung, Blair Brown. *Un témoin à charge menacé de mort...* **22.05 Série : Maîtres et valets.** Mariage blanc. **22.55 Journal. 23.10 Magazine : Images et dessert. 0.00 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Igor Moïseïev. **21.15 Cinq psychanalyses de Freud.** 2. Dora. **22.15 Musique.** Le fado (entretiens avec les interprètes du film : Les voies du fado). **22.40 Les voies du fado,** film diffusé en simultané sur FR 3 et France-Culture. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (donné le 25 juillet 1987 à Bayreuth) : Lohengrin, de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Peter Schneider, chef de chœur : Norbert Balatsch.

Mercredi 19 août

TF 1

13.50 Feuilleton : Les hommes de Rose. (3ᵉ épisode). **14.45 Croque-vacances.** Calimero ; L'invité d'Isidore et Clémentine ; Mme Pepperpote ; Les Snorkys ; Les gourmandises de Pierrot ; Alice au pays des merveilles ; L'île des rescapés ; variétés : Eric Russel. **16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures.** Vanessa Paradis ; Stéphanie ; Smokey Robinson ; Heart ; Viktor Lazlo. **17.05 Feuilleton : Les Buddenbrook.** (6ᵉ épisode). **18.05 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.15 Série : Mannix.** Les portes du rêve. **19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Feuilleton : Dallas.** Quand tout a commencé (1ʳᵉ partie). **21.50 Feuilleton : Le gerfaut.** De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. Avec Laurent Le Doyen, Marianne Anska (7ᵉ épisode.) **23.05 Journal. 23.25 Série : Les envahisseurs.** Les possédés. **0.15 Court métrage.** L'amour de l'autre, de Daniel Ziskind.

A 2

13.45 Téléfilm : Ellis Island, les portes de l'espoir. De Jerry London, d'après le roman de Fred Mustard Stewart (2). **15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 15.55 Sports été.** Cyclisme : Rétrospective du Tour de France ; Natation : championnat d'Europe à Strasbourg. (100 m. papillon ; 200 m. femmes ; 400 m. quatre nages hommes ; 200 m. brasse femmes ; relais 4×200 m. hommes.) **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 L'heure de vérité. Invité : Harlem Désir.** Le président de SOS-Racisme répondra aux questions de François-Henri de Virieu, A. Duhamel, A. du Roy. **21.50 Profession comique.** Pierre Mondy. **22.45 Athlétisme.** Meeting international de Zurich. **0.15 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 En direct du Futuroscope. Magazine : Futuroscoop ; Jeux : Supercerveau ; Jeune et sportif ; Maths et matique ; Terre des mômes. **15.10 Le club des stars. 15.30 Pense-bêtes. 15.45 Série : Dominique. 16.30 Le ciné de l'été. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Les après-midi du Disney Channel.** Dessins animés ; Les Gummi ; Les merveilles de la nature. **18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Corsaires et flibustiers. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Variétés : Discos d'or,** Sous le soleil de la Côte d'Azur. Avec Corynne Charby, David et Jonathan, Gérard Blanc, Jackie Quartz, Johnny Hallyday, Marie Myriam, El Chato, Jérôme Pijon. **21.55 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Guantanamo, la baie des Yankees. **22.45 Journal. ▶ 2310 Codie usicale Le cantique des cantines** D'Emmanuel Laurent, avec Cheik Doukoure, Jean-Marc Avocat. Premier acte : Le grillé et le bouilli. **0.00 Natation synchronisée.** Championnat d'Europe : Eliminatoires solo. **0.15 Prélude à la nuit.** Emek, de Mark Lavri ; Avanaguila, de Givéon Uri, par l'Ensemble Meir Shfeya.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : Aventures sur la rivière blanche. *Une fugue qui tourne au drame. Dans le nord des Etats-Unis à la fin du siècle dernier.* **15.45 Téléfilm : Dick Turpin. 17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : Captain Nice. 18.30 Flash d'informations. 18.32 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : la gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Série : Stalag 13. 20.30 Bandes annonces cinéma. 20.55 Cinéma : Les brutes dans la ville.** ■ Film américain de Robert Parrish (1971). Avec Stella Stevens, Telly Salavas, Robert Shaw, Martin Landau... *Dans un petit village du Mexique, une jeune veuve cherche à faire la lumière sur la mort de son mari. Vieux routier d'Hollywood, Robert Parrish s'est contenté, pour ses derniers films, de montrer son savoir-faire dans des scripts d'intérêt moyen.* Les brutes dans la ville *ne vaut pas un western d'Anthony Mann, mais s'élève nettement au-dessus de la production spaghetti moyenne.* **22.20 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Cinq jours ce printemps-là** ■■ Film américain de Fred Zinnemann (1982). Avec Sean Connery, Betsy Brantley, Lambert Wilson, Isabel Dean. **0.15 Cinéma : Opera do malandro.** ■■ Film franco-brésilien de Romy Guerra (1985). Avec Edson Celulari, Claudio Ohana, Elsa Ramalho (v.-o.). **2.00 Documentaire : Le chasseur silencieux.**

LA 5

13.05 Série : Mission impossible (rediff.). **13.55 Série : Arabesque. 14.45 Série : Les cinq dernières minutes. 16.15 Série : Les globe-trotters. 16.45 Le temps des copains. 17.10 Série : Happy Days. 17.35 Série : Drôle de vie. 18.00 Série : Wonder Woman. 18.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 19.35 Série : Supercopter. 20.25 Téléfilm : Qu'est-il arrivé au bébé de Rosemary ?** *Un enfant doué de pouvoirs surnaturels effrayants.* **22.00 Série : Mission impossible. 22.55 Série : Les cinq dernières minutes** (rediff.). **0.25 Téléfilm : Le fantôme du vol 401. 2.00 Série : Supercopter** (rediff.).

M 6

13.30 Série : Maîtres et valets (rediff.). **14.20 Musique : Clip fréquence FM. 15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Clip aventure. 16.15 Jeu : Clip combat. 17.05 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 La petite maison dans la prairie.** Le rêve de Mathieu Simms. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Où est passé Alice ? **19.30 Série : L'homme au katana.** A la recherche du passé. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Les routes du paradis.** La grande classe (1ʳᵉ partie). **21.20 Série : Falcon Crest.** La dénonciation. **22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : Enlèvement à Nashville.** De James L. Connay. Avec Jeff Conaway, Slim Pickens, Dianne Kay. *Un chanteur de country music venu donné un concert dans une prison de femmes est pris en otage par des détenues.* **0.00 Série : Les espions.** Le pont des espions. **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. José Javorsek. **21.15 Cinq psychanalyses de Freud.** 3. Le petit Hans. **22.15 Musique : 7ᵉ Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron :** (enregistré le 10 août 1987 au parc de Florans) : Sonate nº 3 en fa dièse mineur opus 23, 4 études pour piano, Sonate nº 7 « La messe blanche » opus 64, Sonate nº 4 en fa dièse majeur opus 30, Prélude pour piano nº 2 opus 59, Fantaisie pour piano en si mineur opus 28, Sonate pour piano nº 10 opus 70, de Scriabine, par Roland Pontinen. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 août 1987 à Salzbourg) : Symphonie nº 40 en sol mineur K550, de Mozart ; Das Lied von der Erde, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Carlo Maria Giulini, solistes : Brigitte Fassbänder, mezzo-soprano, Francisco Araiza, ténor ; à 22.00, Première symphonie en si bémol majeur op. 38 « Le printemps », de Schumann ; à 23.05 Dichterliebe, op. 48 ; Quatuor à cordes op. 41 nº 3 en la mineur, de Schumann. **0.00 Le club du jazz.**

Audience TV du 17 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	21.5	Santa Barbara 11 .3	Actual. régio. 5.1	Actual. région. 1.5	Larry et Balki 2.1	Shérif 1.0	Chez soi 0.5
19 h 45	25.1	Roue Fortune 12.8	Bouvard 4.6	Actual. région. 3.1	Gueule emploi 1.0	Supercopter 3.1	Homme Katana 0.5
20 h 16	33.8	Journal 15.9	Journal 8.2	La classe 2.6	Stalag 13 1.5	Supercopter 4.6	Homme Katana 1.0
20 h 55	36.9	Retenez-moi 15.4	Question géo. 3.6	Bd assassins 11.8	Prunelle 1.0	Pierre Jean 2.6	Sans mobile 2.6
22 h 08	29.2	La Baie 3.1	Question géo. 3.1	Bd assassins 12.8	Corrida 1.5	Mission imp. 4.6	Brigade nuit 4.1
22 h 44	19.6	La Baie 2.6	J'aime 1.5	Hist. vraies 4.1	Corrida 2.1	Mission imp. 5.6	Brigade nuit 3.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 août à 0 h TU et le dimanche 23 août à 24 h TU.

A partir de jeudi c'est à nouveau un temps lourd, chaud et orageux qui intéressera notre pays. D'abord limités à l'ouest, les orages se généraliseront vendredi puis s'évacueront vers le nord-est samedi. A l'arrière c'est un temps plus frais mais également plus ensoleillé qui s'installera. Toutefois des nuages envahiront le ciel sur le nord de la France dimanche.

Mercredi : retour du soleil sur la quasi-totalité de la France. Sur la majeure partie du pays, le soleil sera présent dès le lever du jour malgré quelques brumes ou brouillards matinaux.

De la Bretagne à la Normandie et au Nord-Picardie, le temps s'annonce passagèrement nuageux, notamment près des côtes en matinée. Sur les Pyrénées, le soleil se voilera en fin de journée. Le vent sera généralement faible et de secteur variable. Le mistral s'atténuera dès le matin en vallée du Rhône.

Les températures minimales, en légère baisse, avoisineront 13 à 16 degrés sur la moitié nord et 14 à 22 degrés sur la moitié sud.

Quant aux températures maximales, elles atteindront 22 à 26 degrés sur la moitié nord de la France, 26 à 30 degrés sur la moitié sud, localement 32 à 34 degrés en Provence.

Jeudi 20 août : le temps sera variable, des éclaircies et des passages nuageux alterneront. Mais très rapidement un temps lourd et chaud touchera les côtes atlantiques et il s'étendra en cours de journée à une grande moitié ouest du pays. Dès l'après-midi des orages, parfois violents, éclateront.

Les températures minimales seront stationnaires ou en légère hausse. Les températures maximales, en hausse également, varieront de 25 à 35 degrés du nord au sud.

Vendredi 21 août : le temps lourd et orageux se maintiendra sur toute la France, n'épargnant que l'extrême sud-est de la Corse. Les orages seront plus fréquents vers le Nord-Est et plus rares vers le Sud-Ouest. En soirée un temps plus frais et plus ensoleillé s'établira sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire.

Les températures minimales seront de l'ordre de 13 à 15 degrés dans le Nord-Est mais dépasseront partout ailleurs les 17 degrés pour atteindre 20 à 21 degrés le long de la Méditerranée. Les températures maximales seront stationnaires.

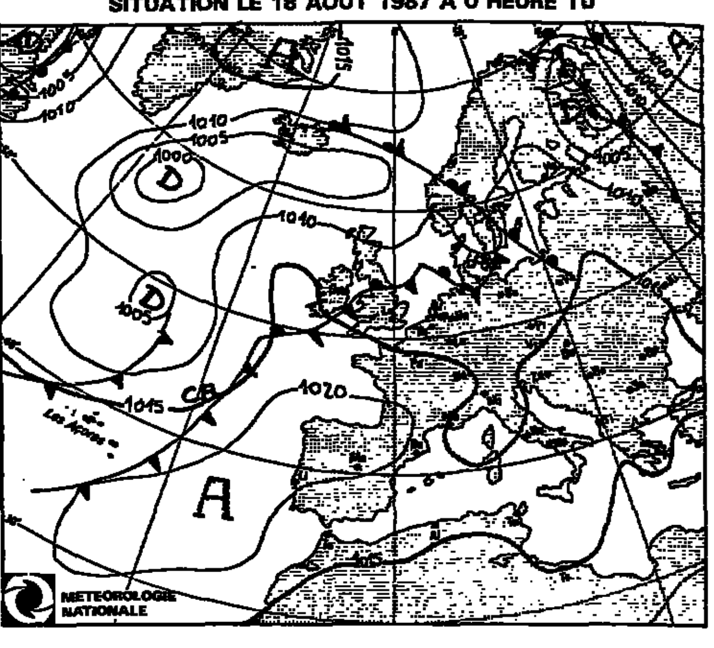
Samedi 22 août : la zone orageuse se limitera samedi matin à l'Alsace, la Lorraine et la Bourgogne et disparaîtra en cours de journée. Le soleil brillera à nouveau très largement malgré quelques petits passages nuageux sans conséquences.

Les températures minimales seront comprises entre 14 et 20 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est. Les maximales seront en baisse dans le Nord-Ouest mais stationnaires ailleurs.

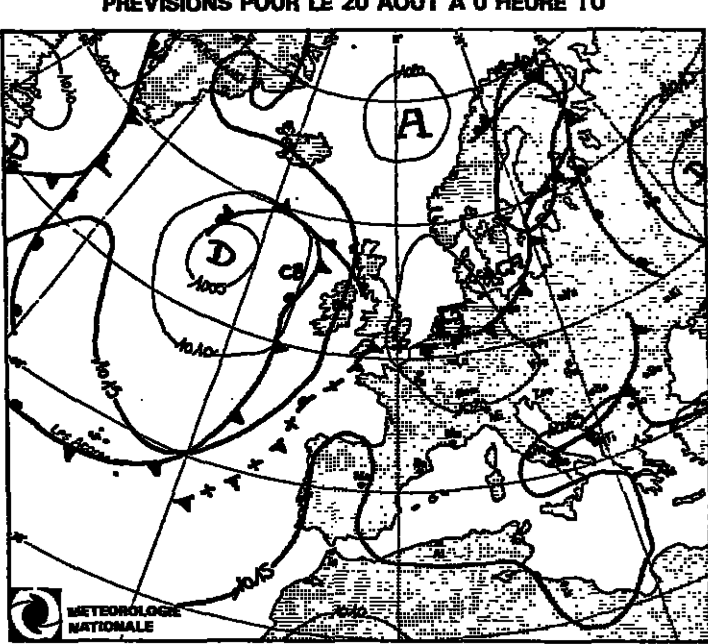
Dimanche 23 août : la France sera divisée en deux. Un temps bien ensoleillé persistera sur la moitié sud. Au nord le ciel se couvrira.

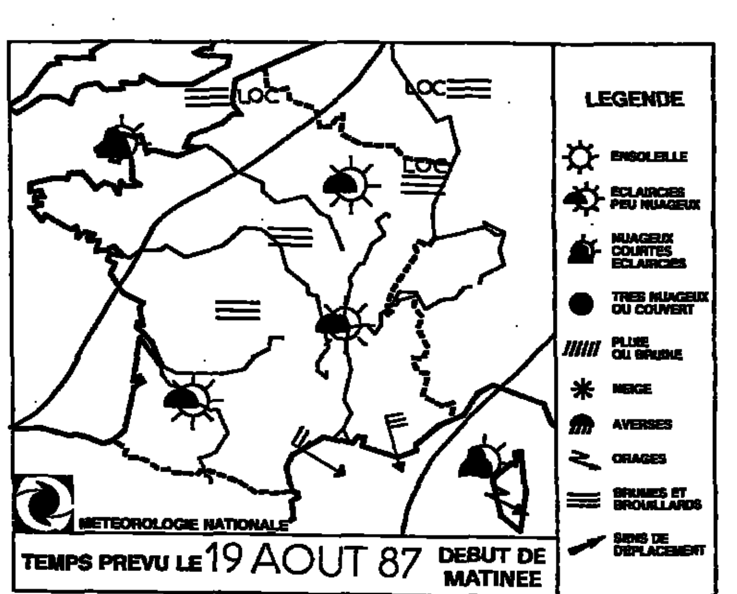
Les températures minimales seront en baisse, baisse plus sensible sur la moitié nord. Les maximales, stationnaires sur le sud, chuteront de 3 à 6 degrés sur le nord.

SITUATION LE 18 AOUT 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-8 à 6 heures TU et le 18-8-1987 à 6 heures TU / le 18-8-1987

FRANCE											
AJACCIO	31	23	N	TOURS	24	16	N	LOS ANGELES	23	16	N
BIARRITZ	21	19	A	TOULOUSE	26	19	P	LUXEMBOURG	26	18	O
BORDEAUX	25	20	P	POINTE-A-PIT.	33	24	A	MADRID	34	18	D
BOURGES	22	17	P	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	38	25	D
BREST	24	16	P	ALGER	37	23	D	MEXICO	25	12	B
CAEN	27	18	P	AMSTERDAM	27	17	P	MILAN	30	21	N
CHERBOURG	23	15	C	ATHÈNES	33	25	C	MONTRÉAL	24	12	D
CLERMONT-FERR.	27	19	C	BANGKOK	34	29	C	MOSCOU	19	11	C
DIJON	27	18	P	BARCELONE	29	21	D	NAIROBI	26	12	D
GRENOBLE-St-M-H	31	19	N	BELGRADE	22	12	D	NEW-YORK	33	24	N
LILLE	28	18	P	BERLIN	23	17	P	OSLO	20	13	C
LIMOGES	21	15	C	BRUXELLES	28	18	P	PALMA-DE-MAL.	36	19	N
LYON	30	18	C	LE CAIRE	34	23	D	PÉKIN	30	22	D
MARSEILLE-MAR.	28	21	D	COPENHAGUE	18	15	P	RIO-DE-JANEIRO	26	23	N
NANCY	29	19	O	DAKAR	29	26	N	ROME	32	22	N
NANTES	16	14	C	DELHI	38	30	C	SINGAPOUR	32	27	C
NICE	30	22	N	DJERBA	31	24	D	STOCKHOLM	18	10	C
PARIS-MONTS.	27	18	D	GENÈVE	30	18	N	SYDNEY	16	14	P
PAU	21	18	P	HONGKONG	30	26	N	TOKYO	33	24	C
PERPIGNAN	29	23	D	ISTANBUL	22	14	D	TUNIS	35	24	D
RENNES	26	16	C	JÉRUSALEM	26	19	C	VARSOVIE	19	14	C
ST-ÉTIENNE	30	17	C	LISBONNE	30	20	D	VENISE	28	19	N
STRASBOURG	29	19	A	LONDRES	24	16	P	VIENNE	25	15	D

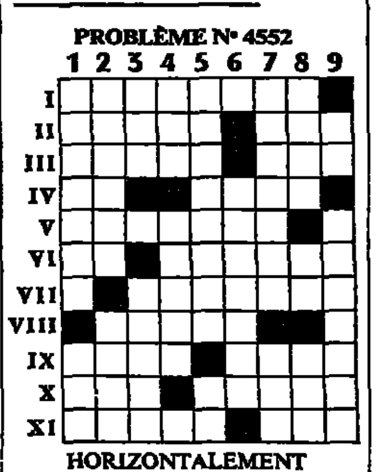
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4552



HORIZONTALEMENT

I. Des crus et des cuites. – II. Son poisson est voué aux mises en boîte. Instruit par l'expérience ou formé par le temps. – III. Fortune de certains infortunés. Pâture. – IV. Démonstration plutôt renversante. On la suit occasionnellement. – V. Attraction universelle. – VI. Personnel. Bouquin de cuisine. – VII. Fait le tour du propriétaire. VIII. Essence. – IX. Est parfois apprécié sur la promenade des Anglais. S'étend parfois là où l'on se repose. – X. Se suivent en roupillant. Son occupant fait de la peine, mais pas pitié – XI. Mesure. Tenue de corps dans certains camps retranchés.

VERTICALEMENT

1. Sa taille est toujours à la mode chez un figaro. Ile du Dodécanèse. – 2. Q.G. des serviteurs d'un culte. Fut victime de la pesanteur. – 3. Canton glorieux. Vêtement ou revêtement. – 4. Mieux vaut l'avoir triste que mauvais. Indicateur à la SNCF. – 5. Evoque une campagne. La Terre. – 6. Exutoire des eaux usées. – 7. Exception aux règles de la statistique. Minet qui n'a guère joué avec les chats. – 8. Vient du Perche. Deux mêmes lettres au milieu du courrier. Evocation d'un été détestable. – 9. Note. Leur port est fort apprécié des pêcheurs.

Solution du problème nº 4551

Horizontalement

I. Finances. – II. Aneries. – III. Té. Ecot. – IV. Igloo. Ana. – V. Gai. Cal. – VI. Uléma. Eg. – VII. Eiders. Or. – VIII. Cierge. – IX. Détention. – X. Asana. – XI. Session.

Verticalement

1. Fatigue. Dan. – 2. Inégalités. – 3. Né. Lied. Tas. – 4. Arno. (allusion à Florence). Mécène. – 5. Ni. Ocarinas. – 6. CEE. Set. – 7. Escale. Rigi. – 8. On. Gogo. – 9. Star. Renan.

GUY BROUTY.

« services »

CONCOURS

Ecole nationale supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM)

(Par ordre de mérite)

● **OPTION T :**

Roland Masson ; Georges Morel ; Olivier Brunin ; Christian Lamany ; Rémy Tardieu ; Vincent Raillard ; Frank Vouzelaud ; Jérôme Royer ; J.-Noël Cote-Collisson ; Eric Vatin ; J.-Michel Collomb ; Christophe Peter ; Patrick Floren ; Raphaël Paillot ; J.-François Dreux ; Stéphane Germain ; J.-François Loree ; Didier Durand ; Frank Perdereau ; Bernard Marion ; Stéphane Couespel du Mesnil ; J.-Christophe Foucrit ; J.-Marc Penelon ; Hichem Chtara ; Bertrand Nicquevert (25e).

Laurent Guillaume ; Alain Theron ; Thea Heyler ; Vincent Franciosa ; Claude Lehongre ; Pierre Lagarde ; Joël André ; Patrice Kerhousse ; Thibaut Chirle ; Christophe Weber ; Marc Dijoud ; Remy Garrand ; Frédéric Gremont ; Renaud Perrin ; Thérèse Leprince ; Thouraya Jarray ; Denis Oberkampff de Dabrun ; François Malburet ; Denis Pinier ; Marc Haffner ; Philippe Bourgeon ; Christophe Rolland ; Laurent Blanchard ; Bruno Merry ; Yann Delmas (50e).

François Nourrit ; Nathalie Aubert ; Pascal Lamarcade ; Lionel Rossi ; Hervé Pailley ; Marc Neyret ; Hugues Templier ; Philippe Carcasset ; Dominique Durand ; Eugène Pavageau ; Olivier Mermillod-Pupil ; Pierre Bonnefoy ; Frédéric Lissalde ; Marc Bourrel ; Xavier Bullot ; J.-Jacques Burlot ; Gilles Caron ; J.-Frédéric Soria ; Dorothée Cazier ; Bruno Marchadier ; Frédéric Maurel ; Alain Lacombe ; Philippe Nessmann ; Luc Leclerc ; J.-Marc Battini (75e).

J.-François Collard ; Laurent Chate ; Eric Veignat ; Philippe Knecht ; Philippe Meunier ; Patrick Jung ; Marc Hania ; Jacques Lombre ; Didier Philibert ; Lionel Gres ; Carlos Da Silva ; Alain Driay ; Damien Mandy ; Jean Le Naour ; Eddie Morel ; Louis Ricci ; Nicolas Certain ; Richard Farnault ; Denis Fressard ; Christophe Jallon ; J.-Michel Cochand ; Alain Gasser ; Laurent Lacourieux ; Eric Horvais ; Franck Laclias (100e).

Stéphane Chapuliot ; Patrick Epardeau ; Ludovic Granger ; Victor d'Agnillo ; Eric Philippe ; Christophe Roge ; Franck Clément ; Arnaud Doglio ; Arnaud Lambert ; Emmanuel Zanchi ; Gilles Le Bars ; Remi Dubail ; Philippe Vincent ; Claire Lemois ; Olivier De Smet ; Isabelle Sermanet ; Wassila Bouzid ; Roland Devy ; Philippe Fromont ; Alain Terrien ; Frédéric Delobel ; Christophe Koch ; Nicolas Cambefort ; Christophe Airiau ; Benoît Poussin (125e).

Joao De Sousa Violante ; Philippe Garcin ; Nicolas Bettinelli ; François Franche ; Ghislain Luneau ; Pierre Serre-Combe ; Pierre Trevet ; François Rigault ; Philippe Mosser ; Marc Bauden ; J.-Denis Cannère ; Stéphane Gal ; Christophe Minghetti ; Christian Deniziot ; Yves Metral ; Jérôme Cao ; Bertrand Peluso ; Manuel Bertrand ; J.-Christophe Cuny ; Olivier Delerm ; Tony Lolies ; Sophie Geneste ; Philippe Madiec ; Olivier Paris ; Franck Girard (150e).

Eric Mosca ; Abdelhalim Alioua ; Xavier Hernot ; J.-Sébastien Hervé ; Alain Guyot ; Christophe Gres ; Alain Valade ; Pascal Rey ; Dominique Vincent ; Eric Bresson ; Marc Salette ; Laurent Perinet ; Alain Spiewek ; Yves Sgro ; Patrick Boussard ; P.-Yves Tannou ; Rémy de Nicolas ; Marc Péronnet ; Philippe Bringer ; Raphaël Berdugo ; Philippe Debret ; Frédéric Masson ; J.-Louis Cleret ; J.-Luc Bolland ; Arnaud Boulanger (175e).

Frédéric Millecamps ; Christophe Santereau ; Zygfryd Stachowiak ; M.-Gabriel Yana ; Francis Bienaimé ; Philippe Judenne ; Hervé Aoustin ; Amel Meddour ; Pierre Petit ; Didier Tampere ; François Liotard ; Laurent Fournier ; J.-Marc Genesi ; Eric Walrave ; Emmanuel Bruas ; J.-François Martin ; Denis Chapperon ; Pierre Le Go ; Valérie Le Suave ; François Schmidt ; Stéphane Venturi ; P.-Antoine Verheecke ; Marc Le Suave ; Pascal Pignard ; Florence Gazzino (200e).

Frédéric Périchard ; Hervé Mouille ; Fabrice Pinot ; Marc Prieur ; Christophe Ragot ; Serge Meunier ; Laurent Mulcey ; Jean-Yves Jarossay ; J.-Christophe Massias ; J.-Christophe Dejean ; Laurent Arnould ; Olivier Wattez ; Louis Boulle ; Lionel Pommier ; Magali Nicolas ; Marek Karatnicki ; Michel Princet ; Séraphin Sanchez ; Philippe Lesueur ; Stéphane Pageau ; Alain Caracatzanis ; Benoît Acker ; Gérald Fixot ; Bernard Le Jeune ; Jérôme Reaux (225e).

Thierry Scheer ; Dominique Couillerot ; Hervé Lequeux ; Yann Wolff ; Gérald Majou de la Debutrie ; Olric Martinot-Lagarde ; Olivier Marchand ; Elisabeth Perruchot ; Pierre Gabillet ; Laurent Couprie ; Laurent Crauet ; Etienne Pellegrini ; Eric Fouassier ; Denis Rivière ; Cyrille Verna ; Jean-Marc Pivert ; Christophe Bouchy ; Didier Dupuy ; Jérôme Griffart ; J.-Pierre Rebouillat ; Dominique Warnier ; Frédéric Lepreux ; Patrick Guio ; Arnaud Silly ; Benoît Bary (250e).

Guy Bernard ; Eric Dhenin ; Magali Barbaroux ; J.-Jacques Gourdon ; Olivier Carnet ; Pascal Girault ; Eric Mantrand ; Marc Gervasi ; P.-Vincent Pigot ; Patrick Prulhière ; François Schindler ; Gilles Weyland ; René Matlin ; Stephan Kohler ; Sylvie Noguer ; Véronique Mathieu ; Luc Tardif ; Thierry Filley ; Jacques Rade ; Claude Cazenave ; Françoise Martin ; Philippe Robin ; Denis Parnaland ; Pascal Nicolas ; Eric Saturnin (275e).

Marc Baeumlin ; François Frey ; Olivier Renoult ; Pascal Damas ; Pascal Michaely ; Philippe Dutal ; Claude Berlivet ; Ariane Daumasson ; Didier Vandamme ; Patrick Weisgerber ; Marc Killinger ; Jérôme Vuillermet ; Philippe Veyrunes ; Jacques Secondi ; Philippe Beaudoin ; Guillaume Muffang ; J.-Michel Varenne ; Manuel Kuhn ; Didier Marro ; Eric Chapelle ; Jacques Poirot ; Benoît Babeau ; Philippe Adamski ; Benoît Droillard ; Laurent Letessier (300e).

Fabrice Taieb ; Olivier Ferrier ; Xavier Laurent ; Xavier Bourgeat ; Cyriaque Husson ; Martial Le Carrer ; Jacques Pereme ; Nicolas Valette ; Régis Vincent ; David Reccole ; Stéphane Lasquellec ; Marc Vaillant ; Pascal Le Bihan ; J.-François Vogt ; Eric Lemoine ; Eric Noble ; Eric Oster ; Pascal Roches ; Lionel Quenard ; Laurent Constanty ; Christophe Faure ; J.-Luc Gourbeyre ; Jacques Perroux ; Gérald Senger ; Patrick Bossard (325e).

Roland Buffet ; Tristan Thommasson ; J.-Pierre Lagarenne ; Stéphane Reynaud ; Christian Couvez ; Christophe Peynet ; Ronan Auffret ; François Silve ; H.-Jérôme Gradus ; Nicolas Chapperon ; Laurent Noyelle ; Hervé Fiquet ; Richard Petit ; J.-François Picart ; Frédéric Guéry ; Thierry Lafarge ; Grégoire Lesecq ; Pierre Yaillan ; Philippe Diebold ; Christian Fremion ; Frédéric Mensah ; Philippe Cruveilher ; Frédéric Naccache ; Claude Martz ; Philippe Peter (350e).

Fabrice Veaux ; J.-Charles Vial ; Lionel Marchal ; Stéphane Bouyer ; Eric Heissat ; Dimitri Elies ; Martial Glenisson ; Paul Sessego ; Roch Cheroux ; Philippe Thomas ; Eric Cachod ; Olivier Fouilloy ; Rémy Scelles ; Erwan Baron ; Eric Esnea ; Christophe Liaud ; David Colette ; Didier Gonin ; Pierre Devos ; Philippe Pametier ; Maurice Mougey ; Dominique Botrel ; J.-Michel Raeth ; Sébastien Boulard ; Bruno Duchesne (375e).

Emmanuelle Bouville ; Frédéric Perrot ; Philippe Petri ; Pascal Alard ; Marc Cayrel ; Eric André ; Stéphane Pakula ; Laurent Canova ; Eric Chemisky ; J.-Paul Descols ; Laurent Puech ; Alain Lafourcade ; Yves Levêque ; Pierre Emeric ; Yann Lothore ; Laurent Fillion ; Etienne Granger ; Yvan Skific ; Frédéric Ponce ; Dominique Kapper ; Frédéric Arnaud ; P.-Alain Wigt ; William Lermigeaux ; Guillaume Krempp ; Alain Chevrollier (400e).

Patrick Molieres ; Stéphane Dunaigre ; Jean-Paul Marzec ; Thierry Capla ; Raymond Ducreux ; Olivier Franceschini ; Laurent Montcuit ; Eric Poitau ; Fabrice Martin ; Régic Hermet ; Stéphane Campedelli ; Christophe Claeys ; Jean-Paul Constantin ; Frédéric Dutheil ; Eric Nobileau ; J.-François Arhant ; Carole Desbois ; Hervé Bonnière ; Anouk Darracq ; Frédéric Dolizy ; Xavier Charrier ; Eric Andrearczyk ; Eric Kurtek ; J.-Christophe Vallod ; Laurent Tiraboschi (425e).

Marc Besserer ; Pascal Millot ; Xavier Peres ; Eric Vales ; Jacques Boussaroque ; Jérôme Chabanon ; Christophe Kermabon ; Vincent Claudet ; Lionel Gaiffe ; J.-Marc Jary ; Laurent Pitance ; Thierry Gauvin ; Laurent Laloue ; Pierre Maestracci ; Philippe Leroy ; Frédéric Munoz ; Sylvain Dupuyds ; Thierry Jayle ; François Korner ; Dominique Guyon ; Eric Perard ; L.-Georges Santin ; Philippe Enkababian ; Alain Grandjean ; Bruno Hocde (450e).

Philippe Berger ; Denis Lugand ; François Masurel ; Jean-Marc Grimaud ; Mondher Khanfir ; Claude Mezergue ; J.-Marc Guerin ; J.-Pierre Roitel ; Dominique Haessig ; Raymond Marec ; Lionel Guilloury ; Philippe Pompei ; P.-Dominique Martin ; Christophe Sterlin ; Thierry Bernard ; Frédéric Perdrix ; Richard Striebel ; Franck Bausela ; Xavier Nouaille-Degorce ; Xavier Chape ; Olivier Chuniaud ; J.-Marc Peccoux ; J.-Christophe Albinet ; Bernard Grolier ; J.-Claude Richard (475e).

Paul Appis ; Pierre Godefroy ; Pascal Lanfranchini ; Pascal Marlier ; Franck Dupuis ; Sylvie Pochon ; Guy Willem ; J.-Luc Boe ; Raphaël Munoz ; J.-François Labarre ; Vincent Sauvagnat ; Grégoire Thirouin ; Joël Royet ; M.-Pierre Baptiste ; Gilles Harscouet ; Marc Daubresse ; Alain Lanusse ; J.-Marc Latour ; Dominique Lucas ; Marie Dostatni ; Philippe Batte ; Denis Goullon ; Xavier L'Helgoualc'h ; Jérôme Boutet ; Dominique Corbière (500e).

Christophe Dielemans ; Paul Tricard ; J.-Luc Hemmert ; Xavier Beuque ; Christophe Blaise ; Thierry Le Guen ; Christophe Dejoie ; Nathanaël Roux ; J.-Olivier Gittard ; Hervé Guegan ; Mounir Sifaou ; Philippe Vessiere ; Frédéric Garcia ; J.-Michel Guillemard ; François Spalinger ; Jean-Michel Sence ; François Précheur ; Catherine Baganz ; J.-Baptiste Davin ; Philippe Chanson ; J.-Michel Colin ; Daniel Dréan ; Antoine Ramier ; Thierry Bourreau ; Serge Daniel (525e).

Eric Tilagone ; Laurent Carmona ; Shahram Mehrain ; Denis Lefebvre ; J.-Marc Boucheret ; Eric Enselme ; Stéphane Botello ; J.-David Goetz ; Christophe Saliceti ; Laurent Flamm ; Patrice Hoede ; Fabrice Bergé ; Dominique Millet ; Michel Riehl ; Eric Bourgeade ; Philippe Ballereau ; Caroline Lapeyre ; Alain Perrier ; Guy Tahon ; Ludovic Auchet ; Emmanuel Chanfreau ; Bruno Baron ; Pascal Lavie ; Loïc Ducrocq ; Bertrand Gautier (550e).

Jacques Vende ; J.-Michel Gaubert ; Laurent Guillot ; Gilles Martinez ; Noël Gwinner ; Etienne Naud ; Sylvie Christodoulou ; Ivan Dworniczek ; Dominique Fournier ; François Renaudin ; Nicolas Delhomme ; Philippe Canin ; Patrick Liminana ; Samir Benchaalal ; Samy Zitouni ; Pascale Chrétien ; Pierre Karst ; Bruno Becker ; Frank Beugin ; Arnaud Dubois ; Thierry Dumaure ; Christophe Devos ; Eric Peirano ; Marc Belzanne ; Alain Chene (575e).

Thierry Piglione ; Joël Trionleyre ; Frédéric Préville ; Eric Michel ; Josquin Peycere ; Pierre Bourget ; Christophe Galand ; Vincent Pointeau ; Christophe Blondeau ; Marc Alexandrian ; Laurent Fléchet ; Yann Perrot ; Philippe Ginestou ; Pierre Le Quillec ; Lionel Mandard ; J.-Rémi Mesquida ; Eddy Chinal ; Pascal Esquenet ; Gilles Gaudin ; Hervé Galmiche ; Williams Cette ; Bruno Lancia ; J.-Pierre-Alain Rebouillat ; Eric Salomon ; Christophe Laporte (600e).

Pierre Bastard-Rosset ; Arnaud Langlois ; Laurent Lebatteux ; Denis Coupe ; Philippe Le Moal ; Nathalie Loustaunau ; Patrick Camoules ; Florent Lheote ; J.-Marc Guillerm ; Christian Larcher ; Jean Menanteau ; Carole Régnier ; Frédéric Sanchez ; Fabienne Bondon ; Catherine Colomes ; Philippe Gillet ; Thierry Colin ; Emmanuel Quilichini ; Philippe Bréant ; Patrick Droillard ; Stéphane Nufer ; Xavier Perraudin ; Philippe Corfa ; Benoît Descourvières ; Jean Vanderstigel (625e).

Kylim Tan ; J.-Noël Cattin ; Olivier Milon ; Serge Semete ; Daniel Bohnert ; Dominique Stoll ; André Guellec ; Daniel Perenic ; Laurent Cattaneo ; Lionel Guillermou ; Bruno Peytou ; Philippe Mandon ; Thierry Moncoutie ; Nicolas Morand ; J.-François Cler ; Olivier Arnaud ; Fabrice de Carne de Carnaval ; Hervé Le Faou ; Yvan Spannent ; Vincent Carles ; Franck Durdzinski ; Laurent Souvigné ; Philippe Torineau ; Bernard Lamouret ; Bernard Berveiller (650e).

Alexandre Bloch ; Richard Delpet ; Alain Foucault ; Franck Perronnet ; Bertrand Boismoreau ; Didier Lamblin ; Antoine Pujo ; Pierre Royer ; Thierry Servouse ; Philippe Delpech ; Philippe Granier ; Eric Lacouture ; Hervé Michelet ; J.-Marc Reibell ; Laurent Tullus ; Thierry Nevière ; Véronique Petiau ; Adnan Saidi ; Thierry Vaillant ; Joël Rioux ; Stéphane Grayon ; Philippe Kerrien ; Yann Le Goff ; Guillaume Lesueur ; Laurent Mante (675e).

Jésus Corcoles ; Christian Leboeuf ; Nicolas Lesnik ; Stéphane Moncoucut ; J.-Philippe Robert ; Yves Biret ; Lionel Simon ; Jérôme Rousseaux ; Patrick Ferrage ; J.-François Marchal ; Luc Schleifer ; Christophe Seiler ; Luc Soenen ; Eric Corbière ; Lucie Deprey ; Pierre Peteuil ; Pierre de Chalvet de Rochem ; Christophe Happe ; Laurent Lebrin ; Eric Le Comte ; Jérôme Vacelet ; Gilles Peguet ; Yvon Boutier ; Gilles Carron ; Philippe Patard (700e).

Stéphanie Robisson ; Pierre-André Favresse ; Etienne Kandel ; J.-Yves Lorin ; Stephan Bourgeois ; Bertrand Magnière ; Laurent Remars ; Yves Teplik ; Olivier Deneuville ; Alain Fache ; Christophe Hertzog ; Laurent Parfait ; Emmanuel Somme ; Michael Camel ; Odile Balligand ; Frédéric Battistoni ; Laurent Chabrier ; Francis Couvert ; Laurent Curtil ; Philippe Urfer ; Francois Martinet ; Xavier Rand ; Thierry Coffin ; Marc Vincent ; Didier Landerer (725e).

J.-Hubert Roussel ; Stéphane Chevrier ; François Bignon ; Frédéric Dworniczek ; Sylvain Laporte ; J.-Yves Coste ; Thierry Josse ; Nathalie Lecointe ; Richard Papin ; Cyrille Pfeiffer ; Alex Daian ; Xavier Jeandot ; Serge Langouet ; Frédéric Richard ; Patrick Lebas ; Pascal Schreiber ; Alain Girault ; Gérard Guilbert ; Patrick Martineau ; Patrick Moulène ; Renaud Biscans ; Stéphane Loquet ; Eddy Mabillon ; Philippe Marteel ; Laurent Ouvre (750e).

Jean-Marc Combernoux ; François Petry ; Pierre Pringalle ; Hervé Valla ; Fakher Ben Redjeb ; Olivier Carlier ; Laurent Dechesne ; Sylvie Sapin ; Marc Tricard ; Yves Belpomo ; Marielle Desbets ; Philippe Boinon ; Stéphane Bourgeois ; Christophe Galy ; Fabrice Vanderpoorte ; Philippe Klinklin ; J.-François Schneider ; Laurent Truffert ; Francis Krick ; J.-Marc Beteille ; J.-Christophe Coriat ; Catherine Keller ; Bruno Tamiou ; Alain Ladiesse ; Nicola Del Franco ; Pascal Pege ; Sylvain David ; J.-Luc Breining ; Marc Bottollier-Curtet ; Philippe Da Silva (780e).

● **OPTION TA :**

Stéphane Lefebvre ; J.-Marc Lopez ; Olivier Isidoro ; Luc Meunier ; Karim Manssour Dahbi ; William Ranval ; Thierry Jaillot ; Samuel Meyroneinc ; Thierry Boulogne ; Olivier Condaminet (10e) ; Christophe Lienard ; Laurent Bindel ; Christophe Millet ; Pascal Besnier ; Patrick Bernard ; Massimo Lignani ; Jérôme Demoulin ; Dominique Tellier ; Christian Fabre ; Richard Hilpert (20e) ; Philippe Benros ; Sylvain Hanzeray ; Gilles Monnot ; J.-Philippe Larre ; Robert Bourrel ; Alain Crugeon ; Franck Duchatelle ; Philippe Mori ; Gaël Cailleaux ; Robert Klunker (30e) ; Dominique Arlot.

● **CONCOURS DUT-BTS :**

Edouard Heyl ; Philippe Almeras ; Daniel Buttin ; Yves Eberschweiler ; Thierry Bonvin ; Guillaume de France ; J.-Luc Chillet ; J.-Yves Auge ; J.-François Veny ; Armand Lapierre (10e) ; Didier Sallaber ; J.-Pierre Fabrizio ; Frédéric Rodiac ; Eric Lanquetin ; Didier Bazin ; Patrick Damilot ; Peter Sauvage ; J.-Michel Favre ; François Cambon ; Patrick Cambrouse (20e) ; Gilles Cornec ; Roland Dupin ; Frédéric Bonnieu ; Roland Gilabert ; Gilles Malaterre ; Bruno Begue ; Laurent Le Bourhis ; Thierry Gruffaz ; Michel Arles ; Benoît Abiven (30e) ; Didier Lagrange ; J.-Marc Dieudonne ; Frédéric Ducret ; Hugues Rouby ; Pierre Joly ; Olivier Theron ; Denis Drevet ; Eric Noizet ; Emmanuel Lesage ; J.-Didier Mine (40e) ; Stéphane Carbonnel ; Eric Leydet ; Thierry Lasic ; Philippe Gonzalez ; Olivier Jimenez ; Nicolas Le Pennec ; J.-Pierre Beccaria ; Gilles Guerry ; Pascal Baneat ; Christine Hallet (50e) ; Denis Grimald ; Hervé Coudiere ; Stéphane Chagnard ; Guillaume Dejean ; Benoît Jacquin ; Patrice Renard ; Betty Charles ; Benoît Fargeton ; Nicolas Vilain ; Franck Begout (60e).

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Christian et Anne VERPILLEUX,**
Marie-Caroline et Jérôme
sont heureux d'annoncer la naissance de

François,

à Dijon, le 11 août 1987.

30, rue Clara-Lemoine,
92700 Colombes.

Décès

– Ses frères, sœurs
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Marc BARRAUD,

survenu le 9 août 1987, dans sa soixante-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Germain-sur-Morin (Seine-et-Marne), dans l'intimité familiale.

12, rue du Dobropol,
75017 Paris.

– Thésée.

Mme Françoise Chiche,
son épouse,
Jacques-Christian,
son fils,
Arielle,
sa fille,
M. et Mme Raymond Chiche,
Mme le docteur Gilberte Bonan,
M. et Mme Jérôme Chiche,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur Jean CHICHE,

survenu le 16 août 1987, à Thésée.

Les obsèques auront lieu à Thésée (Loir-et-Cher), le 18 août 1987, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président-directeur général,
La direction générale,
Le service politique,
Les membres du personnel de l'Agence France-Presse,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Danielle EYQUEM-BOETSCH,
journaliste,
chef du service politique.

Les obsèques ont eu lieu à Hammamet (Tunisie), le mardi 18 août.

(Le Monde du 18 août.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul GUIMARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Marseille, le 10 août 1987.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 11 août 1987, en l'église de Gréoux-les-Bains.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Samy Lattès,
son épouse,
M. et Mme Claude Lattès,
M. Gérard Lattès,
ses enfants,
M. et Mme Michel Fabre
et Amandine,
Romain Lattès,
ses petits-enfants,
Ses beaux-frères, belle-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Samy LATTÈS,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
ancien membre
de l'Ecole françaises de Rome,
inspecteur général honoraire
de l'Instruction publique,

survenu le 14 août 1987, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 août, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse, entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

109, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Les membres
Et les amis de l'Association Rome-Athènes,
La section de Paris de la société Dante Alighieri,
ont le regret de faire part du décès de leur vice-président,

Samy LATTÈS,

survenu le 14 août 1987, à Paris.

Les obsèques auront lieu le 19 août, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

– Mme Yvonne Lefilleul,
son épouse,
M. Michel Lefilleul
et ses enfants,
M. et Mme Pierre Pfister
et leurs enfants,
Ainsi que leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René LEFILLEUL,

survenu le 8 août 1987, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

74, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris.

– Mme Janine Roncato,
son épouse,
Jean-Pierre et Martine Roncato,
son fils et sa belle-fille,
Christophe et Raphaël,
ses petits-enfants,
Colette et Michel Dartiguenave,
Edith et Michel Lemay,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Vincent RONCATO,

survenu le 14 août 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 août, à 14 heures, en l'église de Saint-Germain-en-Laye, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

36, avenue du Centre,
78230 Le Pecq.

– M. et Mme Guy Roy,
Mlle Caroline Roy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROY,
secrétaire générale honoraire
de la Fédération nationale
de la propriété agricole,
directeur honoraire du contentieux
de l'Institut national
des appelations d'origine,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole,
chevalier
de l'ordre des Palmes académiques,

survenu à Lisieux, le 15 août 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Michel de Pont-l'Evêque (Calvados), suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Neuilly-sur-Seine, dans le caveau de famille, à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Cour du pressoir,
Le Mesnil-sur-Blangy,
14130 Pont-l'Evêque.

– Mme Raymond Scemama,
Le docteur Gilbert Belaïsch
et Mme, née Francine Scemama,
Mlle Agnès Belaïsch,
M. David Raymond Belaïsch,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur bien-aimé

Me Raymond SCEMAMA,
ancien bâtonnier du barreau de Paris,
ancien arbitre
au tribunal de commerce de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre
de la République tunisienne,

enlevé à l'affection des siens le jeudi 13 août 1987.

Les obsèques ont eu lieu le 17 août.

25, rue des Laitières,
94300 Vincennes.
21, avenue de Paris,
94300 Vincennes.

– Mme Pierre-Daniel Templier,
son épouse,
Danièle et Jean-Pierre Templier
et leurs enfants,
Henriette et Jean-Marie Homassel
et leurs enfants,
Elisabeth Templier
et son fils,
Hélène et Jean Legrand
et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

Pierre-Daniel TEMPLIER,
directeur général honoraire de l'ONIC,
commandeur de la Légion d'honneur,
premier biographe d'Erik Satie,
critique musical de 1932 à 1939
du *Figaro* et de Radio Cité,

survenu le 13 août 1987, en son domicile.

Les obsèques ont eu lieu le 17 août, à Cachan, dans la plus stricte intimité.

10 *bis*, avenue Laplace.
94110 Arcueil.

– Mme Edouard Timbal Duclaux de Martin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Timbal Duclaux de Martin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Sarrazin,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Monique Esquivar,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre TIMBAL DUCLAUX de MARTIN,
professeur honoraire
à l'Université de droit, d'économie
et de sciences sociales de Paris,

survenu le 8 août 1987, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu le 12 août, à Miramont-de-Comminges, 31800 Saint-Gaudens.

Remerciements

– Bordeaux. Eysines. Villeneuve-Saint-Georges. Paris.

A l'occasion du décès de

M. Jean-Pierre LARRIVAL,

sa mère,
Mme Marguerite Larrival,
sa sœur et son beau-frère,
M. et Mme Didier Cerceau,
ses nièces et neveu,
M. et Mme Christian Erard,
Mlle Florence Cerceau,
son oncle,
M. Jean Dubon,
Et leurs familles,
remercient très vivement tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie.

Anniversaires

– Que tous ceux qui l'ont connue et aimée se souviennent de

Micheline MARTIN-WAMBERG,

en ce jour de sa disparition.

– Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Robert SULTAN,

décédé le 19 août 1983.

De la part de
Jacqueline Sultan,
son épouse,
Alain, Nicolas, Isabelle,
ses enfants,
Le docteur et Mme Georges Sultan,
ses parents,
Michel Sultan,
son frère.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés	60 F
Communicat. diverses	72 F

Renseignements : 42-47-95-03

Economie

REPÈRES

Déficit budgétaire

Forte réduction aux Etats-Unis

Le déficit budgétaire américain devrait être de 158,4 milliards de dollars cette année, après le record de 220,7 milliards en 1986, selon les dernières prévisions officielles, publiées le lundi 17 août.

En janvier dernier, lors de la présentation du projet de budget, la Maison Blanche tablait, pour l'exercice qui s'achèvera le 30 septembre 1987, sur un déficit de 173,2 milliards, soit 29 milliards de plus que l'objectif fixé par la loi Gramm-Rudman de retour à l'équilibre budgétaire en 1991.

La différence avec les nouvelles prévisions du bureau du budget de la Maison Blanche (OMB-Office of Management and Budget) est due à des recettes fiscales plus importantes à la suite de l'entrée en vigueur le 1er janvier 1987 de la nouvelle législation fiscale.

Pour 1988 et 1989, la Maison Blanche prévoit — si son budget est adopté — des déficits de 123,3 et 112,7 milliards de dollars. Mais le bureau du budget du Congrès s'apprête à publier des chiffres plus pessimistes : 181 milliards de dollars pour 1988 et 198 milliards pour 1989.

Exportations

Le bond en avant de la Chine

Les exportations de la Chine ont augmenté de 35,3 % depuis le début de l'année par rapport à la même période de sept mois de l'an dernier. La croissance a été de 50 % en direction de la CEE, selon des chiffres officiels cités en début de semaine dans le *China Daily*, qui fait par ailleurs état d'une stagnation des ventes avec les pays de l'Est.

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

Espagne : le grand écart sur deux siècles

Avec l'entrée dans la CEE, l'Espagne doit brûler des étapes du développement industriel et s'engager dans les nouvelles technologies. Mais les séquelles de l'autarcie héritée du franquisme sont nombreuses, en particulier au sein du patronat. Cet article, après celui sur la Belgique (*le Monde* du 18 août), est le deuxième de notre série « Regard sur l'étranger » analysant les évolutions des mœurs économiques des grands pays développés.

MADRID
de notre correspondant

Un troupeau de moutons barre la route et broute l'herbe rare au beau milieu du polygone industriel de Tres Cantos, le nouveau centre de technologie ultramoderne au nord de Madrid destiné à devenir la « Silicon Valley » espagnole.

L'image pourrait s'apparenter à un simple cliché si elle ne reflétait parfaitement la situation actuelle de l'Espagne : celle d'un pays faisant le grand écart, passant sans véritable transition d'une société à bien des égards encore préindustrielle au vingt et unième siècle. *« Nous qui n'avons jamais vraiment réalisé la révolution industrielle, nous voilà maintenant en pleine révolution technologique »*, commente, avec une pointe de fierté, un dirigeant du Parti socialiste au pouvoir.

Onzième puissance industrielle du monde avec un revenu moyen *per capita* de 4 500 dollars (1) et un PNB de 180 milliards de dollars, l'Espagne est-elle en passe d'achever sa mue économique ? S'est-elle déjà assimilée à cette Europe à laquelle elle vient de s'intégrer, renonçant sans doute définitivement aux mythes et aux fantasmes d'une hispanité supposée différente, très ancrée dans le passé ? Le choc de l'adhésion à la CEE, la brusque ouverture au monde extérieur d'un pays longtemps refermé sur lui-même — commodément enfoui dans son cocon protectionniste — l'obligent aujourd'hui à brûler les étapes, à multiplier les reconversions.

S'il est une reconversion fondamentale et pourtant peu commentée, c'est bien celle des mentalités économiques. De longs siècles d'isolationnisme n'ont pas seulement imprimé leur marque au sud des Pyrénées dans la politique et l'idéologie. Ils ont aussi forgé les modes de pensée. Trop longtemps, les producteurs espagnols n'ont pas eu à jauger leur compétitivité à l'aune de la concurrence étrangère. L'autarcie obligée du franquisme due à l'ostracisme des vainqueurs de la seconde guerre mondiale est venue renforcer cette tendance : durant près de vingt ans, il fallut tout produire plutôt que produire à bon escient, quelle que fut la rationalité économique des opérations.

Certes, avec le plan de stabilisation de 1959 et l'arrivée sur le devant de la scène à Madrid d'un groupe de technocrates formés pour la plupart aux Etats-Unis, l'Espagne franquiste parut s'ouvrir enfin aux vents du commerce international. On ne parla plus désormais que de libéralisme économique et de saine concurrence.

Un long passé

Mais la mutation ne fut en fait que partielle : le protectionnisme n'était nullement aboli, les barrières douanières et les contingentements restaient de mise. Les deniers publics continuaient d'assurer artificiellement par le biais de multiples aides indirectes la compétitivité de bien des entreprises économiquement peu viables. N'était-il pas plus aisé de diriger une entreprise avec des syndicats officiellement proscrits, une pression fiscale insignifiante, des crédits subventionnés et, en sus, de solides barrières douanières pour décourager les importations ? L'accord signé en 1970 entre Madrid et la CEE par lequel la Communauté favorisait l'accès à ses marchés des produits espagnols sans exiger de véritables contreparties vint donner un nouveau souffle à ce protectionnisme endémique au sud des Pyrénées.

Rien d'étonnant que ce long passé en vase clos ait laissé d'importantes séquelles. Celles-ci pèsent de tout leur poids au moment où les Espagnols doivent s'adapter sans délai aux us et coutumes de leurs nouveaux partenaires de la Communauté.

Pour relever le gant européen, deux attitudes sont en effet possibles. La première suppose de répondre par l'innovation au défi du modernisme : miser sur l'amélioration de l'organisation et de la productivité des entreprises grâce à la maîtrise du « know how » des technologies et des procédés nouveaux. Concurrencer en somme l'Europe sur son propre terrain. Une réponse tenant toutefois de la gageure dans ce pays si longtemps identifié au fameux slogan du philosophe Miguel de Unamuno *« Que inventen ellos »* (« Laissons les autres inventer »), un pays où la recherche est traditionnellement le parent pauvre des choix budgétaires publics, mais aussi privés.

Relevant plus d'une vision à court terme, la seconde attitude possible face au défi européen est tout autre. Plutôt que d'accorder la priorité à la transformation des structures de production, on choisirait de survivre vaille que vaille en réduisant les coûts grâce aux bons vieux procédés d'antan : contrôle des salaires, évasion fiscale, recours aux subventions officielles. Une option que les syndicats qualifient de « tiers-mondiste ».

L'importante augmentation de l'investissement depuis le début de 1986 indique qu'une forte partie au moins de l'appareil productif espagnol a choisi la solution de la modernisation. Mais, au vu de l'attitude des organisations représentatives du patronat, force est de constater que bon nombre de chefs d'entreprise ont préféré l'autre voie.

A entendre la CEOE (l'équivalent espagnol du CNPF), ce sont essentiellement les salaires et les impôts qui minent la compétitivité espagnole. Certes, il est indéniable que les coûts salariaux ont fortement augmenté ces dix dernières années. Mais le niveau de rémunération des travailleurs n'en reste pas moins largement inférieur à la moyenne européenne ; de plus, les progrès de productivité ont été très importants. Il est également indéniable que les cotisations du patronat à la Sécurité sociale sont particulièrement lourdes. Mais, là encore, l'ensemble des impôts et des charges sociales auxquels sont soumis les chefs d'entreprise espagnols restent globalement très inférieurs à la moyenne communautaire.

La spectaculaire croissance de l'« économie immergée », expression qui désigne en Espagne le travail au noir, témoigne d'ailleurs de l'importance de ce réflexe conservateur. Elle n'est nullement le fait, comme en Italie, d'entreprises innovatrices naissant dans des secteurs de pointe en marge des structures légales jugées ankylosées. Elle regroupe, au contraire, au sud des Pyrénées, des entreprises désuètes cherchant à survivre en marge de toute logique économique.

« Je ne demande pas mieux que d'avoir beaucoup de Rockefellers en Espagne, mais de vrais Rockefellers dont le succès dépend de leurs propres efforts et non de la protection de l'État », se plaît à affirmer le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez. L'entrée dans le club européen fera-t-elle éclore les Rockefellers espagnols ? Elle devrait, en tout cas, favoriser au sein de l'appareil productif l'émergence de secteurs disposés à couper les amarres avec un funeste passé et à oublier les vieux réflexes protectionnistes d'hier.

C'est, à cet égard, une véritable *« révolution des mentalités »* qui s'annonce dans l'Espagne d'aujourd'hui.

THIERRY MALINIAK.

(1) Par comparaison, le PNB par habitant est de 9 900 dollars pour la France et de 11 000 dollars pour l'Allemagne fédérale.

EN BREF

● **Nouveau plan de relance économique en Zambie.** — Le président zambien, M. Kenneth Kaunda, après avoir pris l'initiative, en mai 1987, dans un contexte de grave crise économique et sociale, d'une rupture avec la politique d'austérité du FMI, a présenté, à la fin de la semaine dernière, le nouveau plan intermédiaire de développement. L'objectif de croissance retenu pour la période allant de juillet 1987 à décembre 1988 est de 2,2 %. Les mesures envisagées portent sur la maîtrise de l'inflation, la stimulation des investissements dans les secteurs prioritaires (agriculture, exploitation minière, industrie de transformation, transport, énergie), la limitation de la dépendance extérieure.

● **Indemnisation du chômage de longue durée : suppression du délai de carence.** — Un décret paru au *Journal officiel* du 14 août supprime le délai de carence — institué en 1984 pour des raisons d'économie — entre le versement de l'allocation de fin de droits, payée par l'UNEDIC, et l'allocation de solidarité financée par l'État. Cette mesure *« de justice »*, souligne le ministère des affaires sociales dans un communiqué, fait partie des dispositions prévues par la loi du 10 août sur le chômage de longue durée. Le délai de carence privait le chômeur de toute indemnisation pendant une période qui pouvait atteindre quatre mois. L'allocation de solidarité est accordée aux chômeurs de longue durée sous certaines conditions de ressources pouvant justifier d'un minimum d'activité antérieure.

SOCIAL

Le pari obligé de la formation

(Suite de la première page.)

La priorité des syndicalistes consiste à développer les qualifications de tous les salariés, pour qu'ils puissent trouver plus d'intérêt à leur travail, évoluer professionnellement et acquérir une capacité accrue de mobilité professionnelle. Mais alors l'enjeu dépasse la rénovation — oh combien nécessaire ! — des institutions spécialisées, à commencer par l'éducation nationale. Les entreprises, les administrations, les associations doivent aussi considérer le développement des compétences et des qualifications comme une de leurs missions principales. Tous les moyens disponibles pour disposer d'une qualification collective à la hauteur doivent être mobilisés.

Et puis, dans nos sociétés toujours plus complexes, les entreprises doivent pouvoir disposer d'une très grande diversité de compétences, leur capacité d'adaptation en dépend. Une institution aussi vitale que l'école ne peut seule faire face à la tâche. Les acteurs directement concernés doivent être impliqués dans la définition des objectifs d'une formation qui ne peut se limiter à des institutions ou à des moments particuliers. La formation doit devenir réellement permanente, une composante de tout âge, de toute activité humaine.

En ce sens, l'alternance école-entreprise n'est pas seulement, n'est pas d'abord une voie de repêchage pour ceux qui ont échoué dans le système scolaire. Elle doit concerner tous les jeunes. La diversification des itinéraires et des modes d'apprentissage doit correspondre aux formes d'intelligence de chacun. Bien des jeunes, qui se trouvent plus à l'aise en exerçant concrètement leur intelligence à l'occasion d'un travail en entreprise, y découvrent l'utilité, l'importance des apprentissages généraux et sont prêts à y consacrer des efforts plus importants.

La meilleure assurance-vie

Trois conditions apparaissent nécessaires pour que l'entreprise, avec tous ses acteurs, assure sa fonction de formation. Il faut d'abord qu'elle perçoive les qualifications à développer du fait de l'évolution des technologies et des emplois. Les commissions paritaires de l'emploi devraient éclairer les évolutions prévisibles de l'emploi dans chaque branche professionnelle. Vaste programme ! Mais bien utile pour les salariés et les entreprises.

Il faut ensuite que l'entreprise dépasse le simple apprentissage sur le tas pour définir des objectifs de formation précis, afin de déterminer les catégories de salariés concernés, le temps et les moyens à y consacrer, les conditions concrètes de mise en œuvre. Alors la consultation du comité d'entreprise sur le plan de formation trouve toute son efficacité.

Enfin la formation en entreprise est étroitement liée à la conception de l'organisation du travail. Trop souvent on se limite à la question *« Comment former pour assumer des tâches nouvelles ? »* sans se poser l'autre question *« Quelle organisation du travail envisager pour que les compétences des salariés puissent pleinement s'exercer ? »* L'efficacité des actions de formation est liée à leur combinaison avec les autres moyens d'entretenir et de développer les compétences : intérêt du travail, accès à l'information, participation à des groupes d'expression, diffusion des responsabilités, prise en compte des propositions des salariés et des organisations syndicales, qualité des rapports sociaux.

Tel est le sens de l'action menée par la CFDT, avec une capacité et une force croissantes, au cours de ces dernières années. En effet, la formation professionnelle et permanente est en train de devenir un thème majeur de l'action du syndicalisme et des négociations contractuelles, un moyen d'enrichissement, de revitalisation de l'action syndicale et des rapports de travail. Elle apparaît nécessaire à la protection des salariés au regard des évolutions des emplois ; elle donne à chacun le moyen de progresser dans son propre projet professionnel ; elle est un atout pour le développement des entreprises. C'est pourquoi la réduction du temps de travail doit permettre un accroissement du temps de formation permanente. C'est la meilleure assurance-vie possible pour les salariés et pour les entreprises.

Deux avancées ont marqué la période récente. En octobre 1983, la CFDT s'est résolument engagée pour conclure l'accord mettant en place les formations en alternance pour les jeunes. Et en octobre 1986, dans un contexte hautement défavorable, après la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, la CFDT s'est battue avec fermeté pour la reconnaissance d'un droit à la conversion pour les salariés licenciés, difficilement mais heureusement obtenu.

Que n'a-t-on pas entendu dans l'un et l'autre cas de la part des tenants du *statu quo* ? D'autant qu'il y a matière à critiquer. Pour les contrats d'alternance par exemple, il est vrai que les contrats de qualification sont trop peu développés et que, en revanche, les chefs d'entreprise abusent — en contradiction d'ailleurs avec les engagements contractuels — des stages d'initiation à la vie professionnelle, utilisés à tort et à travers parce qu'ils coûtent moins cher aux patrons. De même, la passivité du patronat dans le développement des congés de conversion donne lieu à des réactions justifiées.

Une mutation du syndicalisme

Mais il faut être bien ignorant de l'expérience du mouvement ouvrier pour rejeter les avancées réalisées en raison de certaines applications perverses ou insuffisantes. Il faut être bien naïf pour croire qu'un accord au sommet suffit pour être appliqué et mettre entre parenthèses les conflits d'intérêts et de logiques dans les entreprises. Seule la pression syndicale collective peut transformer un accord écrit en un progrès concret et permettre de conquérir un véritable droit à la formation en alternance et à la conversion.

C'est ce processus qui est en route et qui, dans les faits, amorce une mutation du syndicalisme. Car les nouvelles garanties obtenues bousculent la tradition. Au lieu de prétendre apporter à tous des solutions uniformes et automatiques, elles se concrétisent au plus près des situations diversifiées et elles appellent une participation, un investissement personnels dans une démarche qui lie égalité des chances, responsabilité et autonomie des individus.

Alors, dépassé le syndicalisme ? Quand il fait entrer la formation en alternance et le droit à la conversion dans le paysage social ; quand il agit pour donner toute sa place à la formation en entreprise et réaliser les conditions les meilleures de sa mise en œuvre ; quand il entend améliorer la qualité de l'acte du travail en liant le développement personnel au développement de la vie économique et sociale. On voudrait trouver du côté des chefs d'entreprise la même volonté de faire de la qualification des salariés un moyen essentiel de développement des entreprises...

Ces nouveaux objectifs, porteurs de l'adaptation du syndicalisme, sont au cœur d'une intervention efficace sur l'emploi et la réduction des inégalités. Ils sont le moyen de plus sûr pour que l'école et l'entreprise dialoguent enfin, chacune à sa place et chacune reconnaissant la légitimité, la nécessité du rôle de l'autre pour une formation répondant aux exigences de notre temps.

EDMOND MAIRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Economie

AFFAIRES

L'implication des communes dans le sauvetage des entreprises

Du dépôt de bilan des Porcelaines Giraud à la crise municipale

LIMOGES
de notre correspondant

Réanimation ou acharnement thérapeutique ? Tel est le dilemme qui fait en Limousin l'actualité de l'été autour d'une entreprise dont la survie se jouera dans les prochains jours : les Porcelaines Giraud, de Sauviat-sur-Vige, un bourg de mille deux cents habitants, à la lisière des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse.

Une actualité qui, après avoir occupé depuis de longs mois la chronique économique des médias régionaux, accède aujourd'hui à la rubrique politique avec la démission du maire, M. Raymond Coudert (PS). M. Coudert est aussi conseiller général du canton de Saint-Léonard-de-Noblat (la patrie de Raymond Poulidor) et premier vice-président du conseil général de la Haute-Vienne, ce qui donne à sa démission une dimension régionale.

L'entreprise Giraud est l'une des plus anciennes manufactures de porcelaines de Limoges. Sa création date de 1836, à proximité d'un gisement de kaolin. Elle fut prise en main en 1936 par la famille Giraud. Ce fut l'un des labels prestigieux des arts du feu limousin. Elle employa, dans les années 70, jusqu'à près de 250 salariés.

Puis vint la crise. « Dégraissages » successifs, premier dépôt de bilan en novembre 1983, après quelques tentatives du PDG de l'époque, M. Bernard Giraud, pour intéresser des capitaux moyen-orientaux à la survie de son entreprise. Reprise en avril 1984 par le groupe Berman de nationalité américaine, mais dont les associés sont plutôt domiciliés dans divers paradis fiscaux européens, caraïbes ou asiatiques. A l'époque, la presse américaine professionnelle salua cette entreprise comme l'occasion décisive d'une ouverture du marché américain à la porcelaine limousine. Les aides publiques et parapubliques furent largement mises à contribution : 20 millions de francs au total, avec notamment des interventions du CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle). Ce qui n'empêcha pas le déclin de s'accélérer.

En moins d'une décennie, le nombre de salariés a été divisé par cinq et il ne reste actuellement qu'une cinquantaine d'employés. Et ce sans aucun investissement susceptible de justifier cet effondrement de l'emploi par un gain corollaire de productivité. Plusieurs cadres et ouvriers de l'entreprise affirment aujourd'hui que ce naufrage était programmé. « *L'usine de Sauviat n'intéressait pas vraiment le groupe,* accuse même un technicien. *Celui-ci ne voulait qu'un pignon sur rue, une raison sociale qui lui permette de donner le label Limoges à des porcelaines fabriquées au Brésil, dans un usine qu'il possède à Sao-Paulo.* »

Quoi qu'il en soit, cette reprise fut un échec. Nouveau dépôt de bilan en mars 1985, mise en liquidation judiciaire le 4 juin dernier. Depuis, les salariés ont investi le bâtiment ; ils campent dans une caravane qui obstrue l'entrée de l'usine, pour empêcher, disent-ils, le déménagement des machines qui se sont pourtant bien délabrées au fil des décennies.

Une affaire privée

S'ouvre alors l'épisode le plus récent : le dépôt d'un plan de reprise par Mme Yvette Giraud, l'épouse de l'ancien PDG, qui prévoit, à terme d'un an, la reprise de cinquante-quatre salariés. Un plan qui intéresse, selon certaines rumeurs, le groupe ouest-allemand Netsch, le premier constructeur européen, voire mondial, de machines-outils spécialisées dans la production céramique. Plan dont le tribunal de commerce de Limoges estime qu'il tient la route. A quelques conditions près, dont une qui a mis, début août, le feu aux poudres : la nécessité de trouver une caution financière pour un montant de 3 millions de francs.

Mme Yvette Giraud se retourna alors vers les collectivités locales, c'est-à-dire les sept communes rurales qui forment le bassin d'emploi : outre Sauviat où est implanté l'établissement, deux communes en Haute-Vienne, Moissannes et Le Châtenet-en-Dognon, quatre dans la Creuse : Auriat, Saint-Amand-Gardoudeix, Saint-Martin-Sainte-Catherine, Saint-Pierre-Cherignat. Toutes ces communes, l'une après l'autre, ont répondu non. La faiblesse de leur budget, disent-elles, ne leur permet pas de cautionner quoi que ce soit. En outre, ajoute M. Raymond Coudert, le maire de Sauviat, il n'appartient pas à une municipalité d'intervenir dans une affaire privée.

Des incidents ont éclaté il y a quelques jours, à l'issue de la réunion du conseil municipal décisif, entre les travailleurs de l'entreprise et M. Coudert, lequel, interpellé — « *insulté même* », dit-il, a décidé de démissionner de son mandat municipal. On en est là pour l'instant : une entreprise incertaine de sa survie, une commune sans maire. Les responsables du PS en Haute-Vienne tentent d'obtenir de la préfecture le refus de la démission de M. Coudert.

L'impact de ce dossier Giraud dépasse largement les limites de la commune et même celle du Limousin. Il pose crûment le problème des nouvelles responsabilités locales et départementales en matière d'intervention économique. Un sujet qui a fait l'objet de longs développements dans le tout récent rapport de la Cour des comptes. Dans les zones rurales, quelques dizaines d'emplois sont vitales pour le commerce local et pour le budget municipal, mais cela implique des engagements sur l'avenir que les élus municipaux évaluent encore mal, qu'ils maîtrisent mal encore et dont les implications les effraient.

GEORGES CHATAIN.

[Un projet de loi déposé au Sénat et que l'Assemblée nationale examinera à la rentrée a pour objet de réduire considérablement l'aide que les communes pourront apporter aux entreprises en difficulté. La loi fondamentale de décentralisation du 2 mars 1982, qui a supprimé la tutelle de l'État sur un grand nombre de décisions des collectivités locales, a eu notamment pour conséquence d'inciter les communes à garantir des emprunts d'entreprises industrielles et commerciales. Dans la mesure où celles-ci ont assez souvent fait faillite ou se trouvent dans l'incapacité d'honorer leurs dettes, les communes qui ont donné leur caution n'auront pas d'autre solution que d'augmenter les impôts locaux.

Aussi le projet de loi qui sera voté en fin d'année contient-il trois dispositions importantes : aucune garantie d'emprunt ne pourra dépasser 50 % du prêt, ce qui forcera les établissements financiers et bancaires à supporter une part de risque (celui-ci sera ainsi mieux analysé). Le montant maximum (plafond) que pourront représenter les emprunts par rapport aux recettes ordinaires des communes (impôts locaux et subventions d'État) sera abaissé et le pourcentage de cette réduction se fera par voie réglementaire. Enfin à l'intérieur même des limites autorisées par le nouveau plafond, les communes n'auront plus le droit de concentrer leurs possibilités sur un seul emprunt mais devront les diversifier sur plusieurs opérations.]

Six mois après la privatisation

Un «noyau dur» d'Alsaciens et de Lorrains pour la SOGÉNAL

STRASBOURG
de notre correspondant

Cela fera six mois, le 9septembre, que commençait la privatisation de la Société générale alsacienne de banque (la SOGÉNAL), filiale de la Société générale. Cette privatisation est d'ailleurs complète depuis celle de la maison mère.

Le nouveau conseil d'administration, élu en assemblée générale entre-temps, a pris ses fonctions, faisant une large place à des décideurs régionaux, comme le biologiste Pierre Chambon, professeur à l'université Louis-Pasteur, à Strasbourg, ou MmeMarguerite Puhl-Demange, PDG du *Républicain lorrain*.

Dans le même temps, l'action SOGÉNAL, cotée au règlement mensuel de la Bourse de Nancy, a connu une courbe originale: cotée à 225F quelques jours après l'offre publique de vente, soit 100F au-dessus du prix de l'OPV, elle a longtemps stationné entre 175F et 150F, avant de descendre régulièrement ces dernières semaines. Elle était cotée 133,90F en début de semaine.

Comment interpréter cette évolution ? Avec quelques excès, elle se rapproche de la moyenne des courbes des actions des privatisées. Mais s'y ajoutent sans doute des données régionales, estiment les dirigeants de la SOGÉNAL. Si pendant six jours, il n'a pas été possible de coter à Nancy avant de choisir ce cours-plafond de 225F, ce serait, explique le PDG de la SOGÉNAL, M.René Géronimus, en raison d'une énorme demande, et notamment d'Alsaciens ou de Lorrains insatisfaits de n'avoir pas retrouvé dans la privatisation le volume d'actions qu'ils souhaitaient. Déjà «découpée» en huit, l'action a été rare: six seulement par demandeur. D'où cette demande régionale.

Depuis, la demande s'est calmée et l'action, juge René Géronimus, retrouve le cours normal qui correspond à la réalité économique. Mais cela coïncide avec la baisse boursière des dernières semaines: d'où ce cours modeste, à 8% au-dessus du prix d'achat.

Pour autant, la banque se félicite de ces reclassements régionaux d'une part de son capital. En face de la Société générale, actionnaire majoritaire, il se pourrait bien que, sans l'aide des textes, la SOGÉNAL se soit constitué un «noyau dur» d'Alsaciens-Lorrains — cent vingt mille petits porteurs au moins — qui pourrait encore se renforcer.

J. F.

CONJONCTURE

L'évolution de l'épargne «populaire»

Le relèvement du plafond a dopé le livret A

Pour la première fois depuis de nombreux mois, les dépôts des Français sur les livrets A ont été, en juillet, supérieurs aux retraits (de 3,5 milliards de francs). Le relèvement du plafond, au 1er juin dernier, a contribué à ce retournement de tendance. Sur l'ensemble de l'année 1987, les sommes placées sur ce produit financier populaire devraient cependant baisser.

Le livret A, ce placement sûr, totalement liquide et rémunéré actuellement à 4,5 % net d'impôt, retrouverait-il les faveurs des Français ? Après un recul important de la collecte en début d'année, les caisses d'épargne Ecureuil et de la poste ont enregistré, au cours du deuxième trimestre un redressement sensible. Le livret A a, en fait, bénéficié, au cours des derniers mois, de conditions plus favorables qu'en début d'année. Les responsables de la Caisse des dépôts et consignations, qui gère les fonds collectés, craignent que celles-ci ne se renouvellent pas dans les mois à venir.

Au deuxième trimestre en effet, le livret A a profité d'abord de l'amélioration de la situation financière des ménages. Le taux d'épargne aurait enregistré alors « *une remontée assez sensible (+ 0,5 point)* » d'après la lettre mensuelle de la Caisse des dépôts. Il a bénéficié également de la morosité de la Bourse, et plus généralement de la moindre concurrence des autres produits d'épargne investie. Enfin, les mesures de relance en faveur du livret A (relèvement du plafond de 72 000 F à 80 000 F au 1er juin, remobilisation des réseaux de collecte, importante campagne de publicité) ont commencé à porter leurs fruits.

Alors qu'en juin les dépôts étaient encore inférieurs de 500 millions de francs aux retraits, en juillet, et pour la première fois depuis de nombreux mois, la collecte est redevenue positive, les dépôts dépassant les retraits de 3,5 milliards de francs. Malgré ce redressement, les perspectives pour l'ensemble de l'année n'apparaissent pas très favorables.

Un mauvais premier semestre

Globalement, le premier semestre aura finalement été mauvais. L'encours sur les livrets A et B a baissé de 1,1 % (compte tenu de la capitalisation des intérêts). Pour l'ensemble des caisses d'épargne Ecureuil et de la poste, il est passé de 733,3 milliards de francs à 725 milliards.

Le second semestre ne s'annonce pas vraiment meilleur. L'amélioration des deux derniers mois ne devrait pas se poursuivre « *en raison de l'incidence sur le pouvoir d'achat des ménages des prélèvements prévus pour équilibrer les comptes de la Sécurité sociale, de l'atténuation des effets positifs liés au relèvement du plafond du livret A et de la poursuite du programme de privatisations* », note-t-on à la Caisse des dépôts. La désaffection relative à l'égard du livret A n'inquiète pas outre mesure l'Ecureuil, engagé dans une politique de diversification. En revanche, elle pose le problème du financement du logement social et des collectivités locales. Dans ces deux domaines, de nouveaux circuits sont sans doute à trouver.

E. I.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.




Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

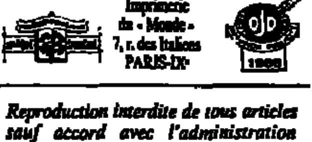
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



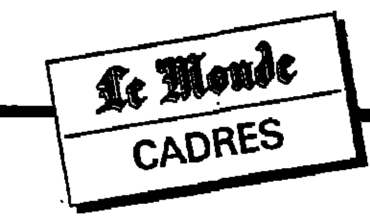
Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additionnal offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.





Économie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Revlon lance sa troisième OPA sur Gillette

Le président du groupe Revlon, M. Ronald O. Perelman, célèbre « raider » américain, qui s'était engagé en novembre dernier à laisser Gillette tranquille pendant dix ans, vient de lancer une troisième OPA sur le géant du rasoir, des produits de toilette et d'écriture (27,7 milliards de francs de chiffre d'affaires). M. Perelman propose de payer 47 dollars par action (40,50 dollars en 1986 mais 65 dollars l'année précédente), soit au total 5,4 milliards de dollars (34 milliards de francs), dont 5,17 milliards de dollars (32,5 milliards de francs), versables immédiatement en liquide. Il espère profiter de la faiblesse de Gillette, en pleine restructuration et qui s'était saigné à blanc l'an dernier en rachetant pour 558 millions de dollars (3,52 milliards de francs) de ses propres actions de façon à se mettre à l'abri des « raiders ».

Notons que Revlon vient d'arrondir ses réserves en revendant au groupe britannique Pilkington ses activités dans la fabrication de lentilles de contact pour 574 millions de dollars (3,61 milliards de francs).

Philips veut renforcer ses moyens aux Etats-Unis

Le groupe néerlandais Philips va acquérir les actions (42 %) de sa filiale, la North American Philips Corporation (NAPC) qu'il ne possède pas encore, au moyent d'une offre publique d'achat. L'offre, faite au prix de 50 dollars par action au comptant (soit un coût global de 610 millions de dollars), sera présentée au plus tard le 21 août et sera valable pendant vingt jours ouvrables. Cette opération sera effectuée par le biais de sa filiale américaine récemment créée, FGP Corporation. Une fois l'OPA réalisée, Philips envisage de fusionner FGP et NAPC. En 1986, Philips a réalisé 24 % de son chiffre d'affaires total en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada).

Le tandem BBC-ASEA donne naissance au premier groupe industriel privé norvégien

Le nouveau tandem helvético-suédois Brown Boveri-Asea va regrouper ses filiales norvégiennes autour de l'entreprise Elektrish Bureau (EB), donnant ainsi naissance au premier groupe industriel privé en Norvège avec un chiffre d'affaires de 10 milliards de couronnes (9 milliards de francs) et quinze mille salariés. Auparavant, Asea aura porté de 20 à 63 % sa participation dans EB, opération qui lui coûtera 1,4 milliard de couronnes norvégiennes. Ce regroupement, qui se situe dans la ligne droite du mariage Asea-BBC (*le Monde* du 12 août), reste soumis à l'approbation des autorités suédoises et norvégiennes.

Rémy Martin achète une société viticole brésilienne

Le producteur français de cognac Rémy Martin vient de prendre le contrôle total de la Viticola Santa Rosa, une des plus importantes sociétés viticoles du Brésil, qui commercialise notamment ses vins sous l'étiquette Château-Lacave et dont elle détenait déjà 50 % des actions. Rémy Martin, numéro un mondial de la fine champagne, était déjà fortement implanté en Asie

Le Printemps détient 20 % de La Redoute

La société des grands magasins Au Printemps, qui était entrée dans le capital de la première société française de vente par correspondance La Redoute en 1986 et avait porté sa participation à 14 % du capital en février dernier, en détient désormais un peu pus de 20 %.

● **Nouvelle occupation des ateliers ARNO à Dunkerque.** – Le site de Dunkerque des ARNO (Ateliers réunis du nord et de l'ouest), évacué dimanche matin par les forces de l'ordre, a été de nouveau investi, lundi matin, par plusieurs dizaines d'ouvriers opposés au plan de reprise de SOFICARNO, qui prévoit le maintien de 55 emplois sur les 600 encore effectifs début 1987. L'unité de Dunkerque était occupée depuis le 2 février, peu après l'annonce de la mise en redressement judiciaire de la société qui employait au total 1 870 personnes à Saint-Nazaire, Brest, Dieppe, Le Havre, Rouen et Dunkerque. 1 600 d'entre elles ont depuis perdu leur emploi. La nouvelle occupation des lieux empêche désormais le redémarrage de l'activité du site, prévu ces jours-ci. – *(AFP.)*

Marchés financiers

PARIS, 17 août ↑

Encore bien orienté

La semaine a plutôt bien commencé à la Bourse de Paris, du moins au rez-de-chaussée. Après l'annonce d'un déficit commercial de 3 milliards de francs pour juillet, beaucoup redoutaient un retour de bâton d'autant plus violent que la reprise vendredi dernier avait été forte (+ 2,2 %). En fait, non seulement le marché a bien résisté, mais il s'est même offert le luxe de progresser encore un peu. A la clôture de la séance officielle, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,18 %.

A l'exception de l'action CSF, de nouveau un peu plus lourde, la plupart des vedettes se sont bien tenues, comme Crédit foncier de France, Michelin, Bouygues, Saint-Gobain et Paribas ; Peugeot s'est légèrement détaché du peloton.

Dans les travées, les professionnels étaient plutôt satisfaits de la saine réaction du marché, qui paraît ne vouloir retenir que le bon côté des choses, à savoir que la France remonte doucement le courant à l'exportation.

De nouveau, l'affaire Prouvost a défrayé la chronique.

Dans la journée, 275 418 titres ont été échangés. Mais en forte hausse le matin (+ 6,5 %), le cours, lui, avait reperdu tout le terrain gagné et même au-delà. Un nouveau bloc de titres aurait, dit-on, changé de mains.

S'agit-il des chargeurs SA, de Prouvost lui-même ou du groupe australien Elders ?

Si les actions avaient plutôt bonne mine, c'était une nouvelle fois la désolation sur le marché obligataire... et le MATIF en baisse, lui, de 0,5 %.

NEW-YORK, 17 août ↑

Au-dessus de 2 700 points

Malgré un accès de faiblesse initiale, Wall Street a réussi, lundi, à franchir pour la première fois de son histoire la barre des 2 700 points. Il s'en est fallu de peu, mais en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 700,57 (+ 15,14 points). Le bilan de la journée n'a cependant pas été à la hauteur de ce résultat. Sur 2 011 valeurs traitées, 818 ont baissé, 761 ont monté et 432 n'ont pas varié. Ce phénomène provient essentiellement de l'intérêt plus marqué des investisseurs pour les « Blue Chips ».

La reprise ne s'est produite qu'en cours de séance en liaison avec le redressement du marché obligataire, également avec l'atténuation des craintes inflationnistes créée par la baisse des prix du pétrole brut. Encore une fois, des liquidités se sont révélées extrêmement abondantes, provenant toujours en bonne partie de l'étranger. De l'avis des professionnels, la capacité haussière du marché est telle qu'aucune correction technique ne devrait se produire avant la mi-septembre.

L'activité a cependant diminué et 166,12 millions de titres ont changé de mains, contre 196 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 14 août	Cours du 17 août
Alcoa	60 1/4	61 5/8
Allegis (ex-UAL)	97	96 1/8
A.T.T.	34 5/8	34 3/4
Boeing	52	52
Chase Manhattan Bank	46 3/8	45 5/8
Du Pont de Nemours	127 3/4	127
Eastman Kodak	100	100 1/4
Exxon	97 1/4	97 3/4
Ford	109 7/8	111 1/4
General Electric	63 7/8	65 1/8
General Motors	93 1/2	93 7/8
Goodyear	73 1/2	74 1/4
I.B.M.	173 1/2	174 1/2
I.T.T.	65 5/8	66
Mobil Oil	51 1/2	51 1/4
Pfizer	75 1/2	74 7/8
Schlumberger	48 3/8	46 1/2
Texaco	43 3/8	43 1/8
Union Carbide	28 3/8	28 1/2
U.S.X.	37 5/8	38
Westinghouse	70 1/4	71
Xerox Corp.	82 1/2	81 1/2

CHANGES

Dollar : 6,21 F ↓

Le dollar s'est très vivement replié mardi 18 août pour revenir à 6,2175 F (contre 6,2695 F) et à 1,8590 DM (contre 1,8768 DM). L'intérêt s'est concentré sur le deutschemark, qui s'est échangé à 3,3440 F contre 3,3397 F. Les marchés ont été généralement assez actifs.

FRANCFORT	17 août	18 août
Dollar (en DM) ..	1,8768	1,8590

TOKYO	17 août	18 août
Dollar (en yens) ..	150,20	148

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (18 août). ... 7 7/16-7 1/2 %
New-York (17 août). .. 6 15/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	14 août	17 août
Valeurs françaises ..	103,9	
Valeurs étrangères .	138	

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	411,4	413,9

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	14 août	17 août
Industrielles	2 685,43	2 700,57

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	14 août	17 août
Industrielles	1 785,30	1 764
Mines d'or	416,20	401,60
Fonds d'Etat	87,03	86,67

TOKYO

	17 août	18 août
Nikkeï Dow Jones	25378,88	25344,34
Indice général ...	2101,56	2099,70

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 août
Nombre de contrats : 48 805

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	99,95	99,85	99,75	–
Précédent	100,40	100,30	100,35	–

LA VIE DE LA COTE

MOULINEX : CHUTE DES VENTES EN FRANCE. – Pour le premier semestre, le fabricant de produits électroménagers annonce une baisse de 10,5 % de son chiffre d'affaires consolidé (1,41 milliard de francs). Ce recul est essentiellement dû à la chute des ventes en France (– 31,9 %), dont le montant revient à 405,5 millions de francs. A l'exportation, au contraire, les ventes ont augmenté (+ 3,1 %).

UNILEVER : + 20 % EN BÉNÉFICES. – Le groupe anglo-néerlandais annonce pour le deuxième trimestre une hausse de 20 % de son bénéfice avant impôts (373 millions de livres contre 310 millions en 1986 à pareille époque). Ce résultat est cependant inférieur aux prévisions des analystes (390 millions de livres). A la Bourse de Londres, l'action Unilever a baissé lundi de 6,6 %. Le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 4,9 % à 4,59 milliards de livres.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,2050	6,2100	+ 45	+ 60	+ 85	+ 110	+ 300	+ 400
$ can.	4,6975	4,7025	– 70	– 40	– 140	– 90	– 335	– 235
Yen (100) ..	4,1700	4,1750	+ 145	+ 160	+ 260	+ 285	+ 820	+ 900
DM	3,3400	3,3425	+ 95	+ 110	+ 200	+ 225	+ 650	+ 725
Florin	2,9625	2,9650	+ 60	+ 70	+ 110	+ 130	+ 395	+ 445
F.B. (100) ...	16,0000	16,0975	+ 155	+ 445	+ 300	+ 790	+ 900	+ 2400
F.S.	4,0215	4,0270	+ 130	+ 160	+ 260	+ 290	+ 840	+ 920
L (1 000) ...	4,6050	4,6150	+ 230	– 210	– 435	– 390	– 945	– 850
£	9,9470	9,9570	– 200	– 160	– 360	– 300	– 900	– 725

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 9/16	6 13/16	6 5/8	6 3/4	6 13/16	6 15/16	7 1/8	7 1/4
DM	3 3/4	4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 3/16	4 5/16
Florin	4 5/8	5 1/8	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
F.B. (100) ..	6 1/4	6 3/4	6 1/2	6 7/8	6 5/8	7	6 3/4	7 1/8
F.S.	1 1/2	2	3 1/4	3 3/8	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
L (1 000) ..	12 1/2	14 1/2	13	13 1/2	12 7/8	13 3/8	12 1/4	12 1/2
£	9 1/2	9 3/4	9 3/4	9 7/8	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4
F. franç. .	7 1/4	7 3/4	7 3/4	8	8	8 1/4	8 5/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS

Comptant

Second marché

هكذا من الاصل

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 17 AOUT

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1910	4,5 % 1973	1931	1915	1916	- 0 83
4250	C.N.E. 3%	4244	4240	4240	- 0 09
1232	B.N.P. T.P.	1179	1181	1181	+ 0 17
1124	C.C.F. T.P.	1127	1130	1130	+ 0 27
1257	Créd. Lyon. T.P.	1255	1260	1260	+ 0 40
3000	C.G.E. T.P.	3110	3110	3110	....
1900	Renault T.P.	1915	1915	1915	....
2200	Rhone-Poul. T.P.	2200	2180	2180	- 0 90
1210	St-Gobain T.P.	1233	1245	1245	+ 0 97
1322	Thomson T.P.	1221	1225	1225	+ 0 33
465	Accor	468	471	471 20	+ 0 68
525	Agence Havas	536	544	545	+ 1 87
570	Air Liquide	697	700	698	+ 0 14
2460	Alcatel	2370	2393	2385	+ 0 63
1950	Als. Superm.	2090	2085	2085	- 0 24
480	A.L.S.P.I.	477	485	480	+ 0 63
405	Alsthom ★	393	393	398	+ 1 27
2340	Arjom. Prioux	2472	2490	2490	+ 0 73
500	Aussedat-Rey	552	557	551	- 0 18
1230	Aux. Entrepr. ★	1261	1269	1256	- 0 40
1130	Avions Dassault	1103	1120	1118	+ 1 36
580	BAFP	529	520	520	- 1 70
370	Bail-Equipem. ★	370	375	370	....
820	Bail Investiss.	810	815	808	- 0 25
525	B.N.P. C.I.	534	528	535	+ 0 19
660	Cie Bancaire	688	695	690	+ 0 29
460	Bazar H.-V.	495	499 90	495	....
520	Béghin-Say ★	500	500	501	+ 0 20
900	Berger (Ma)	889	889	889	....
705	Bic ★	752	746	740	- 1 60
1380	B.I.S.	1448	1449	1450	+ 0 14
2750	Bongrain S.A.	2900	2920	2920	+ 0 69
1150	Bouygues	1208	1209	1205	- 0 25
99	B.P. France	99	101	101 20	+ 2 22
4940	B.S.N.	4942	4950	4955	+ 0 26
2290	Cap Gem. S.★	2450	2410	2455	+ 0 20
1260	Carnaud	1310	1300	1295	- 1 15
3180	Carrefour★	3290	3294	3335	+ 1 37
179	Casino	172 80	172	173	+ 0 12
145	Casino A.D.P.	136 90	136	138	+ 0 80
1250	C.C.M.C.	1325	1330	1330	+ 0 38
880	Cetelem	868	861	867	- 0 12
810	Cerus	775	780	780	+ 0 65
2010	C.F.A.O.	2040	2060	2065	+ 1 23
325	C.G.E.	344 70	345	345	+ 0 09
1350	C.G.I.P.★	1303	1311	1318	+ 1 15
1320	Chargeurs S.A.	1339	1350	1355	+ 1 19
79 50	Chiers-Châtill.	73	72 90	72 80	- 0 27
1050	Ciments franç.★	1047	1038	1039	- 0 76
630	Club Méditerr.	655	657	657	+ 0 31
174	Codetel★	160 50	160 50	162 40	+ 1 18
335	Cofimeg	336	321	336 50	+ 0 15
2250	Colas	2114	2130	2125	+ 0 52
250	Compt. Entrepr.	248	255	253	+ 2 02
675	Compt. Mod.	723	735	738	+ 2 07
1180	Créd. Foncier	1276	1280	1299	+ 1 80
520	Crédit F. Imm.	541	536	530	- 2 03
145	C.C.F.	140	139	138 70	- 0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
790	Créd. Lyon. (CI)	781	785	786	+ 0 64
1110	Crédit Nat. ★	1100	1100	1100	....
240	Crouzet ★	230	238	239 50	+ 4 13
2700	Damart S.A.	2890	2780	2800	- 3 11
420	Darty ★	441 50	441	442 50	+ 0 23
355	Darty (DP)	360	365	362	+ 0 56
2130	De Dietrich	2210	2200	2195	- 0 68
340	Dév. R.d.C. (Li)	300	300	300	....
520	D.M.C.	528	530	520	- 1 52
455	Drouot Assur.	451	451	463	+ 0 44
2340	Docks France ★	2400	2330	2380	- 0 83
2200	Dumez ★	1114	1118	1120	+ 0 54
1210	Eaux (Gén.)	1250	1254	1260	+ 0 80
1210	Ecco ★	1202	1203	1230	+ 2 33
1060	Electro-Finan.	1035	1050	1061	+ 1 55
380	Elf-Aquitaine	378 50	373	375	- 0 91
345	— (certific.)	320	317	319	- 0 31
815	Epeda-B-Faure	910	910	910	....
3880	Essilor	4230	4199	4185	- 1 06
2560	Essilor Int. (DP)	2970	2990	2985	+ 0 51
500	Esso S.A.F. ★	477 10	475	470	- 1 49
2290	Eurafrance	2180	2200	2200	+ 0 92
1430	Eurocom ★	1439	1439	1426	- 0 90
3600	Euromarché	4075	4140	4150	+ 1 84
660	Europe n° 1 ★	605	610	637	+ 5 29
1240	Exor	1212	1180	1180	- 2 64
740	Facom	710	728	728	+ 2 54
1060	Fichet-bauche	1121	....	....	....
200	Finextel★	202	203	201 50	- 0 25
178	Fives-Lille	141	148 10	148 10	+ 5 04
1260	Fromageries Bel	1289	1289	1289	....
1220	Gal. Lafayette★	1223	1228	1223	....
400	Gascogne	435	438	438	+ 0 69
2020	Gaz et Eaux	1980	1980	1978	- 0 10
690	Géophysique★	676	675	675	- 0 15
2300	Gerland	2325	2330	2330	+ 0 22
695	GTM-Entrepose	695	695	695	....
695	Guyenne-Gas.★	757	759	762	+ 0 66
2800	Hachette ★	2701	2705	2770	+ 2 55
745	Hénin (La)	748	750	751	+ 0 40
1310	Hutchinson	1480	1470	1486	- 0 95
185	Iméral	174 90	174	174	- 0 51
390	Imm. Plaine-M.	400 10	390	390	- 2 52
4750	Inst. Mérieux	5260	5280	5280	+ 0 38
520	Interbail★	512	510	510	- 0 39
1370	Intertechnique	1450	1460	1455	+ 0 34
850	J. Lefebvre	860	841	857	- 0 35
1710	Lab. Bellon	1780	1776	1776	- 0 22
1620	Lafarge-Coppée	1650	1650	1641	- 0 54
1680	Lebon ★	1560	1595	1550	- 0 64
5400	Legrand	2745	2740	2745	....
5000	Legrand (DP)	2410	2405	2405	- 0 21
760	Leroy-Somer★	772	760	760	- 1 55
2000	Lesieur	1985	1960	1980	- 0 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
825	Locabail Immob.	790	790	790	....
595	Locafrance ★	598	599	601	+ 0 50
880	Locindus	874	881	882	- 1 37
1160	L. Vuitton S.A ★	1192	1193	1219	+ 2 27
520	Lucharre	452	456	446	- 1 33
1450	Lyonn. Eaux ★	1441	1440	1443	+ 0 14
80	Mais. Phénix	67 10	69	68 50	+ 2 09
670	Majorette (Ly)	690	690	690	....
480	Mar. Wendel★	435	440	442	+ 1 61
1780	Martell	1930	1939	1948	+ 0 93
2180	Matra	2215	2160	2160	- 2 48
2150	Merlin-Gerin ★	2504	2500	2500	- 0 16
3200	Michelin	332 80	334 90	334	+ 0 36
1310	Midi (Cie)	1275	1275	1270	- 0 38
325	Midland Bk SA★	312	314 90	315	+ 0 96
1040	Min. Salsig. (Ma)	1180	1172	1172	- 0 68
51	M.M. Penarroya	57 90	59 10	59	+ 1 90
2800	Moët-Hennessy	2905	2915	2920	+ 0 52
68	Moulinex	74	73	73	- 1 35
995	Navig. Mixtes	983	975	976	- 0 71
172	Nord-Est	162 50	161 70	161	- 0 92
400	Nordon (Ny)	449	454	454	+ 1 11
580	Nouvelles Gal.	557	549	549	- 1 44
1170	Occident. (Gén.)	1116	1116	1116	....
1680	Omn.F.Paris	1855	1860	1860	+ 0 30
200	Olida-Caby	201	209	208	+ 3 48
440	Opfi-Paribas	395	402	395	....
3730	Oréal (L')	3900	3900	3901	+ 0 03
465	Paribas	441	441	437	- 0 90
640	Paris-Réesc. ★	610	615	612	+ 0 33
1390	Pechelbronn ★	1260	1250	1265	+ 0 40
1390	Penhoet	1352	1352	1352	....
975	Pernod-Ricard	967	969	968	+ 0 10
1370	Peugeot S.A.	1530	1550	1545	+ 0 98
13 50	Poclain	14 50	14 25	14 25	- 1 72
2280	Pollet	2278	2278	2278	....
740	P.M. Labinal	728	735	736	+ 1 10
3460	Presses Cité	3590	3590	3600	+ 0 28
1130	Précabail Sic.	1125	1110	1115	- 0 89
875	Primagaz	839	844	844	+ 0 60
656	Printemps★	644	645	667	+ 3 57
1870	Promodès	1940	1945	1950	+ 0 52
265	Prouvost S.A ★	458 80	435	455	- 0 83
1490	Radiotechn.	1554	1554	1554	....
100	Raff. Dist. Total	101 10	100	101	- 0 10
2990	Redoute (La) ★	2962	2960	2976	+ 0 44
450	Robur financière	442	439	439	- 0 68
1420	Roussel-Uclaf	1401	1420	1420	+ 1 36
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
6480	R. Impériale (Ly)	5470	5450	5450	- 0 37
235	Sade	237 50	238 90	238 90	+ 0 59
1940	Sagem	1938	1870	1885	- 2 73
450	Saint-Gobain	494	491 90	492 20	- 0 38
1290	St-Louis B.	1289	1309	1300	+ 0 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1950	Salomon	1970	1965	1965	- 0 25
1720	Salvepar	1565	1620	1620	+ 3 51
710	Sanofi	769	740	746	- 2 99
790	S.A.T.	770	759	757	- 1 69
1290	Saupiquet (Na)	1360	1365	1365	+ 0 37
405	Schneider ★	404 50	405	405	+ 0 12
115	S.C.O.A.	118	117	117	- 0 85
675	S.C.R.E.G.	716	700	706	- 1 40
880	Seb ★	911	910	929	+ 1 98
450	Sefimeg	456	440	452	- 0 88
1370	S.F.I.M.	1400	1411	1414	+ 1
55	S.G.E.	63	63 90	65	+ 3 17
530	Sign. Ent. El. ★	515	518	530	+ 2 91
970	Silic	939	933	933	- 0 64
590	Simco-U.P.H. ★	580	575	582	+ 0 34
425	Simnor (Li)	415	415	415	....
1200	Skis Rossignol	1200	1200	1200	....
640	Simnco	596	599	598	+ 0 34
430	Société Générale	427 50	427	427	- 0 12
230	Sodecco	214 50	214 50	214 50	....
245	Sodero (Na)	235	237	237	+ 0 85
2740	Sodexho	2865	2830	2850	- 0 52
150	Sogenal (Ny)	135	133 90	133 90	- 0 81
455	Sogerap	447	447 50	447	....
2520	Somm-Allib. ★	2530	2518	2549	+ 0 75
815	Source Perrier	845	850	847	+ 0 24
960	Sovac ★	914	922	925	+ 1 20
570	Spie-Batignol.	522	527	526	+ 0 77
595	Strafor	591	592	592	+ 0 17
300	Synthelabo ★	320	321	323 50	+ 1 09
590	Tales Luzenac	621	620	621	....
3050	Tél. Elect.	3290	3265	3320	+ 0 91
1330	Thomson-C.S.F.	1260	1254	1239	- 1 66
490	Total (CFP)★	440	438	441	+ 0 23
104	— (certific.)	96 80	96 20	96 30	- 0 52
2030	T.R.T.	2010	2010	2008	- 0 10
630	U.F.B.	650	655	658	+ 1 23
1120	U.I.C.	1172	1155	1155	- 1 45
600	U.I.F.	613	615	615	+ 0 33
800	U.I.S.	806	801	801	- 0 62
290	U.C.B. ★	305	310	310 90	+ 1 93
670	Unibail	690	687	688	- 0 29
690	Valéo	615	615	616	+ 0 16
58	Vallourec	59 10	61	60 90	+ 3 05
490	Via Banque	440	443	464	+ 5 45
1030	Elf-Gabon	1050	1036	1035	- 1 43
151	Amax Inc.	172 10	167 50	168 70	- 1 98
215	Amer. Express	246 50	245	242	- 1 83
190	Amer. Teleph.	208	216	216	+ 3 85
168	Anglo Amer. C.	157 50	152 80	154 90	- 1 65
720	Amgold	715	710	709	- 0 84
1040	BASF (Akt)	1114	1120	1125	+ 0 99
1140	Bayer	1218	1222	1222	+ 0 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
142	Buffelsfont.	133	130	129 50	- 2 63
255	Chase Manh.	286 20	281 50	279 c	- 2 52
90	De Beers	90	91	90 80	+ 0 89
2100	Deutsche Bank	2362	2385	2385	+ 0 97
87	Dome Mines	102 90	103	102 80	- 0 10
1090	Dresdner Bank	1203	1225	1222	+ 1 58
173	Driefontein Ctd	154	152	152	- 1 30
770	Du Pont-Nem.	812	799	799	- 1 60
555	Eastman Kodak	631	622	621	- 1 58
74	East Rand	80 70	79 90	79 60	- 1 12
290	Electrolux	295 50	295	295	- 0 17
240	Ericsson	242 50	247	246	+ 1 44
575	Exxon Corp.	620	610	610	- 1 61
655	Ford Motors	694	688	685	- 0 86
110	Freegold	103	98	97	- 5 83
110	Gencor	118	115 10	119	+ 0 85
350	Gén. Electr.	408	402	402	- 1 47
665	Gén. Belgique	631	633	632	+ 0 16
515	Gen. Motors	579	585	586	+ 1 21
128	Goldfields	140	134 10	134 90	- 3 64
56	GdMetropolitan	56 10	55 50	55 60	- 0 89
94	Harmony	92	90	90 80	- 1 30
43	Hitachi	56 50	56	55 80	- 1 24
1050	Hoechst Akt.	1104	1103	1103	- 0 09
150	Imp. Chemical	158	158	157 50	- 0 32
1000	IBM	1096	1084	1084	- 1 09
380	ITT	415 90	417 50	417 50	+ 0 38
162	Ito-Yokado	172	172	171 80	- 0 12
92	Matsushita	110 40	108 20	108 20	- 1 99
1130	Merck	1287	1273	1273	- 1 09
440	Minnesota M.	517	509	509	- 1 55
320	Mobil Corp.	332	326	326 50	- 1 66
300	Morgan J.P.	337 50	325 60	325 60	- 3 53
42700	Nestlé	43000	43300	43250	+ 0 58
215	Norsk Hydro	239 10	239	238	- 0 46
280	Olsil	246	242 90	242 90	- 1 26
2030	Petrofina	2217	2185	2185	- 1 44
590	Philip Morris	660	652	640	- 3 03
160	Philips	163 10	160 50	160 50	- 1 59
550	Quilmès	570	570	571	+ 0 18
845	Randfontein	795	798	798	+ 0 38
845	Royal Dutch	864	854	854	- 1 16
128	Rio Tinto Zinc	135 30	132 90	133	- 1 70
117	St Helena Co	105	101 30	105	....
295	Schlumberger	312 10	306 50	306 80	- 1 70
144	Shell transp.	143 80	142 20	142 30	- 1 04
2200	Siemens A.G.	2289	2280	2280	- 0 39
164	Sony	220	222	221 50	+ 0 68
190	T.D.K.	229	226	223 10	- 2 58
24	Toshiba Corp.	28	27 70	26 15	- 6 61
415	Unilever	465	456	459	- 1 29
335	Unit. Techn.	357	369	369	+ 3 36
890	Vaal Reefs	815	805	812	- 0 37
330	Volvo	363	357	357	- 1 65
410	West Deep	384	369 90	369 90	- 3 67
450	Xerox Corp.	511	519	519	+ 1 57
1 38	Zambia Corp.	2 49	2 57	2 67	+ 7 23

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9270	..
Emp. 8,80 % 77	125 60	2 092
9,80 % 78/93	100 50	0 991
10,80 % 79/94	102 20	10 297
13,25 % 80/90	106	2 751
13,80 % 80/87	100 93	11 569
13,80 % 81/89	107 20	8 129
16,75 % 81/87	100 56	15 695
16,20 % 82/90	115 46	9 631
16 % juin 82	117 20	3 060
14,60 % fév. 83	115 46	7 120
13,40 % déc. 83	115 55	8 811
12,20 % oct. 84	109 70	10 496
11 % fév. 85	105 70	5 364
10,25 % mars 86	101 75	4 457
ORT 12,75 % 83	1772	..
OAT 10 % 2000	98 65	2 268
OAT 9,90 % 1997	101 40	6 727
OAT 9,80 % 1996	89 40	5 370
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	101 75	1 147
CNB Paribas	102	1 147
CNB Suez	101 95	1 147
CNI janv. 82	101 65	1 147
PTT 11,20% 85	103 10	7 346
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	104 90	2 149
CNT 9% 86	90 90	2 943
CRH 10,90% déc. 85	101 10	6 209

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acier Peugeot	1130	1130
Agache (Sté. Fin.)	2255	2439
A.G.F. (St Cent.)	802	820
Applic. Hydraul.	815	848 d
Arbel	250	281 40
Astorg	385	385
Avenir Publicité	2699	2670
Bain C. Monaco	355	355
Banque Hypoth. Eur.	454	458
Béghin-Say (C.I.)	348	358
B.G.I.	622	....
Biscuit (Génl.)	....	....
Blanzy-Ouest	680	675
B.N.P. Intercontin.	296	310
Bénédictine	5350	5350
Bon-Marché	875	925
B.T.P.	142	142
CdF	947	799
Cambodge	840	840
C.A.M.E.	415	409
Campenon Bern.	490	....
Carbone-Lorraine	705	700
C.E.G.Frig.	665	664
Centen. Blanzy	2550	....
Centrest (Ny)	241	241
Cerabati	83 10	94 60 d
Chambourcy (M.)	1050	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	149 80	149 80
C.I.C. (Financ. de)	325	325
C.I. Maritime	615	613
Clause-Sintra	470	475
Citram (B)	650	630 o
Clause	610	596
Cofradel (Ly)	1920	1900
Cogifi	440	434 50
Comiphos	571	593
Cie Industrielle	3850	3950
Comp. Lyon-Alem.	735	....
Concorde (La)	869	875
C.M.P.	40	39
Créd. Gén. Ind.	761	761
Cr. Universel (Cie)	682	710
Créditel	138	138
Darblay S.A.	590	590
Delalande S.A.	1005	1005
Delmas-Vielj. (Fin.)	1389	1389
Didot-Bottin	875	970
Eaux Bass. Vichy	1356	1381
Eaux Vittel	2830	2750
Economats Centre	610	610
Electro-Banque	370	368
Elf-Antargaz	638	639
E.L.M. Leblanc	945	936
Ensil-Bretagne	280	276
Entrepôts Paris	581	584
Epargne (B)	3215	....
Europ. Accumul.	70	71 10
Eternit	2605	2608
Finalens	259	266
FIPP	412	412
Fnac	1021	980
Foncière (Cie)	570	560
Fonc. Lyonnaise	5740	5700
Foncina	555	558
Forinter	1146	1145
Fougerolle	350	350
France I.A.R.D.	345	347
France (La)	6900	6920
From. Paul Renard	525	495
GAN	1346	1348
Gaumont	560	537 o
Gévelot	815	915
Gr. Fin. Constr.	470	471
Gds Moul. Paris	388	385 10
Groupe Victoire	3315	3350
G. Transp. Ind.	640	648
H.E.F.	144 50	143
Immindo S.A.	504	498
Immoinvest	300	310
Immobail	405	405
Immobanque	670	670
Immob. Marseille	9980	10000
Immofice	520	515
Invest. (Sté Cent.)	3220	3240
Jaeger	219	220
Lafitte-Bail	480	476
Lambert Frères	257	258
Lille-Bonnières	1320	1395
Locs-Expansion	283	289
Locafinancière	390	380
Locatel	825	825
Louvre (Sté)	1788	1779
Machines Bull	46 90	47 95

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	251	251
Magrant S.A.	112	110
Maritimes Part.	412	405
Métal Déployé	407	413 20
Mors	150	144
Naval Worms	85	86
Navig. (Nat. de)	....	....
OPB Paribas	314 50	315
Optorg	214	220
Oréal (L') C.I.	2600	2600
Origny-Desvroise	1150	1200
Palais Nouveauté	995	1000
Paribas-CIP	393	409 d
Paris France	300	300
Paris-Orléans	360	360
Partenhea	784	784
Patern. Risq. Div.	1315	....
Pathé-Cinéma	670	661
Pechiney (cert. inv.)	339	339 50
Piles Wonder	950	910
Piper-Heidsieck	931	925
P.L.M.	160	160
Porcher	460	480
Promodès	1350	1431
Providence S.A.	1740	1715
Publicis	2705	2705
Raff. Soul. R.	152	156
Rhône-Poul. (c. inv.)	471	451
Ricqlès-Zan	308	295
Rochefortaise S.A.	519	525
Rochette-Cenpa	75 10	74 10
Rosario (Fin.)	880	850
Rougière	235	235
Rougier et Fils	102	102 10
Sacer	359	369
SAFAA	1320	300 •
Safic-Alcan	900	900
SAFT	2100	2100
Saga	280	280
St-Gobain C.I.	440	459
Salins du Midi	558	569
Sanofi	....	....
Santa-Fé	190	185
Satam	155	167
Saulnes	66	68 10
Savoisienne (M)	260 10	263
SCAC	750	760
Senelle Maubeuge	515	535
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	95	95 50
Sefi	274	276
Siconel	341	335
Sinvim	241 10	254
Siph (Plant. Hévéas)	390	405
Sté Générale-CIP	419	419
Sofal financière	1900	2000
Soffo	440	450
Soficomi	782	782
S.O.F.I.P. (M)	146	....
Sofragi	1240	1236
Soudure Autog.	478	490
Souvabel	631	626
Speichim	37	10 55 o
S.P.I.	607	604
Suez (Fin. de)-CIP	1580	1580
Stemi	750	795

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	1900	1899
Testut-Aequitas	525	525
Tour Eiffel	549	540
Ufiner S.M.D.	750	729
U.A.P.	2600	2650
U.T.A.	1720	1699
Veuve Clicquot	3999	3995
Vicat	1410	1432
Viniprix	1810	1800
Virax	183	178
Waterman S.A.	665	699
Brass. du Maroc	146 60	134 30 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1170	....
Akzo	491	490
Alcan Alum.	225	....
Algemeine Bank	1494	1507
American Brands	320	310 50
Am. Petrofina	370	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	190	....
Bco Pop Espanol	440	450
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2130	....
B. Régl. Internat.	59400	61500
Br. Lambert	674	680
Canadian-Pacific	134	133 10
CIR	31	30
Commerzbank	965	964
Dart. and Kraft	386	387
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	614	607
Gén. Belgique	631	632
Gevaert	1255	....
Glaxo	178	178
Goodyear	470	....
Grace and Co	445	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	552	540
I.C. Industries	221	224
Johannesburg	1550	....
Kubota	24	....
Latonia	277	277
Midland Bank Plc	48	47 50
Mineral-Ressourc.	95	....
Nixdorf	2923	2821
Noranda	170	165 20
Olivetti	35 80	36 80
Pakhoed Holding	256	265
Pfizer Inc.	478	475
Procter Gamble	609	611
Ricoh Cy Ltd	52	49
Rolinco	329	328
Robeco	348	346
Rodamco	434	429
Saipem	20 40	19 10
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	340	330
Steel Cy of Can.	131	....
Tenneco	358	....
Thorn EMI	66	63
Toray indust. inc	31 40	31 20
Vieille Montagne	937	939
Wagons-Lits	920	915
West Rand	27 50	27

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Asrep	4 80	....
Calciphos	331	330
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
Cogenhor	136	124 20 o
C. Occid. Forestière	191	....
Coparex	420	410
Dubois Inv. (Casto.)	996	995
Gachot	221	224
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	260	....
Metroservice	....	....
Nicolas	1070	....
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	368	385
Romanto N.V.	152 10	152 50
S.M.T. Goupil	325	338 d
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	558	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	135 50	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1000	....
Alain Manoukian	800	810
Asystel	580	590
B.A.C.	440	440
B. Demachy & Assoc.	783	783
B.I.C.M.	970	975
B.I.P.	860	670
Bolloré Technologies	1179	1180
Buttoni	750	764
Câbles de Lyon	1212	1212
Calberson	885	885
Cardif	2173	2175
C.D.M.E.	950	930
C. Equip. Elect.	325	325
C.E.G.I.D.	1450	1500
C.E.G.E.P.	224	224
C.E.P.-Communication	1350	1350
C.G.I. Informatique	828	848
Ciments d'Origny	622	625
C.N.I.M.	409	412
Dafsa	320	315
Dauphin O.T.A.	3180	3180
Devanlay	2185	2070

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	900	900
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	306 60	270 •
Elect. S. Dassault	705	705
Elysées Investiss.	37 40	38 80
Expand	810	826
Filipacchi	805	815
Guintoli	911	965
Guy Degrenne	1020	1020
I.C.C.	254	256
IDIA	235	230
I.G.F.	204 80	216 50
IM Informatique	305	310
Int. Métal Serv. (IMS)	219	219
La Commande Electro.	578	633 d
Le gd livre du mois	380	372
Loca-Investissement	298	296
Locamic	370	372
Manutan	400	424
Marlin Immobilier	360	380
Métallurg. Minière	156	158
Métrologie Internat.	445	468

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metroservice	212	228
M.M.B	700	700
Molex	320	305
Navale-Delmas	690	690
Olivetti-Logabax	420	420
Om. Gest. Fin.	472	470
Petit Bateau	210 10	215
Petrofigaz	524	529
Pier Import	351	353
Razel	1530	1530
St-Gobain Emballage	1380	1385
St-Honoré Matignon	208	205
S.C.G.P.M.	280	209 o
Sema-Metra	665	664 •
S.E.P.	1550	1560
S.E.P.R.	1680	1710
Sligos	1484	1479
Sodinforg	1100	1100
Sofibus	356	356
Supra	1080	1115
TF 1	194 50	194 50
Valeurs de France	380	382

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

SICAV (sélection) 17/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	834 21	813 86
Actions France	483 82	468 14
Action Invest.	396 63	378 64
Actions sélectives	627 74	605 05
Aedificandi	643 90	620 63
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1291 57	1260 07
A.G.F. 5000	619 09	603 99
A.G.F. ECU	1080 61	1069 91
A.G.F. Interfonds	457 14	445 99
A.G.F. Invest	106 75	104 15
A.G.F. OBLIG.	1076 20	1070 85
A.G.F. Sécurité	10180 50	10180 50
Agfimo	679 44	662 87
Altefi	213 34	205 63
A.L.T.O.	185	178 31
Amsi-Gan	5957 12	5686 99
America-Valor	815 20	778 23
Amplitude	576 17	559 39
Arbitrages court terme	5450 91	5440 02
Argonautes	436 32	421 62
Associa Première	24888 97	24888 97
Assoc	1153 67	1153 67
Aurecic	1432 70	1390 97
Axa Europe	115 48	110 24
Axa Investissements	127 30	121 53
Bourse-Investiss.	473 93	452 44
Bred Associations	2651 55	2643 72
Bred International	103 04	101 02
Capital Plus	1653 59	1653 59
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	406 90	391 25
Cortal court terme	1254 75	1254 75
Cortal Intérêt trim.	1041 98	1022 05
Cortexa	964 90	921 15
Credinter	532 97	517 45
Drouot-France	715 95	683 48
Drouot-Investiss.	1203 14	1148 58
Drouot-Sécurité	250 41	248 60
Drouot-Sélection	135 70	129 55
Ecucic	1176 83	1159 43
Elicoop Sicav	11168 34	11168 34
Eli-Valeurs	9418 23	9188 52
Energia	300 76	287 12
Epacic	2778 90	2773 35
Eparcourt Sicav	4048 32	4038 22
Epargne Associations	24245 38	24208 07
Epargne-Capital	7826 47	7748 98
Epargne-Croiss.	1692 45	1647 15
Epargne-Industr.	805 86	789 32
Epargne-Inter	736 17	716 47
Epargne J	52831 78	52831 78
Epargne-Long-Terme	1757 88	1710 83
Epargne-Oblig.	187 42	182 40
Epargne-Oustre	1002 01	1002 01
Epargne-Unie	1358 54	1296 94
Epargne-Valeur	448 30	436 30
Eparoblig	1260 37	1257 86
Epsilon	1012 55	1002 52
Eurocic	9786 02	9641 40
Euro-Croissance	593 58	578 29 ◆
Eurodyn	1133 51	1096 24
Euro-Gan	5274 49	5035 31
Extrême Orient Sicav	595 74	578 39
Finord Placement	60135 07	59955 20
Finord Valorisation	13272 17	13011 93
Fonsicav (div. par 10)	10732 53	10732 53
Foncival	272 73	260 36
France-Gan	6484 34	6190 30
France-Garantie	276 73	276 18
France-Investiss.	532 53	508 38
France-Net	120 29	119 10
France-Obligations	436 51	432 19
France	416 79	404 65
Francic Pierre	101 02	98 08
Francic Régions	1126 03	1093 23
Fruco-Associations	1329 76	1329 76
Fructicapi	303 90	289 41
Fructicourt	105004 67	105004 67
Fructidor	247 70	244 04

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	831 59	811 31
Fructimmo	249 20	249 20
Fructivalor	563 66	549 91
Fructivar	81905 42	81701 17
Fructi ECU	568 34	559 94
Fructi-Première	11049 56	10886 36
Futuroblig	1050 58	1049 53
Gestilion	56903 67	56781 77
Gestion Amérique	394 37	376 49 ◆
Gestion Orient	183 19	184 43 ◆
Gestion Sécuricourt	10552 47	10447 99
Gestion Sicavimmo	767 11	732 32 ◆
Gestion Uni-Japon	1586 67	1495 63 ◆
Gestion Associations	165	161 37
Gestion Mobilière	784 81	749 22
Gest. Rendement	471 62	450 23 ◆
Gest. Sél. France	737 50	704 06 ◆
Haussmann Associat.	1188 01	1188 01
Haussmann court terme	1192 54	1192 54
Haussmann Epargne	1358 07	1358 07
Haussmann Europe	2315 46	2231 76
Haussmann France	1071 32	1032 60
Haussmann Oblicroiss.	1280 50	1280 50
Haussmann Obligation	1483 72	1430 09
Horizon	1180 19	1145 82
I.M.S.I.	610 11	582 44 ◆
Indo-Suez Valeurs	797 93	761 75 ◆
Ind. française	13427 36	13164 08
Interoblig.	11881 24	11424 27
Intersélect France	479 45	457 71
Intervaleurs Indust.	676 05	645 39 ◆
Invest. net	14263 42	14234 95
Invest.Obligataire	17708 12	17672 77
Japacic	189 29	183 78 ◆
Jeune épargne	239 31	235 77
Laffitte-Amérique	297 01	283 54
Laffitte-crt-terme	58321 62	58321 62
Laffitte-Expansion	900 97	860 11
Laffitte-France	346 25	330 55
Laffitte-Immobilière	260 63	248 81
Laffitte-Japon	363 87	347 37
Laffitte-Oblig.	148 04	141 33c
Laffitte-Placements	83507 77	83507 77
Laffitte-Rend.	217 27	207 42
Laffitte-Tokyo	1393 56	1330 37
Lion-Associations	11309 40	11309 40
Lion court terme	114029 99	114029 99
Lion-Institutionnels	22805 50	22549 13
Lorplus	70457 67	69760 07
Livret portefeuille	692 74	672 56
Méditerranée	189 13	180 55
Minimax	25484 77	25484 77
Mondiale Investissem.	485 99	463 95
Monecic	5505 23	5505 23
Monedan	50879 67	50879 67 ◆
Moné J.	54550 48	54550 48 ◆
Monelaffitte	265900 71	265900 71
Monevalor	82136 64	82136 64
Multi-Obligations	423 88	404 66 ◆
Mutuelle Unie Sél.	163 99	156 55
Natio.-Assoc.	8555 20	8542 12
Natio.-Epargne	13432 45	13299 46
Natio.-Immobilier	1028 87	1001 33
Natio.-Inter.	1148 35	1115 67
Natio.-Obligations	541 61	527 11
Natio.-Patrimoine	1537 18	1498 04
Natio.-Placements	63893 26	63893 26
Natio.-Revenu	1019 64	1009 54
Natio.-Sécurité	56045 68	56045 68
Natio.-Valeurs	762 85	732 70
Nippon-Gan	5664 83	5407 95
Nord-Sud Développ.	1179 23	1176 88
Oblicic Régions	1020 08	1005
Oblicoop Sicav	1381 30	1354 22
Obligations Convert.	455 74	435 07
Obliflon	1076 35	1065 69
Optimavalor	670 46	640 06
Paramérique	569 25	543 44
Pareurope	875 63	835 92

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15418 71	15387 93
Paribas France	109 18	106
Paribas Opportunités	111 44	108 19
Paribas Patrimoine	581 92	558 20
Paribas Revenu	93 67	92 74
Parnasse-Valor	1078 55	1077 47
Patrimoine-Retraite	1624 44	1592 59
Phenix Placements	247 97	246 74
Pierre Investiss.	772 57	737 54
Placement A	1079 36	1079 36
Placement crt-terme	70273 84	70273 84
Placement J	54939 76	54939 76
Placement Premier	51958 21	51958 21
Placements Rendement	11583 40	11583 40
Placements Sécurité	104546 89	104546 89
Plenniter	1042 46	1017 03
Première Obligations	10442 54	10421 70
Prv'Association	21513 49	21513 49
Province Investiss.	568 15	542 39
Quartz	116 90	114 02
Rentacic	162 79	160 38
Revenus Trimestriels	5501 30	5446 83
Revenu Vert	1131 02	1129 89
Rivoli Plus	1059 84	1011 78
St-Honoré Assoc.	14036 25	13966 42
St-Honoré Bio-aliment.	907 75	866 59
St-Honoré Pacifique	609 92	582 26
St-Honoré P.M.E.	495 10	472 65
St-Honoré Réel	11326 34	11281 22
St-Honoré Rendement	11359 05	11302 54
St-Honoré Services	532 76	512 27
St-Honoré Technol.	826 13	788 67
St-Honoré Valor	12149 42	12053
Sécuricic	10905 31	10894 42
Sécur. Mobilière	403 46	385 16 ◆
Sécuri Taux	10454 64	10454 64
Sélection Croissance	568 70	550 19
Sicaden (Caisden BP)	732 23	721 41
Sicav-Associations	1397 60	1395 51
S.F.I. fr. et étr.	674 73	655 08
Sicav 5000	366 11	355 34
Silvafrance	589 17	573 40
Silvam	457 41	445 17
Silvarente	208 87	206 80
Silvinter	466 06	453 59
S.N.I.	1389 80	1349 32
Sogepargne	383 41	369 55
Sogepremière	63928 94	62066 93
Sogerex	49792 40	48342 14
Sogevalor	77508 90	75664 74
Sogaver	1209 06	1164 23
Sogimer	1437 07	1371 90
Soleil Investiss.	511 10	487 92
Technocic	1207 73	1172 55
Techno-Gan	6687 33	6384 09
Trilion	5057 29	5007 22
U.A.P. Investiss.	452 41	436 06
Uni-Associations	111 04	111 04 ◆
Unifrance	495 31	472 85
Unifoncier	1288 31	1229 89
Uni-Garantie	1293 01	1267 63
Unigestion	960 44	916 89
Uni-Régions	3184 52	3040 11
Unirente	2144 48	2073 97
Univar	179 34	179 34 ◆
Univers-Actions	1076 30	1040 91
Univers-Obligations	1559 73	1506 44
Valorem	567 47	553 63
Valoblig	60456 39	59857 81
Valorg	1516 72	1515 20
Valrsal	79579 57	79539 60

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 327	6 268	6 020	6 520
ECU	6 930	6 928	....	....
Allemagne (100 DM)	334 200	333 970	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 085	16 083	15 450	16 350
Pays Bas (100 fl.)	296 440	296 280	287	305
Danemark (100 krd)	86 680	86 900	83	90
Norvège (100 k)	91 800	91 800	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 978	9 957	9 650	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 419	4 415	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 810	4 817	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402	402 500	390	412
Suède (100 krs)	96 150	95 960	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 540	47 505	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 917	4 920	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 277	4 270	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 755	4 717	4 590	4 980
Japon (100 yens)	4 157	4 177	4 030	4 230

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/8
Or fin (kilo en barre)	92200	91700
Or fin (en lingot)	92350	91600
Pièce française (20 fr)	534	533
Pièce française (10 fr)	365	.....
Pièce suisse (20 fr)	597	590
Pièce latine (20 fr)	522	522
Souverain	656	653
Pièce de 20 dollars	2970	2970
Pièce de 10 dollars	1485	1500
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3455	3355
Pièce de 10 florins	551	540
Or Londres	457 40	454 80
Or Zurich	458	455
Or Hongkong	457 45	454 65
Argent Londres	457 40	7 53

Le Monde

La Compagnie générale d'électricité et Sumitomo devraient entrer dans le capital de la Société générale de Belgique

M. Etienne Davignon, directeur de la Société générale de Belgique (SGB), a annoncé à la presse flamande l'entrée prochaine dans le capital de la SGB des groupes français Compagnie générale d'électricité (CGE) et japonais Sumitomo Corporation. L'objectif est de constituer un groupe d'actionnaires étrangers stables, indique-t-on à Bruxelles, à côté du noyau d'actionnaires belges. Les négociations seraient bien avancées. D'autres partenaires étrangers, *« avec lesquels existent des synergies industrielles »*, pourraient également participer au capital de la Générale de Belgique, le plus gros holding industriel et financier du pays.

Ces nouveaux partenaires pourraient devenir actionnaires de la SGB à l'occasion de la prochaine augmentation de capital (20 milliards de francs belges, soit 3,2 milliards de francs français) qui sera proposée à l'assemblée générale extraordinaire du 26 août prochain. Toutefois, a-t-on précisé au siège de la SGB, il s'agira de « petites » participations.

La CGE et la SGB entretiennent depuis deux ans des relations industrielles notamment dans les télécommunications (la SGB détient 6 % de la filiale de la CGE dans ce secteur, Alcatel NV) et dans l'électromécanique, la CGE et la SGB détiennent conjointement le contrôle des Ateliers de constructions électriques de Charleroi (*le Monde* du 2 avril 1985).

Après l'entrée de la Générale de Belgique – à hauteur de 2,5 % – dans le capital de la CGE lors de sa privatisation en mai dernier, l'arrivée de la CGE parmi les actionnaires de la SGB constitue *« un pas supplémentaire »* dans la coopération entre les deux groupes, a expliqué M. Davignon.

La SGB détient directement ou indirectement un tiers de l'économie belge et dispose d'intérêts qui vont de la finance (avec la Générale de Banque ou la Royale Belge), à l'industrie (chimie, diamants, ciments, transports) en passant par l'énergie et les télécoms. Elle souffre pourtant d'un handicap : l'extrême dispersion de son actionnariat (10 % seulement de ses actionnaires sont identifiés) qui en fait, selon les analystes, une proie idéale pour un « raider ». Le ramassage systématique de ses titres, à la Bourse de Bruxelles, qui a débuté le 22 juin a inquiété les dirigeants de l'entreprise et les milieux économiques belges. Plus de 5 % du capital (près de 2 millions de titres sur 25 millions) aurait été racheté en deux mois. Au siège de la holding, on démentait le mardi 18 août que l'entrée de nouveaux partenaires était destinée à se prémunir contre toute attaque. Les négociations ont débuté depuis plus d'un an, fait-on valoir, c'est-à-dire bien avant la vague d'achat dont fait l'objet la SGB.

Cette prise de participation croisée des deux entreprises belge et française aura sans doute pour effet de stabiliser leur capital et, nonobstant les déclarations contraires de la SGB, de raffermir les positions des deux équipes dirigeantes.

Chargeurs SA détient 25 % de Prouvost

Le mystérieux acheteur d'actions Prouvost vient de révéler son identité. Il s'agit une nouvelle fois des Chargeurs SA. La société vient d'informer la chambre syndicale qu'elle venait de franchir le seuil de 24,84 % dans le capital du groupe lainier.

Ces derniers jours, vendredi et encore lundi, de très gros échanges ont eu lieu. Depuis le début août, environ deux millions de titres représentant 39 % du capital de Prouvost avaient ainsi changé de mains.

« L'heure de vérité » avec Harlem Désir ne sera pas diffusée sur le territoire

L'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2, qui reçoit le mercredi 19 août M. Harlem Désir, *(lire page 7)*, ne sera pas diffusée en Nouvelle-Calédonie. Cette décision a été prise par la présidence de Radio-France-Outre-mer (chargée des retransmissions d'émissions du service public dans les DOM-TOM) à la suite d'une recommandation de la CNCL exigeant, selon le PDG de RFO, M. Jean-Claude Michaud, *« une programmation politiquement équilibrée »* sinon *« aseptisée »* dans la période précédant le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, le 13 septembre. La CNCL s'inquiétait, dit-on, des magazines d'information retransmis généralement dans les DOM-TOM, magazines qui, déclare M. Michaud, *« sont heureusement supprimés pendant la période estivale, ce qui a facilité notre obligation de vigilance. « L'heure de vérité » reprenant avant les autres magazines politiques de la rentrée, nous n'avons pas voulu prendre de risques en le diffusant en Nouvelle-Calédonie »*.

Cette décision aura vraisemblablement aussi pour conséquence de priver la Polynésie française de cette émission. *« Mais il ne s'agirait dans ce dernier cas que d'une raison technique »*, estime le président de RFO.

● **La Cinq obtient l'exclusivité du « Paris-Dakar ».** – Les responsables de Thierry Sabine Organisation ont signé, le lundi 17 août, un contrat d'exclusivité pour trois ans avec la Cinq. La Cinq assurera la retransmission du « Paris-Dakar », couvert jusqu'à présent par TF 1. La retransmission commencera avec un direct pour le départ du rallye.

La situation en Nouvelle-Calédonie

Les indépendantistes du FLNKS préparent leur marche interdite

NOUMÉA
de notre correspondant

Les militants canaques qui, naguère, se taillaient des mines à la « Che » Guevara, ne jurent plus aujourd'hui que par Gandhi et les paysans du Larzac.

A quelques jours de la marche indépendantiste interdite par le gouvernement mais maintenue par le FLNKS pour le 22 août, ce retournement stratégique continue de plonger la communauté européenne de l'île dans un scepticisme abyssal. *« Nous, on n'y croit pas au pacifisme du FLNKS. Il n'a jamais rien obtenu sans la violence. On n'a pas confiance »*, explique M. Honora Devillers, un broussard de Ponérihouen (côte est), dont l'exploitation forestière est toujours gardée en son absence par deux gendarmes mobiles.

Ils y croyaient si peu, les caldoches de brousse, à la non-violence des indépendantistes, que les plus ultras d'entre eux avaient déjà quasiment décrété l'état de légitime défense, ce qui avait conduit le député RPR, M. Jacques Lafleur, à appeler à une contre-marche pour canaliser l'inquiétude. Dès lors, il ne restait plus au ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, qu'à annuler toutes les manifestations sur la voie publique, au risque de s'entendre dire par un FLNKS frustré que *« tout était cousu de fil blanc entre le gouvernement et le RPCR »*.

Les indépendantistes se gaussent de la duplicité dont on les soupçonne. Ils citent en contre-exemple les grèves de la faim qui se multiplient sur l'archipel. Le mouvement a commencé dans un temple protestant de l'île de Maré, sous l'impulsion du parti modéré Libération canaque socialiste (LKS). Le FLNKS s'y est associé aux îles Loyauté et plus récemment à Nouméa, dans la banlieue populaire de Montravel, où un dock désaffecté abrite depuis le 13 août quatre militants qui veulent jeûner pendant trois semaines. On devrait compter à la fin de la semaine sept foyers de grèves de la faim sur l'ensemble du territoire.

« Bon courage et bonne chance » : les responsables indépendantistes avaient veillé tard ce soir-là dans une case traditionnelle de la tribu de Jelima, à Canala (côte est), et le plus jeune d'entre eux, sans doute fatigué de parler, avait clos la réunion par cette inscription à la craie blanche sur un tableau noir.

Des militants avides de se compter

Dès le lendemain, des petits groupes, munis d'offrandes enveloppées dans un manou (paréo), empruntaient les sentiers coutumiers afin de diffuser la consigne aux tribus avoisinantes. Le mot d'ordre du bureau politique du FLNKS de maintenir les manifestations en tout état de cause est activement relayé par la base militante. Le 22 août au matin, tous les « comités de lutte » seront prêts à se mettre en mouvement, décidés à démontrer à l'opinion nationale et internationale que *« le FLNKS, ce n'est pas quatre cents loubards »*.

Les propos de M. Pons, annonçant la déconfiture de la coalition dirigée par M. Jean-Marie Tjibaou ont fini par titiller l'orgueil de bien des militants avides non plus d'en découdre mais de se compter. Partout la même hantise : se faire piéger par un dispositif des forces de l'ordre qui parviendrait à étouffer le mouvement dans l'œuf.

A Houaïlou (côte est), forts des conseils dispensés par les militants du Larzac, de passage sur l'île, les sympathisants affûtent les techniques permettant d'éviter de se faire « embarquer » par les gendarmes. A Hienghène (côte est), on recense les toiles de tente et les marmites afin de pouvoir bivouaquer au pied levé. Dans chaque tribu, on se dit prêts à assurer le ravitaillement des manifestants pendant deux semaines.

« On va s'adapter à la situation mais la mobilisation est maintenue », confirme le chef du FLNKS, M. Tjibaou, dans son bureau de la commune de Hienghène dont il est le maire. A l'extérieur, sur la butte surplombant la mairie, des militants dirigent l'antenne d'une nouvelle radio du FLNKS, la troisième après celles de Nouméa et de Lifou : *« Sauf catastrophe »*, dit-on, elle devrait être opérationnelle avant le début des manifestations.

« Nous aurions souhaité que, à l'occasion de la marche, ajoute M. Tjibaou, *les Européens de Nouméa se rendent compte de ce que représente le peuple canaque. Car les gens de Nouméa n'ont jamais vu une foule canaque. Ils pensent en se regardant le nombril qu'ils sont seuls au monde. »*

L'interdiction de cette marche, précise-t-il, ne remet pas en cause le pacifisme du mouvement : *« Nous ne nous organisons pas en fonction d'une hypothèse de violences ou de rupture. Nous resterons dans un cadre qui ne crée pas d'enchaînement de violences. »*

Quant aux sanctions pénales que risquent tous les militants ou les leaders contrevenant aux arrêtés d'interdiction, M. Tjibaou ne s'en émeut guère : *« Il est normal que M. Pons sorte tout cet arsenal pour nous faire peur. Mais personne n'a peur de cela. La prison, cela fait partie du lot de notre peuple depuis le début de la colonisation. »*

FRÉDÉRIC BOBIN.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 août

Alourdissement

Résistante en début de semaine, la tendance s'est nettement alourdie mardi matin à la Bourse de Paris. En recul de 0,37 % à l'ouverture, l'indicateur instantanée accusait à la clôture de la séance préliminaire une baisse de 0,82 %.

Repli de Prouvost (– 6,8 %), Midi, Total, L. Vuitton, L'Air liquide, Cetelem, Via Banque, UCB, Bis.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	471 20	466	468
Agence Havas	545	545	544
Air Liquide (L')	698	698	686
Bancaire (Cie)	690	681	682
Bongrain	2920	2920	2920
Bouygues	1205	1205	1203
B.S.N.	4955	4910	4911
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1355	1355	1343
Club Méditerranée	657	657	650
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	4185	4186	4145
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1443	1450	1454
Michelin	334	332	330
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2920	2890	2891
Navig. Mixtes	976	976	971
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	968	970	967
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	482 20	480	487
Sanofi	746	744	744
Source Perrier	847	828	838
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2008	2008	2008
Valéo	616	618	612

Le numéro du « Monde » daté 18 août 1987 a été tiré à 453 031 exemplaires

Du danger des « soirées privées » en Arabie Saoudite

Londres. – La police saoudienne a arrêté 87 ressortissants étrangers, dont des Britanniques, des Américains, des Canadiens et des Philippins, à l'issue d'une intervention au cours d'une soirée privée samedi soir 15 août à Djeddah, ont annoncé, mardi, des responsables du Foreign Office. Ils ont indiqué que 28 Britanniques, dont deux infirmières, des hôtesses de l'air, des techniciens et des hommes d'affaires, ainsi que 27 hôtesses de l'air des Canadian Air Services, des Américaines et plusieurs infirmières philippines avaient été appréhendées.

« Il y avait une soirée qui était, semble-t-il, bruyante et une descente de police s'en est ensuivie », a déclaré un responsable du Foreign Office.

Il s'est refusé à préciser si les personnes interpellées s'étaient rendues coupables de violation des lois saoudiennes interdisant toute consommation d'alcool.

Un groupe de 35 Britanniques, dont 25 femmes, avait été expulsé d'Arabie Saoudite en novembre dernier à la suite d'une descente de police similaire au cours d'une soirée « alcoolisée ». *(Reuter.)*

CORÉE DU SUD

Les manifestations d'ouvriers se poursuivent à Ulsan

Séoul. – Environ cinquante mille personnes, dont près de vingt mille ouvriers, ont manifesté, le mardi 18 août, dans les rues d'Ulsan pour protester contre le lock-out, la veille, des chantiers navals et de cinq autres usines de la ville par la direction du groupe Hyundai.

Les vingt mille ouvriers de ce groupe, le plus important de Corée du Sud, qui réclament des hausses de salaires et la reconnaissance d'un nouveau syndicat, s'étaient tout d'abord rassemblés dans un stade d'Ulsan. Précédés d'un chariot-élévateur et de cinq camions, ils ont par la suite défilé dans les rues de la ville, où ils ont été acclamés par quelque trente mille personnes sous l'œil étonné de la police anti-émeutes.

Les ouvriers de Hyundai avaient enfoncé lundi les portes de leur usine pour s'y retrancher avant de se heurter tout au long de la journée aux forces de l'ordre (*le Monde* du 18 août). Selon des témoins, une trentaine d'employés du groupe au moins ont été blessés dans les affrontements. Ces incidents ont été les plus graves depuis le début de l'agitation en Corée du Sud. Selon les autorités, un millier d'entreprises ont été affectées par des conflits sociaux depuis le 1er juillet. L'agitation se poursuivait encore dans trois cent quatre-vingt quinze entreprises mardi.

Le nouveau syndicat de Hyundai, qui n'est pas reconnu par la direction, avait donné à l'origine jusqu'à lundi midi pour satisfaire ses revendications. Il a accepté de prolonger son ultimatum de vingt-quatre heures, mais il a fait savoir qu'une nouvelle occupation des usines était à prévoir si la compagnie n'y répondait pas favorablement.

Entre-temps, le gouvernement a annoncé que l'armée et la fonction publique participaient, de lundi à samedi, à des opérations d'entraînement militaire pour *« contrôler la capacité de défense et renforcer le réarmement spirituel face à toute menace intérieure ou extérieure »*. – *(Reuter.)*

PHILIPPINES

Une grève des transports a paralysé Manille

Une grève des chauffeurs de *Jeepneys* (minibus philippins), qui protestaient contre une augmentation de 20 % des prix de l'essence et du gazole, a paralysé Manille, lundi 17 août. Il s'agissait du premier défi important lancé par le monde du travail à la présidente Aquino, qui a toutefois affirmé qu'elle ne reviendrait pas sur sa décision. Plus de soixante mille *Jeepneys* sont en service à Manille, qui compte huit millions d'habitants. Le maire de la ville a renvoyé chez eux les fonctionnaires tandis que les universitaires et les écoles ont suspendu leurs cours. Entre-temps, seize chrétiens qui avaient été enlevés, le 7 août, à Mindanao, ont été libérés lundi par leurs ravisseurs musulmans. – *(Reuter.)*

EN BREF

● **La catastrophe de Bhopal.** – La société Union Carbide a proposé, le lundi 17 août, d'octroyer 4,6 millions de dollars (environ 28 millions de francs) à titre d'avence *« humanitaire »* aux victimes de la catastrophe chimique de Bhopal de 1984. Le procureur général indien, M. Parasaran, a qualifié ce montant d'*« absolument insignifiant »* mais il n'a pas exclu de nouvelles négociations. L'Inde réclame quelque 3 milliards de dollars (environ 18 milliards de francs) à l'Union Carbide pour prix de sa responsabilité dans la fuite de gaz toxiques qui avait provoqué, le 3 décembre 1984, la mort de deux mille personnes. – *(AP.)*

● **URSS : arrestations de producteurs et de vendeurs de drogue.** – Des centaines de producteurs et de revendeurs de drogue ont été arrêtés au cours d'une campagne anti-drogue de trois mois en Ouzbékistan soviétique, a annoncé lundi 17 août l'agence Tass.

Plus de 2 000 lopins de terre utilisés pour la production de drogue ont été découverts et les récoltes détruites à la faveur de cette campagne, ajoute l'agence, selon laquelle une demi-tonne de stupéfiants et plus de 700 kg de matières premières ont été saisies. Des centaines de consommateurs de drogue ont également été identifiés et fichés. – *(Reuter.)*

● **URSS : baisse de la mortalité.** – Le taux de mortalité a baissé de 20 % en URSS, en 1986, tandis que le taux de fécondité des femmes vivant dans la partie européenne du pays augmentait légèrement, a annoncé l'agence Tass. Selon Tass, la baisse de la mortalité est le résultat de la campagne en cours contre l'alcoolisme. Les chiffres communiqués par Tass font état d'une forte diminution des décès accidentels ou dus à des maladies cardio-vasculaires. – *(AP.)*

A B C D E F G

